

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER



CENTRE DE PETIT BASSAM
COTE D'IVOIRE

L'ECONOMIE VILLAGEOISE GUERE HIER ET AUJOURD'HUI

Alfred SCHWARTZ

SCIENCES HUMAINES
Volume III - N° 3 - 1970

S O M M A I R E

I. L'UNIVERS ECONOMIQUE TRADITIONNEL	3
A. Les paliers d'orientation	3
1. Les besoins à finalité économique	3
2. Les besoins à finalité sociale	4
3. Les besoins à finalité domestique	5
B. Les niveaux d'activité	6
1. Les activités de ramassage	6
2. Les activités de production	9
3. Les activités de transformation	10
C. L'organisation de la production	12
1. Les principes d'organisation	12
2. Les unités de production	15
II. L'AGRICULTURE COMMERCIALE ET SON IMPACT: DONNEES DE STRUCTURE	18
A. Le terroir villageois actuel	18
1. Le milieu physique	19
2. Les caractéristiques agraires	21
3. Les caractéristiques foncières	38
4. Temps de travaux et niveaux d'activité	45
B. Les fonctions de production et de consommation: les nouveaux termes de l'"équilibre".	56
1. Les rapports globaux	58
2. La fonction de production	60
3. La fonction de consommation	64
4. Les fluctuations saisonnières	70
III. L'ECONOMIE VILLAGEOISE GUERE D'HIER A DEMAIN: DONNEES DE CONJONCTURE.	73
A. Les ruptures d'équilibre	73
1. Eclatement des cadres sociaux traditionnels	73
2. Dégradation du schéma d'autorité	74
3. Libéralisation des rapports de production	75
B. L'adaptation du système de production	76
1. Monétarisation des rapports de production	77
2. Individualisation des cellules de production	78
C. Les goulots d'étranglement	79
1. Incompressibilité du rapport démo-économique	79
2. Illusion monétaire et effets de substitution	79
3. Non-congruence de deux systèmes de production différents	80
4. Inadaptation des techniques traditionnelles	81

Système de transcription phonétique

Nous avons adopté un système de transcription extrêmement simplifié. Les noms propres (lieux, personnes ou autres) ont purement et simplement été transcrits selon l'orthographe en usage dans l'administration ivoirienne. Pour les termes que nous avons tenu à reproduire tels que nous les avons perçus, les symboles utilisés sont les suivants:

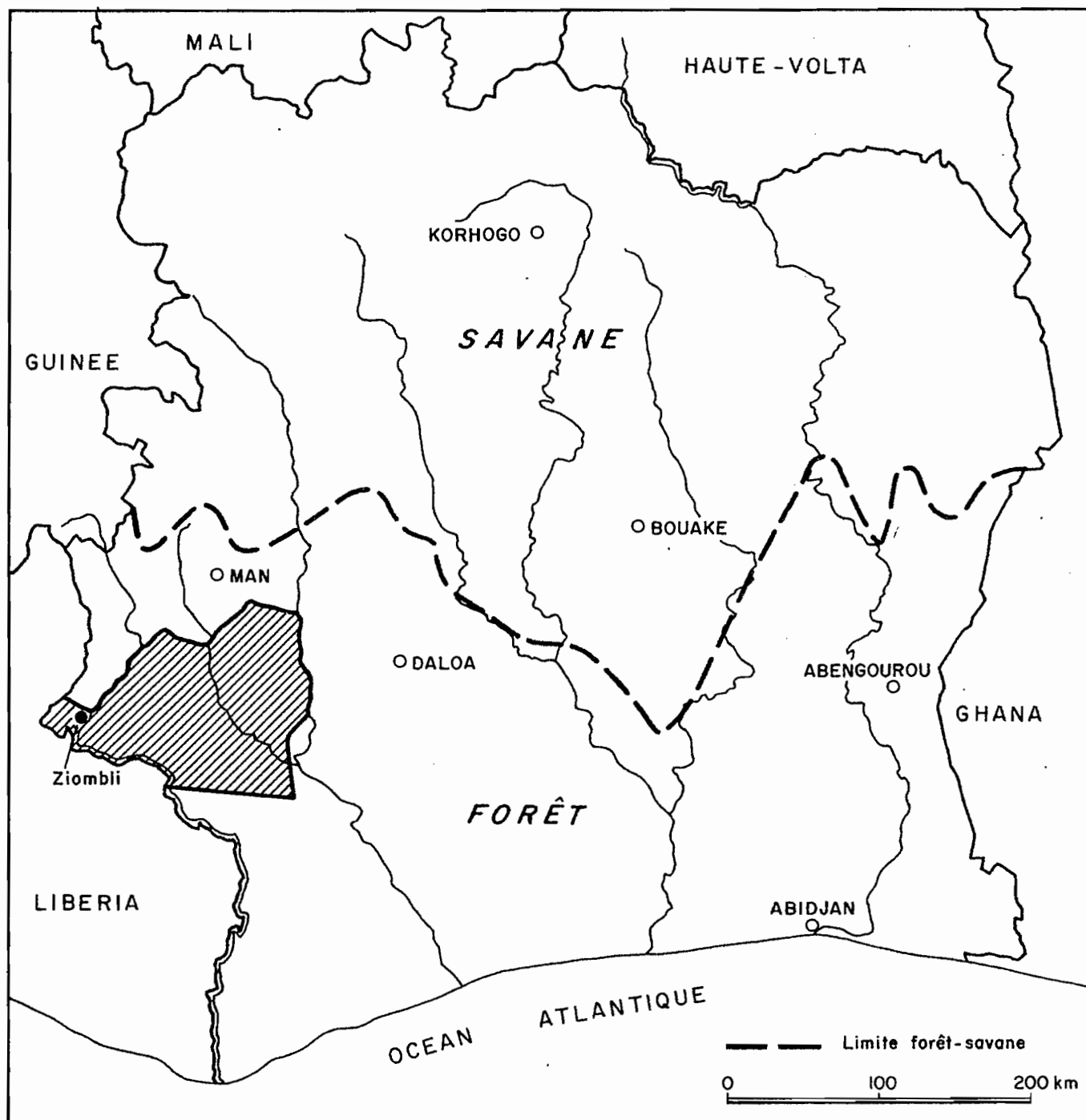
- e : é de éléphant;
- ɛ : è de père;
- ə : e (muet) de cheval;
- ẽ : in de vin;
- ɔ : o ouvert de top;
- ɣ : gn de agneau;
- u : ou de ouvrir;

Le tilde (~) nasalise la voyelle:

- ã = an de manteau;
- õ = on de oncle.

LE PAYS GUÈRÉ

CARTE DE SITUATION



I N T R O D U C T I O N

Ce travail fait suite à une étude portant sur l'organisation sociale des Guéré, intitulée "Tradition et changements dans la société guéré" (1), et ne peut être pleinement saisi qu'en référence à celle-ci. Aussi y renvoyons-nous nos lecteurs. Rappelons simplement que les populations guéré, fortes de 150.000 individus environ, habitent la forêt de l'Ouest ivoirien, appartiennent au groupe krou ou éburnéo-libérien, et ont une organisation sociale de type clanique, à structure pyramidale et polysegmentaire, à descendance patrilineaire et à résidence patri - et virilocale.

Le pays guéré, malgré un relatif isolement géographique, n'a pas échappé au processus de transformation rapide qui depuis le début du siècle, par le biais principalement de la diffusion de l'économie monétaire, affecte plus ou moins profondément les sociétés de l'Ouest africain. C'est l'incidence au niveau d'un village de 750 habitants, le village de Ziombli (Sous-Préfecture de Touléplou), de l'introduction de la culture commerciale sur l'agriculture vivrière que se propose d'appréhender la présente étude.

Nous y tenterons tout d'abord de caractériser l'univers économique traditionnel, de mesurer ensuite l'impact de l'agriculture commerciale, de poser enfin les problèmes spécifiques à l'économie villageoise actuelle.

(1) ORSTOM: Abidjan, 1968.

I. L'UNIVERS ECONOMIQUE TRADITIONNEL.

L'univers économique traditionnel se caractérisait par l'existence, sur le plan des motivations, de paliers d'orientation précis; sur le plan de la substance, de niveaux d'activités différenciés; sur le plan de la forme, d'une organisation de la production hautement rationnelle.

A. Les paliers d'orientation.

Le comportement de l'agent économique traditionnel était mû, d'une manière schématique, par la nécessité de satisfaire trois types de besoins à finalité distincte: économique, sociale, domestique.

1. Les besoins à finalité économique.

La motivation de l'utile a été souvent niée aux sociétés dites primitives. Dans son "Essai sur le don" Marcel Mauss affirme: "C'est bien autre chose que de l'utile qui circule dans ces sociétés de tous genres..."(1). Charles Le Coeur, dans "Le rite et l'outil", rejoint M. Mauss quand il commente le même "Essai...": "Chaque société primitive se suffit à elle même, et entre en contact avec les autres, non par le troc intéressé des produits utiles, ... mais par l'échange somptuaire de dons inutiles" (2).

Dans la société guéré traditionnelle cependant il existait une production à finalité essentiellement économique, orientée, par le truchement de l'échange, vers l'acquisition de biens rares et complémentaires. Cette production alimentait les échanges entre le bloa-dru et l'extérieur: quelquefois bloa voisins, le plus souvent groupements

(1) M. MAUSS: "Essai sur le don, forme primitive de l'échange", in Sociologie et Anthropologie. Paris: PUF, 1950.

(2) Ch. LE COEUR: Le rite et l'outil. Paris, 1939.

étrangers et géographiquement éloignés. Pour les Guéré de l'Ouest par exemple (Nidrou, Béhoua, Welao), qui s'approvisionnaient chez les Dan, et, par leur intermédiaire, jusque chez les Soudaniens, en sel gemme, poisson séché et pagnes de fabrication locale, l'apport consistait d'une part en produits locaux (cola, fer et outils en fer forgés sur place), d'autre part en articles dans la fourniture desquels ils ne servaient que d'intermédiaires (pagnes d'importation, objets en cuivre, fusils de traite et poudre, acheminés de la côte libérienne depuis le 16^e siècle). Ces courants satisfaisaient essentiellement un besoin de complémentarité économique "inter-tribale".

2. Les besoins à finalité sociale.

Si la motivation de l'utile n'était pas absente de l'univers économique traditionnel, la finalité sociale restait l'objectif principal du système de production. Comme l'a déjà souligné G. Balandier à propos de l'institution du malaki chez les Ba-Konqa, "une part considérable des biens produits ne concerne pas la simple subsistance, mais contribue à l'expression de certains rapports sociaux ou à la recherche d'avantages sociaux et rituels" (1).

Cette finalité sociale apparaissait pleinement à travers une institution comme le mariage. Par le truchement de la dot, l'échange matrimonial donnait lieu à une circulation intense de biens et de services du lignage-acquéreur au lignage-fournisseur. Ces biens étaient en partie produits par le groupe lui-même (boeufs, cabris, moutons), en partie acquis de l'extérieur par le biais de l'échange à longue distance décrit ci-dessus (pagnes, objets en cuivre servant de matière première à la fabrication des diqé, bracelets à usage spécifiquement matrimonial). A la production de biens s'ajoutait celle de services: l'acquéreur de femme devait être à tout moment "disponible" pour porter à son allié l'aide dont il pouvait avoir besoin. Or comme le paiement de la dot n'était pas une dette dont on s'acquittait une fois pour

(1) G. BALANDIER: Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, nouv. cité, p. 349.

toutes, mais un processus, qui s'étalait dans le temps, et que le souci permanent du Guéré était d'acquérir une femme supplémentaire, tout son effort de production était constamment orienté vers la satisfaction des exigences du système matrimonial.

3. Les besoins à finalité domestique.

"La tendance de l'être à persévérer dans l'être" constitue enfin dans toute société le moteur premier de l'activité productrice. L'acquisition des biens indispensables à la survie biologique fait du besoin domestique le souci permanent et quotidien de l'individu. Ces exigences sont essentiellement de deux ordres: se nourrir, se loger - accessoirement se vêtir et se soigner. Mais si l'expression de ces besoins est moins spectaculaire que la manifestation de ceux à finalité sociale, leur satisfaction n'occupe pas moins le groupe d'une façon quasi permanente.

Si d'une façon schématique il est possible de ramener les motivations de l'univers économique traditionnel à la satisfaction de cette triple finalité, les clivages entre paliers d'orientation n'étaient cependant pas toujours aussi nets. Ainsi l'acquisition de certains biens rares et complémentaires satisfaisait-elle, à la fois par le mécanisme de l'échange et la destination qui leur était assignée, une finalité économique et une finalité sociale. Les mêmes imbrications existaient entre biens liés à un circuit de nature apparemment exclusivement économique et biens destinés à la consommation domestique.

La réalité était donc bien plus complexe, et le "phénomène social total" qu'elle constituait ne peut être "disséqué" aussi facilement. Ce découpage en paliers ne doit donc être considéré que comme un outil d'analyse destiné à faciliter l'investigation. L'étude des niveaux d'activité nous montrera en effet que ces différents paliers d'orientation, sur le plan de la substance, s'imbriquaient étroitement les uns dans les autres.

B! Les niveaux d'activité

Il est possible de distinguer dans l'univers économique traditionnel trois grands niveaux d'activité: ramassage, production, transformation.

1! Les activités de ramassage

Nous entendrons par activités de ramassage celles dont la somme des valeurs ajoutées du produit final était sinon voisine de zéro du moins aucunement en rapport avec la valeur finale du produit. Nous distinguerons les activités de ramassage proprement dites et la cueillette, l'élevage, enfin la chasse et la pêche. Ramassage, cueillette et élevage se caractérisaient par l'absence de techniques ou l'utilisation de techniques rudimentaires. Chasse et pêche avaient recours au "détour productif" et impliquaient l'existence d'un certain niveau de technicité.

a) Ramassage et cueillette

-Obtention du produit final sans intervention de technique: ramassage de fruits sauvages, plantes, écorces et feuilles à usage alimentaire ou médicinal, noix de cola, champignons, escargots, etc...;

-Obtention du produit final avec recours à des techniques rudimentaires: mise au point de techniques de grimper pour la récolte des régimes de palme, de techniques d'extraction des larves, de capture des termites; etc!...

b) Elevage

Dans la société guéré traditionnelle, l'élevage (boeufs, cabris, moutons, volaille), malgré le caractère hautement valorisé du produit final (dont la destination était presque toujours sociale ou rituelle; dot, funérailles, sacrifices, etc!...) ne mettait en oeuvre aucune technique de production, et peut pour cette raison être assimilé à une

simple activité de ramassage.

Les animaux étaient toujours appropriés (le troupeau de bovins était un bien lignager, dont l'aîné du groupe assurait le contrôle) mais évoluaient en toute liberté, cherchaient eux-mêmes leur nourriture, se reproduisaient naturellement, et n'étaient l'objet d'aucune surveillance ni d'aucun soin. Plutôt que de les enfermer ce sont les récoltes que l'on "enfermait", en édifiant autour des champs de riz des clôtures contre les boeufs, les cabris et les moutons. Aucun sous-produit de l'élevage n'était utilisé: le lait était considéré comme un aliment dégradant, ravalant l'homme au rang d'animal, puisque sa destination première était de servir de nourriture au veau, au chevreau ou à l'agneau. L'oeuf était un poulet en puissance, et sa consommation correspondait à une destruction de capital.

c) Chasse et pêche

Chasse et pêche se différenciaient des activités précédentes en ce qu'elles mettaient en oeuvre un ensemble de techniques variées et quelquefois très élaborées.

Les techniques de chasse étaient de trois ordres:

-la chasse à l'arc, pour le gibier se déplaçant dans les airs ou dans les arbres (oiseaux, singes), les flèches étant le plus souvent empoisonnées;

-la chasse à l'épieu, pour le gros et le moyen gibier, évoluant à ras de sol (éléphant, buffle, phacochère, antilopes, cervidés...) ou à des hauteurs à portée de jet (panthère...);

-le piégeage: les techniques de piégeage étaient variées et visaient aussi bien le gros que le petit gibier: fosse à éléphant, piège à buffle, piège à biche, piège à agouti, etc...;

La chasse était une activité presque toujours individuelle. Seule la chasse à l'éléphant impliquait la participation de deux ou de plusieurs personnes.

Les techniques de pêche étaient principalement les suivantes:

- la "chasse" au poisson: cette technique, qui survit à l'heure actuelle, nous semble la plus ancienne et la plus originale. L'appât est constitué par une boulette de manioc pilé dans laquelle on introduit un peu de tabac en poudre. Le pêcheur se déplace le long de la rivière, repère le poisson et lance la boulette. Le poisson la happe, disparaît dans les profondeurs, mais ne tarde pas à remonter en surface et à tourner sur lui-même à l'aveuglette, étourdi par le tabac. Le pêcheur se jette alors à l'eau et ramène sa prise sur la berge;
- la pêche au cordeau: il s'agit d'une corde en raphia tendue à l'horizontale au ras de l'eau, généralement entre deux pirogues, le long de laquelle étaient fixées des lignes (jusqu'à 30 ou 40) munies d'hameçons. Le cordeau était soit posé en travers de la rivière, soit traîné parallèlement au lit, un peu à la manière d'un filet;
- la pêche à la nasse: elle était le propre des femmes. Les nasses étaient de petits filets aux mailles très serrées, sorte d'épuisettes sans manche, utilisés à la manière d'un tamis, et permettant d'attraper dans les fonds peu profonds le menu poisson;
- le piégeage: la pose de pièges à poisson était de loin la technique la plus efficace et la plus rentable. Les pièges étaient soit individuels soit collectifs:
 - pièges individuels: confection d'enclos dans l'eau à proximité de la berge, ouverts sur la rivière par une

porte coulissante, maintenue en position haute par un mécanisme auquel était fixé l'appât (épis de riz, manioc), et dont le moindre dérangement déclenchait immédiatement la fermeture; pose de nasses également, différentes des filets des femmes: paniers en rotin cylindriques, avec ouverture en forme de cône, à accès facile, mais sans possibilité de sortie;

- pièges collectifs: édification, au moment de la montée des eaux, en travers de "marigots" affluents d'une rivière plus importante, légèrement en amont de leur embouchure, de barrages faits en clayonnages de bois et de bambou, permettant le passage du poisson vers l'amont, mais le retenant dans l'autre sens. Au moment de la baisse des eaux il suffisait de ramasser le poisson. Ces pièges collectifs, ou pêcheries, étaient l'oeuvre de tout le lignage, quelquefois de plusieurs lignages!

Ce qui caractérise les activités de ramassage c'est qu'elles ne constituaient jamais des activités à plein temps! L'individu, ou la collectivité, ne s'y consacraient qu'accessoirement et qu'occasionnellement. Il en était tout autrement des activités de production.

2. Les activités de production

Par activités de production nous entendrons toutes celles qui, à partir de la combinaison systématique des facteurs terre (capital) et travail, aboutissaient à l'obtention d'un produit final dont l'importance était directement proportionnelle à la somme des valeurs ajoutées.

Dans l'univers guéré précolonial les activités de production étaient essentiellement centrées sur la culture du riz, auquel s'associait une série de produits vivriers: maïs, manioc, taro, et de petits légumes et condiments: gombo, aubergine, tomate, piment, feuille

à sauce ... Si l'on se reporte au système calendaire traditionnel, le paysan guéré consacrait théoriquement dix mois sur douze à la production du riz (le reste du temps était réservé à l'activité sociale). Les principales étapes du cycle agricole étaient les suivantes: repérage et défrichement de la parcelle dès l'arrivée de la saison sèche (fin décembre-janvier); abattage des arbres et brûlis (février); labourage à la houe et semis du premier riz (riz de soudure) et du maïs dès la tombée des premières pluies (mars-avril); semis du riz principal et bouturage du manioc (mai-juin); désherbage, clôture et surveillance du champ pendant la petite saison sèche (juillet-août); récolte de septembre à fin octobre.

Nous verrons plus loin comment l'organisation du système de production parvenait à coordonner harmonieusement ces différentes tâches.

3. Les activités de transformation

Nous entendrons par activités de transformation toutes celles dont le produit final était obtenu à partir de la combinaison du produit d'une activité de ramassage ou de production et d'un travail plus ou moins spécialisé. Nous distinguerons ici les activités de transformation de type domestique et les activités de transformation de type artisanal.

a) Les activités de transformation de type domestique

Elles impliquaient la connaissance tantôt de techniques rudimentaires et à portée de tout le monde, tantôt de techniques plus élaborées et à portée d'un plus petit nombre. Dans la première catégorie entraient toutes les activités relatives à la construction de la case traditionnelle, confection du clayonnage en bois, façonnage et application du pisé, tissage des papos, etc...; dans la seconde, toutes les activités de transformation de type alimentaire: fabrication de l'huile de palme ou de palmiste, du vin de palme, de la farine ou de la pâte de manioc, de la farine de maïs, etc...

b) - Les activités de transformation de type artisanal

Elles impliquaient un degré de technicité et de spécialisation nettement plus élevé, et la production de biens orientés vers la satisfaction d'un marché ou de fonctions précises. Nous distinguerons ici les activités relatives au travail des métaux, des végétaux, et la poterie.

- Le travail des métaux: il s'agissait principalement du fer et du cuivre:

- le fer: se trouvait en abondance sous la forme d'oxydes, et servait à la fabrication à la fois des armes de chasse et de guerre, et des outils aratoires;
- le cuivre: inexistant sur place, était travaillé à partir de la refonte d'objets importés (seaux, cuvettes, marmites) qui alimentaient les courants d'échange à longue distance entre la côte libérienne et l'Hinterland forestier, et servait à la fabrication de bracelets en cuivre (diqé), qui, suivant leur taille, constituaient soit la monnaie spécifique de l'échange matrimonial, soit un élément de parure pour la femme.

Fer et cuivre étaient travaillés par le même artisan, le forgeron;

- Le travail des végétaux:

- le bois: servait à la fabrication d'objets à destination soit utilitaire (mortiers, radeaux, plus récemment pirogues), soit rituelle (masques, statuettes, tam-tams, tambourins...);
- le raphia: la fibre de raphia était utilisée pour la confection des vêtements (avec certaines écorces de bois), des cordeaux et nasses de pêche, des hamacs...;

! la liane: constituait la matière première de base de l'industrie de la vannerie (paniers, sièges, couvercles, etc...);

- la poterie: elle occupait autrefois une place importante au niveau de chaque village: fabrication de jarres pour conserver l'eau, de jattes, de cruches et de pots divers. Il s'agissait là d'une activité spécifiquement féminine, la potière étant généralement la femme du forgeron.

Ce qui différencie les activités de transformation de la société guéré traditionnelle d'une véritable industrie de type artisanal c'est leur caractère non permanent et irrégulier. Le forgeron, le sculpteur, le vannier, la potière ne travaillaient que sur commande, et entre temps vquaient à d'autres tâches. Leur capacité technique les distinguait cependant des autres membres de la société, et dans la plupart des cas leur conférait un statut spécial.

Cette revue des niveaux d'activité souligne l'existence d'une nette différenciation des tâches, et partant d'un certain degré de spécialisation. L'examen des normes internes de fonctionnement du système de production nous permettra d'étayer ces conclusions et d'en préciser le contenu.

C) L'organisation de la production.

Après avoir défini les besoins et les niveaux d'activité, l'analyse de l'organisation-même de la production, à travers ses principes et ses formes, nous permettra de mieux définir le degré de rationalité du système économique traditionnel.

1. Les principes d'organisation

L'organisation traditionnelle de la production se caractérisait par trois traits principaux: la spécialisation clanique, la division

sociale du travail, l'existence d'un système de contrôle..

a) La spécialisation clanique.

Le bloa-dru (confédération d'alliance), malgré l'absence de toute structure politique institutionnelle, formait une unité territoriale fonctionnelle, et pour l'essentiel de ses besoins, capable de vivre autarciquement. Cette indépendance économique de la "tribu" était possible grâce à l'existence de surplus complémentaires d'une unité de production à l'autre, et constituait, dans une société sur laquelle planait une menace permanente de guerre, la condition sine qua non de survie du groupe. Il est donc très probable que la spécialisation de certaines tâches par clan soit apparue avec la formation des groupements de guerre, lors des migrations guéré de la savane vers la forêt. La constitution de surplus réduisait ainsi au maximum les recours à l'extérieur.

Pour les Guéré-Nidrou la spécialisation clanique dépassait le simple cadre de la production et affectait toute l'organisation socio-spatiale du groupement. Les Nidrou distinguaient des clans de pêcheurs (Glaö), de chasseurs (Zouao), de forgerons (Gbéo), de guerriers (Zaha). Les Glaö avaient leur habitat au bord du Cavally. Les Zouao étaient installés dans la zone la plus dense - et la plus giboyeuse - de la forêt. Les Zaha faisaient face aux Boo, l'ennemi traditionnel. Les Gbéo se trouvaient légèrement en retrait des Zaha, afin de pouvoir facilement assurer l'approvisionnement en armes...

b) La division sociale du travail.

Elle répondait à des normes à la fois économiques et sociales et s'opérait selon le sexe, l'âge, le statut:

- selon le sexe: certaines tâches étaient spécifiquement féminines (cueillette des plantes alimentaires à usage domestique, préparation des repas, corvée d'eau et de bois, labourage, semis, désherbage...); d'autres spécifiquement masculines (débroussement, abattage

des arbres, brûlis, clôturage, chasse...); quelques unes communes, mais avec recours à des techniques différentes (construction de case, récolte du riz, pêche...);

- selon l'âge: certaines tâches incombait aux enfants (surveillance des champs), d'autres aux adultes (toutes les tâches exigeant de la force...), d'autres enfin aux vieillards (artisanat de type domestique...);
- selon le statut social: un célibataire et un homme marié n'avaient pas les mêmes obligations de travail. L'homme marié était tenu de faire autant de champs qu'il avait d'épouses. Le célibataire se devait à la rigueur de contribuer, avec son père, ou un frère aîné, à la seule préparation du champ de la mère. Une fille non mariée n'avait pas le droit d'avoir un champ. Un chef de lignage n'avait pas les mêmes contraintes qu'un simple chef de ménage, etc...

c) Le système de contrôle.

Ce qui rendait le système de production traditionnel à la fois cohérent et efficace, c'était le pouvoir de contrôle reconnu aux vieux. Ce pouvoir était véritablement coercitif, et lié au rôle de régulation sociale que les anciens jouaient au sein du clan. Nous avons déjà vu que le troupeau de bovins était un bien lignager. Il en était pratiquement ainsi de tous les biens qui entraient dans la constitution de la compensation matrimoniale: cabris, pagnes, bracelets en cuivre, fusils de traite... Par le biais du paiement de la dot, les vieux pouvaient donc exercer une pression permanente à n'importe quel niveau sur n'importe quel membre du lignage. Pour un jeune, refuser de jouer le jeu, c'était se voir interdire l'accès au mariage et, partant, au statut d'homme. Pour un adulte, l'acquisition d'une femme supplémentaire était également fonction du bon vouloir des vieux. Un tel pouvoir de contrôle ne pouvait donc que renforcer l'efficacité du système.

2. Les unités de production.

L'organisation de la production se faisait sur une base à la fois familiale (groupe domestique) et sociale (existences de sociétés d'entraide).

a) Le groupe domestique

Il correspondait à la famille conjugale mono - ou polygynique. En cas de famille polygynique il se subdivisait en autant d'unités de production que la famille comptait de cellules matricentriques. La véritable unité de production de base s'articulait donc autour de la femme mariée, qui, en règle générale, possédait un champ propre. Le chef de la famille polygynique participait, pour des activités précises, à l'ensemble des tâches, mais jouait essentiellement un rôle d'orchestration.

Le groupe domestique représentait l'élément de travail permanent de l'unité de production. Il assurait quelquefois à lui seul l'ensemble des activités. Mais le plus souvent il avait recours à la société d'entraide.

b) La société d'entraide.

La société d'entraide (pã) était un groupe de travail qui rassemblait selon des critères données, en principe au niveau du lignage, de plusieurs lignages quand la communauté n'était pas fondée sur un groupe de descendance unique, un certain nombre de personnes en vue de l'exécution d'une tâche de production précise. Il existait trois types de pã :

- la société des hommes, la plus importante, chargée de l'exécution des tâches exigeant une certaine force physique (défrichement et abattage des arbres notamment). Elle avait en tête l'homme auquel la communauté reconnaissait les qualités de "meilleur défricheur" du village, appelé kula-ba, littéralement "père de la forêt", statut

qui n'avait rien de rituel mais correspondait effectivement aux qualités physiques de son détenteur. Celui-ci était directement secondé par deux aides, futurs prétendants au titre, également réputés pour leur courage et leur ardeur au travail;

- la société des femmes, à qui incombait le "labourage" du champ et le semis du riz;
- la société des jeunes (garçons et filles), à qui l'on confiait les opérations de récolte.

Le recours aux deux dernières formes de société constituait jadis la norme: tout le monde puisait dans cette forme de travail collectif. Le système de rémunération était purement symbolique (nourriture, bracelets en cuivre, pagnes), dans la mesure où chaque membre était tour à tour débiteur et créancier. Faire appel par contre à la société des hommes exigeait que le bénéficiaire fût "bien assis" et entraînait le plus souvent de gros frais. Il n'y avait qu'un seul cas où kula-ba intervenait spontanément et gratuitement: quand un homme, blessé au cours d'une tâche de défrichement, se trouvait incapable de poursuivre son travail, et qu'une menace s'instaurait donc sur l'ensemble de sa famille (1).

La caractéristique de ce système d'entraide était la répartition hautement fonctionnelle des tâches. Chaque type de société avait un domaine d'intervention précis, ce qui lui permettait une rotation rapide et efficace. L'appartenance d'un individu à un pã ne le gênait par ailleurs nullement dans l'exécution des activités qui lui étaient

(1) Un proverbe guéré dit: "La brousse fait la guerre à la vie humaine". Il est donc normal que les hommes à leur tour, en cas de coup dur, ressèrent leur alliance pour combattre leur ennemie.

dévolues au sein de son groupe domestique: le fait que travail masculin et travail féminin se succédaient dans le temps permettait tantôt à la femme, tantôt à l'homme de vaquer aux opérations de production (essentiellement d'entretien et de surveillance) que ne prenait pas en charge la société.

La spécialisation clanique, la division sociale du travail, l'existence d'un système de contrôle et d'unités de production fonctionnelles constituaient autant de techniques d'intervention destinées à adapter au mieux les niveaux d'activité aux paliers d'orientation. Ces normes de fonctionnement assuraient au système de production traditionnel à la fois une solide cohérence interne et une remarquable efficacité.

*
* *

L'économie de la société guéré précoloniale était une économie du besoin. Le système de production qu'elle avait secrété cherchait à satisfaire un certain nombre d'activités (de ramassage, de production et de transformation), en fonction de motivations précises (à finalité économique, sociale ou domestique) et à l'aide de techniques d'intervention données!

Tel que nous l'avons présenté, peut-on dire que ce système était rationnel ? En termes de marginalisme la rationalité se mesure au degré d'adéquation entre l'ensemble des préférences du sujet et leur satisfaction. Or le système que nous venons de décrire nous semble combiner harmonieusement motivations, niveaux d'activité et organisation technique de la production. En satisfaisant à la fois les besoins de l'individu (et en premier lieu les besoins alimentaires quotidiens) et les exigences de l'organisation sociale (en matière matrimoniale notamment) le système de production de la société guéré traditionnelle nous apparaît effectivement comme hautement rationnel.

II. L'AGRICULTURE COMMERCIALE ET SON IMPACT: DONNEES DE STRUCTURE.

L'introduction de l'agriculture commerciale, sous la forme de la culture caféière, accessoirement cacaoyère, a sérieusement perturbé les fondements de l'univers économique traditionnel. En juxtaposant à une économie du besoin une économie du profit elle a fait de la monnaie, instrument d'échange et de réserve par excellence, l'articulation principale des rapports de production nouveaux. C'est ce que nous essaierons de montrer, sur le plan de la structure, à travers l'examen des modifications d'une part du terroir villageois, d'autre part des fonctions de production et de consommation telles qu'elles ressortent de l'analyse de quelques budgets familiaux.

A. Le terroir villageois actuel

Le terroir de Ziombli, sur lequel porte cette étude, fut levé d'avril à septembre 1965 (1). Une enquête agronomique suivit l'établissement du parcellaire en décembre de la même année, et nous fournit l'essentiel des données sur le milieu physique (2). L'optique de notre recherche ne revêtit au départ aucun caractère géographique: notre but était simplement de mieux saisir comment les différentes unités sociales

(1) La technique de cadastration utilisée fut la suivante: levé du terrain (limites du terroir, réseau hydrographique, pistes, layons, parcelles cultivées, surfaces habitées) à la boussole et au topofil, puis report au rapporteur et au double-décimètre des azimuts magnétiques et des distances. La première étape de ce travail fut confiée à un enquêteur préalablement entraîné au maniement de la boussole, assisté de deux manoeuvres chargés du layonnage (une telle équipe est susceptible de mesurer en moyenne 4 à 5 parcelles par jour); quant au report sur le plan, nous l'effectuâmes nous-même. L'application de cette méthode nous a permis d'effectuer le levé du terroir de Ziombli en moins de 5 mois.

(2) Cette enquête fut effectuée par Didier PICARD, agronome à l'ORSTOM, que nous remercions ici très vivement.

constituant la communauté villageoise se projetaient dans l'espace. L'ampleur que prit rapidement notre investigation et l'importance des matériaux recueillis nous amenèrent cependant progressivement à traiter notre information autant en géographe (avec toutes les lacunes imputables à notre manque de formation en ce domaine) qu'en sociologue. Aussi le canevas que nous proposons ici n'est-il pas celui de la monographie de terroir classique et ne revendique-t-il aucun caractère d'achèvement.

I: Le milieu physique

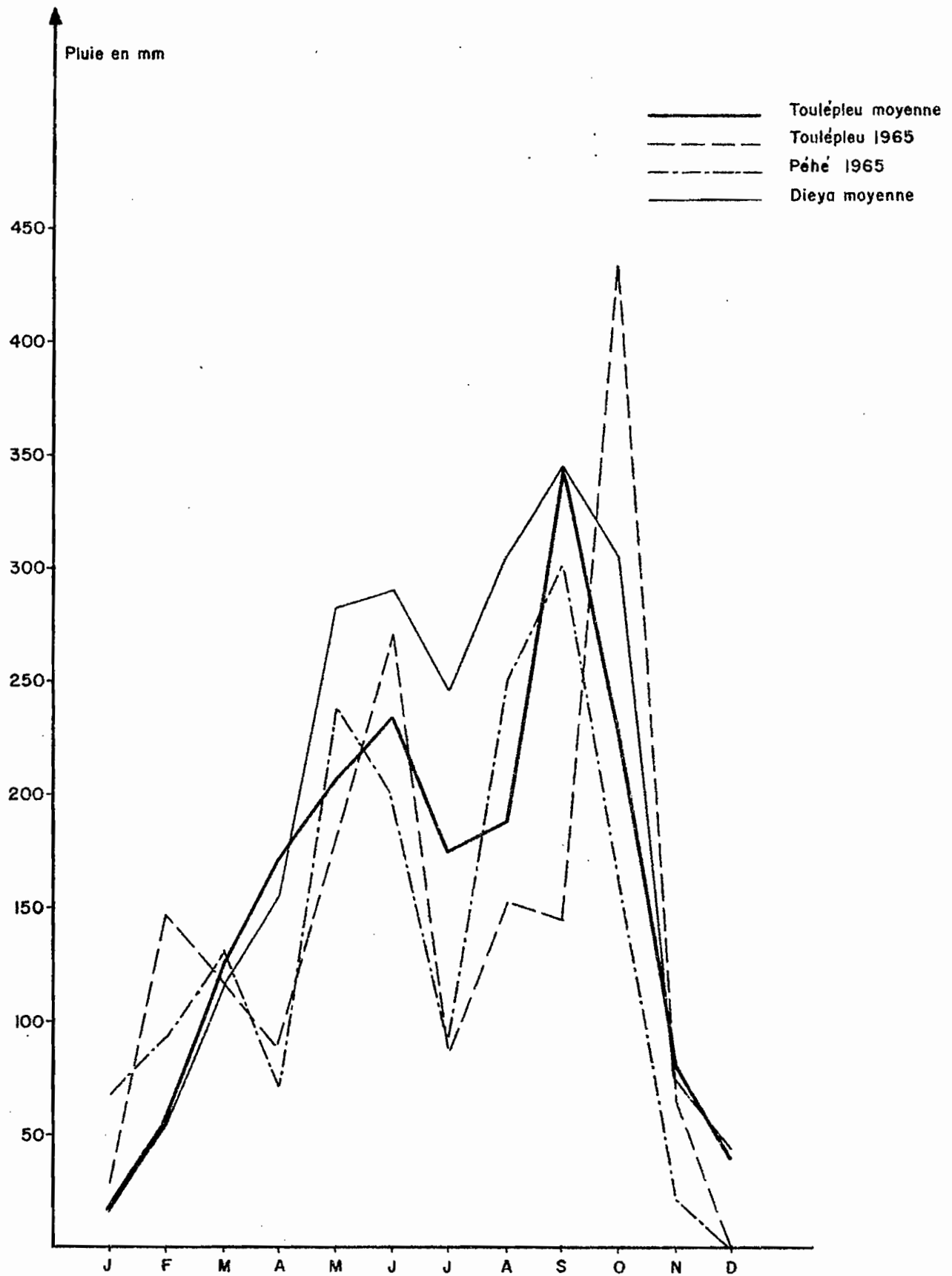
a) Le climat

Il est de type équatorial, chaud et humide, et se caractérise, comme nous l'avons déjà souligné dans l'Introduction, par l'alternance de deux saisons sèches et de deux saisons des pluies: grande saison sèche de décembre à mars, petite saison des pluies d'avril à juin, petite saison sèche en juillet-août, grande saison des pluies de septembre à novembre.

Les données pluviométriques disponibles (cf. graphique ci-joint) concernent différents points situés autour de Ziombli: Toulépleu, à 5 km au N-W à vol d'oiseau, mais séparé du village par une ligne de collines; Péhé, à 15 km à l'Est, séparé simplement par le Cavally; Dieya, à 30 km environ à l'Est, où quelques relevés ont été faits sur une plantation de café européenne (la plantation Le Roy) de 1939 à 1942, puis en 1963-64. La pluviométrie moyenne de Toulépleu, sur plus de 30 ans, montre que la quantité annuelle de précipitations est importante: 1.863 mm.

A Toulépleu, pour l'année 1965, année de notre enquête, le mois de février a été marqué par une pluviométrie exceptionnelle. Par contre la petite saison des pluies a commencé avec du retard, avril étant beaucoup plus sec que d'ordinaire. Le minimum de juillet a été prononcé. Août et septembre ont été relativement secs, mais octobre fut anormalement pluvieux.

PLUVIOMETRIE



A Péhé, le déficit d'avril a été également ressenti. Le premier maximum fut enregistré en mai au lieu de juin. Le déficit de juillet a été, lui aussi, accusé, mais août a été relativement pluvieux, et le maximum absolu a bien été enregistré en septembre.

A Ziombli, ces déficits d'avril et de juillet se sont faits sentir. Les semis de riz ont été retardés, et n'ont bénéficié que de deux mois de forte humidité pour se développer. Le caféier a lui aussi souffert de la sécheresse de juillet. L'année 1965 n'aura donc été favorable ni à l'une ni à l'autre culture.

b) Le cadre morphologique

Le terroir de Ziombli s'étend entre les collines du Mont Sahon (derniers contreforts Sud de la chaîne du Nimba) et le Cavally, de part et d'autre d'un axe long de 5 km et orienté NNE-SSW, sur une superficie de 15 km² environ. Deux zones nettement distinctes se partagent cet ensemble: une zone montagneuse au NW (en gros 1/6ème de la surface totale, la limite du terroir suivant la ligne de crête); une zone plate, assez homogène, constituée par les alluvions du cours moyen du Cavally et allant jusqu'au fleuve. Celui-ci coule nettement en contrebas en saison sèche, et quitte son lit, par endroits, en saison des pluies. Ce lit est entaillé par une série de "marigots" de faible importance, pratiquement à sec une bonne partie de l'année, à l'exception du Trouhin qui passe à 400 mètres au Sud de Ziombli et qui en période de forte sécheresse, quand les puits sont taris, alimente le village en eau. Quelques rares levées modifient légèrement le paysage vers le Sud (emplacement de Klabo notamment).

c) Les sols (1)

Le terroir de Ziombli est classé dans la catégorie des sols

-
- (1) L'étude des sols s'est faite par profils culturaux le long de deux axes NW-SE, grossièrement parallèles et passant l'un par Ziombli, l'autre plus au Nord. Des sondages à la tarière le long d'un axe N-S ont complété ces observations!

ferralitiques très lessivés (1).

Les sols de la zone de collines sont fortement gravillonnaires (entre 30 et 80 % de refus au tamis de 2 mm), avec de gros blocs (10 à 20 centimètres de diamètre et plus), et parfois une cuirasse, à un mètre de profondeur. Dans la plupart des cas l'horizon superficiel est plus gravillonnaire que l'horizon profond. La texture de la partie fine est essentiellement argileuse dans les horizons moyens et profonds, l'horizon de surface étant généralement équilibré. Les sols de pente ont une fertilité très réduite du fait de l'importance des gravillons, cailloux, blocs granitiques, et de leur pauvreté chimique. Les sols de bas de pente sont relativement moins gravillonnaires et chimiquement plus riches. Les racines pénètrent difficilement dans ces sols.

Les sols alluvionnaires ne sont que très faiblement et partiellement gravillonnaires. Leur texture est très variable: argileuse, sableuse, argilo-sableuse, argilo-sablo-limoneuse... Les terrains éloignés des marigots et du fleuve, légèrement surélevés, sont sains sur une bonne épaisseur. Les terrains en bordure de marigot ou du fleuve souffrent d'un engorgement important. Les racines descendent, dans ces sols, à des profondeurs variables, suivant l'importance des traces d'hydromorphie.

2. Les caractéristiques agraires

a) L'occupation du sol

Sur les 1.500 hectares que couvre le terroir de Ziombli quelques 250 ne sont pas - ou difficilement - cultivables: forêts sacrées, restées primaires, et où seuls les hommes-médecine pénètrent, ravins, mais surtout pentes du Mont Sahon, dont la déclivité est souvent supérieure à 50 %. Un peu moins de 93 hectares sont consacrés en 1965

(1) cf. carte pédologique de la Côte d'Ivoire au 1/2.000.000ème, établie par B. DABIN, N. LENEUF, G. RIOU - ORSTOM : Abidjan, 1960.

aux cultures commerciales. La culture vivrière dispose donc de 1.150 hectares environ, dont un peu plus de 130 effectivement cultivés.

Le parcellaire planétaire (cf. plan au 1/15.000ème ci-joint) reflète assez fidèlement la structure des sols: le terroir est grosso-modo divisé en deux par une zone très peu cultivée qui au Sud de Ziombli s'étend NE-SW. Il s'agit de sols particulièrement rocailleux à l'Ouest de la piste Ziombli-Klabo (lieu-dit sohuikula, littéralement "la forêt des cailloux"), à base d'une argile très compacte, appelée koho-blo, littéralement "terre de termitière", et très peu fertile, à l'Est. D'autres vides apparaissent sur le Mont Sahon, au NW, ainsi que le long du Cavally, où certaines zones sont complètement submergées par les eaux du fleuve en saison des pluies.

b) Les cultures et leur répartition

Nature

+ Les cultures vivrières

Nous avons vu que la culture principale de la société guéré traditionnelle était le riz (koho), auquel s'associait une série de produits vivriers (maïs, manioc, taro, banane) et de petits légumes et condiments (gombo, aubergine, tomate, piment...).

Avant la pénétration européenne les Guéré-Nidrou cultivaient trois variétés de riz: twissõ, littéralement "(riz de) deux mois", en réalité riz de trois mois, riz de soudure au cycle très court, semé dès les premières pluies sur une partie du futur champ, et destiné à assurer sans trop de difficultés (pour ce qui concerne l'alimentation des enfants notamment) le joint avec la grande récolte; koho-su, littéralement "riz aussi", riz de 4 mois, particulièrement résistant aux conditions climatiques les plus dures; tuhu-koho, littéralement "riz de beaucoup", c'est à dire de la multitude, cette variété étant cultivée par la majorité de la population), riz de 4 mois également, moins résistant que le précédent mais meilleur au goût, et qui proviendrait de l'Est.

A ces variétés se sont ajoutées depuis la pénétration européenne deux espèces nouvelles: l'une vers 1937, taï-koho, littéralement "riz de Taï", amenée de la localité de ce nom (1) par des "manoeuvres" alors "affectés" par l'administration coloniale aux travaux de construction de la route Guiglo-Tabou, riz de 4 mois; l'autre, kamma (appellation d'origine), introduite du Libéria vers la même époque, et qui a un cycle de 5 mois.

La variété twissô est actuellement en voie de disparition: elle n'a plus véritablement sa raison d'être depuis que l'économie monétaire permet d'assurer la soudure avec du riz d'importation! Sa culture nécessitait en outre un travail que les exigences actuelles du système de production, du fait de l'introduction du café, ne libèrent plus. Les autres variétés de riz continuent toutes à être cultivées, au gré des préférences féminines (la femme étant seule juge en ce domaine), et souvent côte à côte sur la même parcelle. Aussi est-il très difficile d'établir la part exacte de chacune. Il semblerait cependant que kamma soit de nos jours l'espèce la plus prisée, à la fois pour la qualité de ses rendements (les épis sont longs et lourds) et le manque d'intérêt qu'elle inspire à l'agouti (2), qui se meut difficilement à travers ses épis trop denses, souvent couchés, obstruant de ce fait le passage, mais surtout n'offrant aucune ombre à ce rongeur qui répugne à opérer en plein soleil.

(1) Taï est situé à quelques 150 km à vol d'oiseau au Sud-Est du pays Nidrou.

(2) La prolifération des aulacodes (*Thryonomys swinderianus*), plus couramment connus sous le nom d'agoutis, véritable fléau à l'heure actuelle dans la zone entre Nuon et Cavally, est liée, disent nos informateurs, à la disparition quasi totale de la panthère. La multiplication des fusils a entraîné une véritable extermination de ce fauve dans les forêts de l'Ouest.

Jusqu'en 1933 une seule variété de manioc (pugehi) était cultivée en pays nidrou: paha-ulé, littéralement "abondance avec jalousie", espèce aux rendements énormes (comme son nom l'indique), très résistante, aux tiges relativement courtes, offrant donc peu de prise au vent, et pouvant rester en terre jusqu'à deux ans. Vint s'y ajouter à cette date "bateau", variété importée de la région de Tabou, en bordure de mer, pays des navigateurs et des "bateaux", meilleure au goût, mais moins résistante aux intempéries.

Quatre variétés de maïs (qbahu) se sont par contre toujours partagées le terroir de Ziombli: bli-qbahu, aux feuilles noires et aux grains tachetés de roux, variété la plus appréciée; daire-dje, littéralement "le singe-crapule (il s'agit du cercocèbe) ne voit pas", genre de variété naine, guère plus haute que le riz et aux épis tout petits, actuellement en voie de disparition; qbaha, variété aux épis gros et courts, au goût excellent; ko-kohu, aux épis longs et aux grains très gros, moins bonne au goût, mais se prêtant particulièrement bien, de par son allure générale et son poids, au commerce.

+ Les cultures commerciales

La pénétration coloniale a introduit et juxtaposé à la traditionnelle production vivrière la culture du café et du cacao. Les premières plantations furent créées coercitivement à Ziombli - comme dans tous les villages de l'ancienne Subdivision de Toulépleu - en 1933, et étaient conçues par l'Administration comme des parcelles expérimentales collectives devant inciter la population à adopter rapidement les deux nouveaux produits. Mais très vite café et cacao connurent des destinées différentes.

La plantation expérimentale de café fut abandonnée avant même qu'elle ne commençât à produire: l'Administration n'avait pas compté avec l'allergie des Guéré non seulement au travail coercitif (ce qui est normal) mais également à toute forme de travail communautaire au niveau du village. Aussi la première plantation née de l'initiative individuelle

ne vit-elle vraiment le jour qu'en 1936. Il n'est par conséquent pas étonnant qu'en 1945 il n'y eût encore, sur notre terroir, que 7 caféières, représentant à peine 6,5 ha de culture.

Il fallut la montée en flèche des cours de la campagne 1954/55 pour que le café acquît véritablement droit de cité: de 29 ha en 1953 la surface cultivée passa à 84 ha en 1959, 63 % des plantations actuelles ayant été créées pendant cette période. Ce mouvement s'arrêta cependant net en 1960, quand les cours, retombés dès 1956 à des taux moins alléchants, en grande partie sous l'influence de l'intervention de la Caisse de Stabilisation (créée en 1955), n'offrirent plus au producteur les mêmes possibilités de spéculation. Aussi de 1960 à 1965 la superficie caféière ne s'agrandit-elle que d'environ 3 ha. Elle n'a pratiquement pas évolué depuis (1).

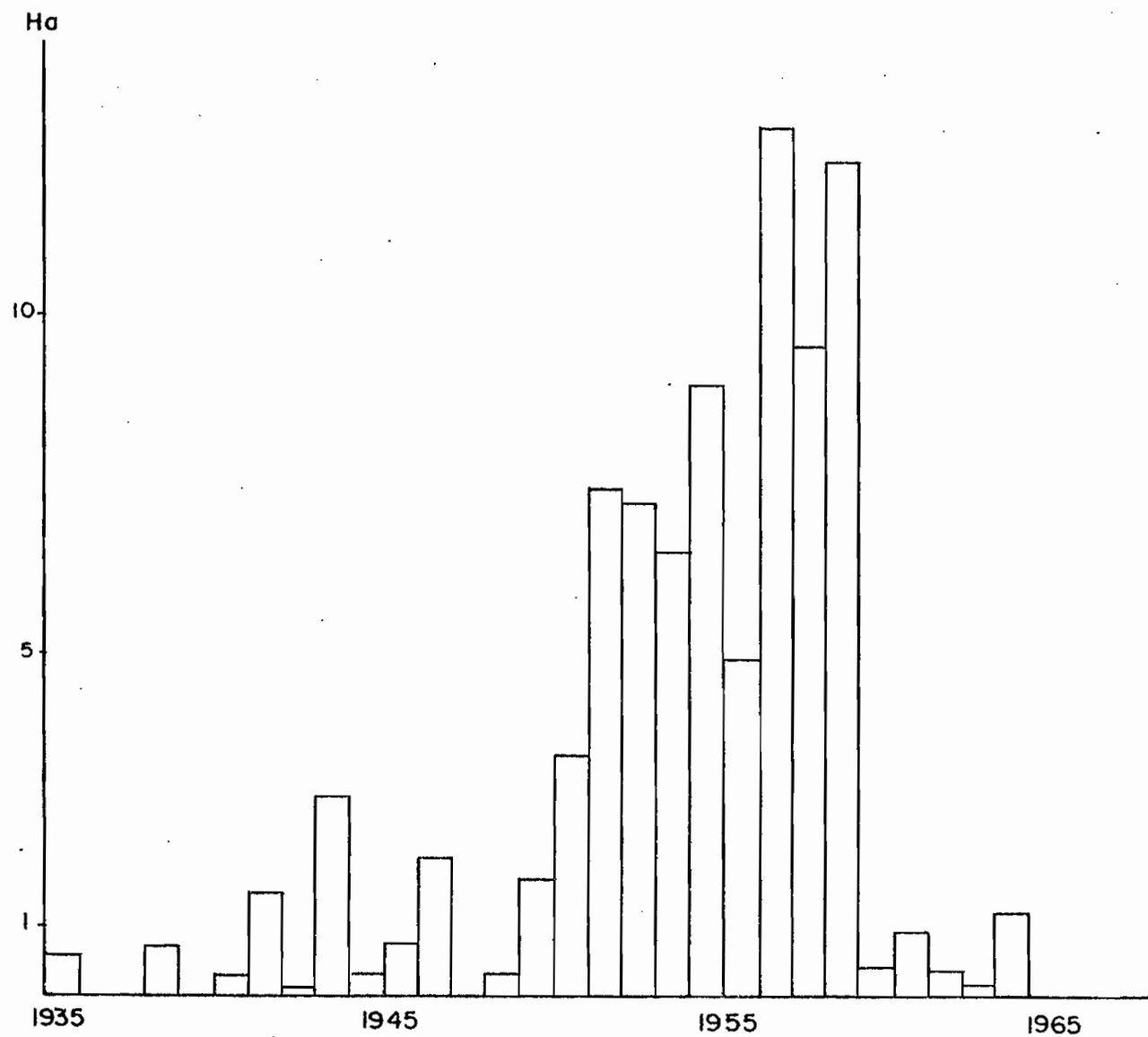
Quatre variétés de café se partagent le terroir de Ziombli: le Robusta (de loin le plus important), le Sikasso, le Kouilou, le café "sauvage" (kula-café, "café de forêt", variété poussant à l'état sauvage sur certains sols gravillonnaires du territoire villageois, et que plusieurs planteurs ont adopté; son seul défaut, au dire de nos informateurs, est de s'épuiser trop vite).

Les tableaux et diagrammes ci-joints donnent une idée de l'évolution de la culture caféière à Ziombli de 1936 à 1965. La caractéristique principale en est la jeunesse des arbres: 48,5 % ont moins de 10 ans, 44 % de 10 à 20 ans, et 7,5 % seulement plus de 20 ans. Mais ce qui ressort bien plus encore de ces données quantitatives, c'est l'accès tardif du village à une économie de type véritablement monétaire: en comptant que les plants mis en terre de 1952 à 1960 n'ont commencé à produire que 5 ans après, ce n'est qu'à partir de 1957 que l'apport de ces revenus de type nouveau s'est fait réellement sentir à une échelle importante. Jusqu'à cette date en effet une vingtaine de plantations à peine, couvrant une quinzaine d'hectares, était en production.

(1) Rappelons qu'une loi, soucieuse de maintenir un certain équilibre entre production et quotas d'exportation, interdit depuis septembre 1965, sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire, la création de plantations nouvelles.

EVOLUTION DE LA CULTURE CAFEIERE DE 1936 à 1965

DIAGRAMME DE DETAIL



EVOLUTION DE LA CULTURE CAFEIERE DE 1936 à 1965

Année de culture	Nbre de plantations	Superficie cultivée (en ares)	%	Superficie cumulée (en ares)	% cumulés
de 1936 à 1945	7	643	7,4	643	7,4
de 1946 à 1953	24	2.287	26,2	2.930	33,6
1954	9	654	7,5	3.584	41,1
1955	13	895	10,3	4.479	51,4
1956	10	491	5,6	4.970	57,0
1957	13	1.268	14,6	6.238	71,6
1958	16	947	10,9	7.185	82,5
1959	18	1.218	14,0	8.403	96,5
de 1960 à 1965	8	305	3,5	8.708	100
T O T A L	118	8.708	100,0	8.708	100,0

La plantation expérimentale de cacao connut dans un premier temps le même sort que celle de café. Elle ne dut, une dizaine d'années plus tard, qu'aux efforts d'un agent des services de l'Agriculture originaire du village d'être "reprise", nettoyée et remise en exploitation. C'est ce qui explique qu'apparemment le cacao soit plus ancien à Ziombli que le café. Il n'en est rien en réalité, puisque la première cacaoyère individuelle n'a été fondée qu'en 1944.

Le cacao n'acquit cependant jamais véritablement droit de cité dans la région de Toulépleu. L'une des raisons en fut certes l'effondrement complet des cours à la suite de la crise économique mondiale de 1929-32. Mais le motif profond de cette désaffectation relève du domaine magico-religieux: en 1935, après la mort mystérieuse d'un gros

planteur de cacao dans le village de Grépleu, près de Toulépleu, il s'est mis à circuler la rumeur que le cacao portait avec lui la malédiction, que quiconque se mettrait à le planter n'en verrait pas les premiers fruits (le planteur de Grépleu était effectivement mort avant que sa cacaoyère n'eût commencé à rapporter). Cette croyance en une portée maléfique du cacaoyer n'est pas encore totalement dissipée de nos jours, et continue à nuire considérablement à l'extension de cette culture.

Aussi ne comptait-on en 1965 que 11 cacaoyères à Ziombli, couvrant la maigre surface de 5,76 ha (cf. tableau ci-après) (1).

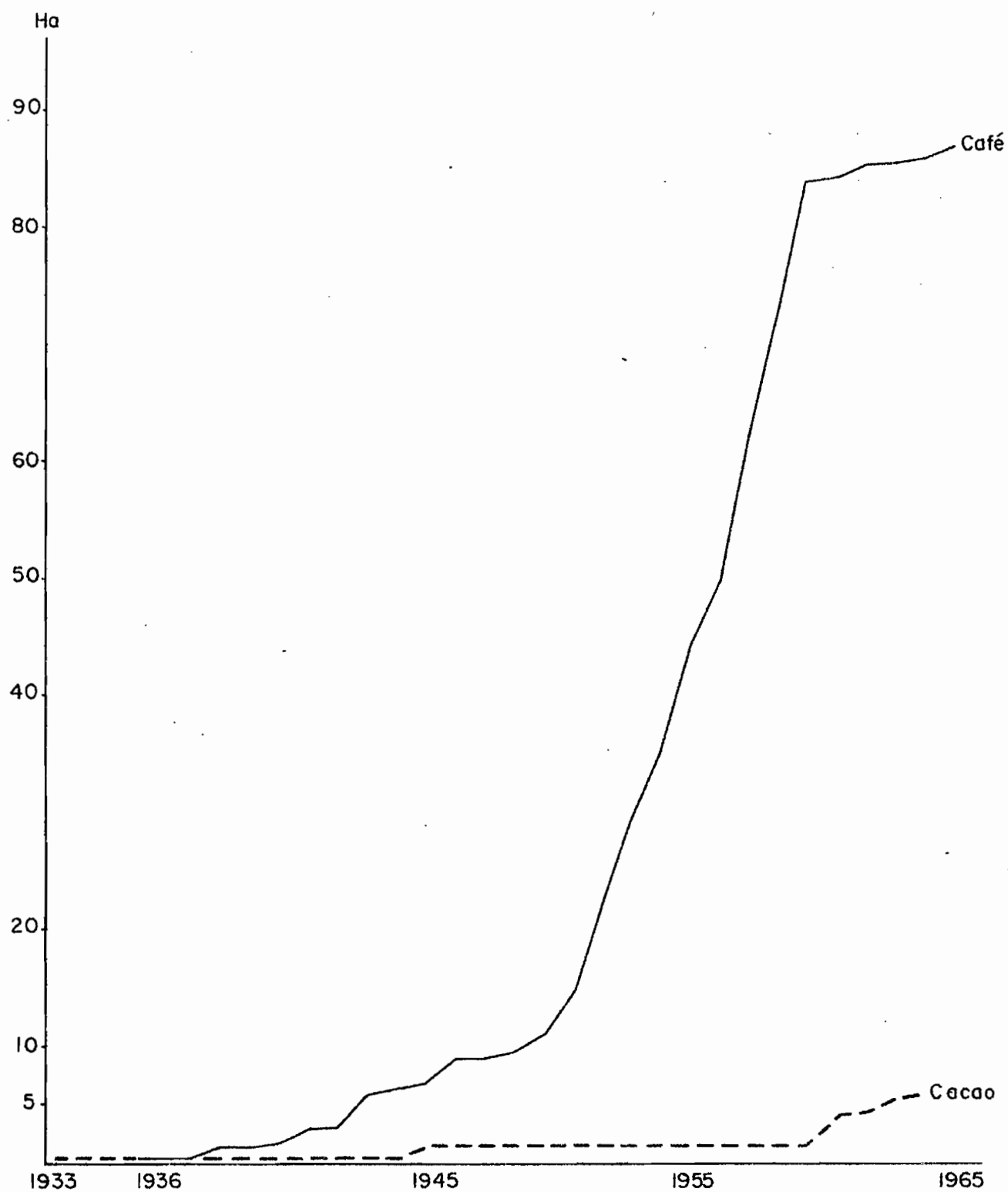
EVOLUTION DE LA CULTURE CACAOYERE DE 1933 à 1965

Année de culture	Nbre de parcelles	Superficie (en ares)	Superficie cumulée (en ares)
1933	1	63,41	63,41
1944	1	54,64	118,05
1946	1	23,86	141,91
1960	3	241,57	383,48
1961	2	72,34	455,82
1962	2	115,91	571,73
1963	1	4,76	576,49
T O T A L	11	576,49	576,49

(1) De 1965 à 1968, en grande partie sous l'incitation des autorités administratives, une trentaine de nouvelles plantations se créèrent cependant. S'agit-il d'une réhabilitation du Cacao ? Ces plantations entrèrent en production à partir de 1970.

EVOLUTION DES CULTURES CAFEIERE ET CACAOTIERE DE 1933 à 1965

COURBES CUMULATIVES



Le graphique ci-joint donne une idée de l'évolution comparative à Ziombli des cultures caféière et cacaoyère de 1933 à 1965.

- Répartition

L'analyse du parcellaire (cf. carte de répartition des cultures ci-jointe) donne pour les deux grands types de culture la répartition suivante: cultures vivrières: 133,51 ha, soit 59 % de l'ensemble des surfaces cultivées; cultures commerciales: 92,84 ha, soit 41 %.

+ Le parcellaire vivrier

Le riz n'est que rarement cultivé seul: 48 ha à peine sur les 133 du terroir vivrier (soit 36 %) lui sont consacrés sous cette forme. La règle c'est l'association riz-maïs-manioc (qui ne peut être que riz-maïs ou riz-manioc aussi); ces cultures associées couvrent plus de 60 % de la surface vivrière. La banane, peu consommée dans l'Ouest, n'entre qu'exceptionnellement dans une telle association (2 cas seulement ici). Quant au café et au cacao, présents dans 5 parcelles de vivrier, il ne s'agit pas réellement d'association, le paysan mettant souvent simplement à profit le fait qu'il dispose d'une parcelle relativement "propre" pour y piquer quelques pieds de café ou de cacao et en faire la base d'une future plantation pérenne. Le tableau ci-dessous donne la nature exacte de ce parcellaire vivrier.

PARCELLAIRE VIVRIER

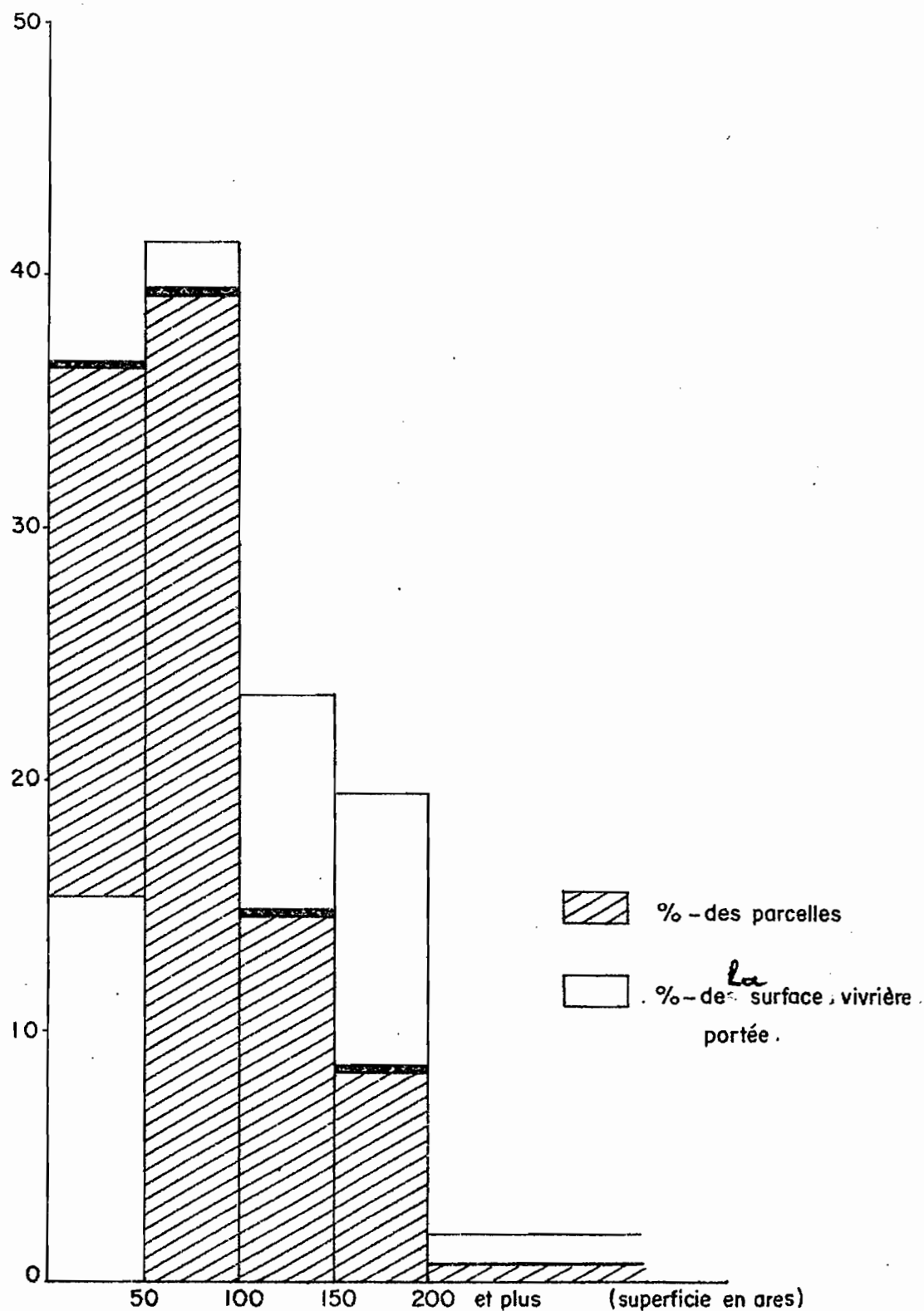
Culture portée	Nbre de parcelles	Superficie en ares	%
Riz seul	82	4.802	36,01
Riz + maïs + manioc	54	5.131	38,43
Riz + maïs	28	2.645	19,81
Riz + manioc	6	267	1,99
Riz + banane	1	41	0,30
Riz + maïs + manioc + banane	1	136	1,01
Riz + café	2	141	1,05
Riz + cacao	2	147	1,10
Riz + maïs + cacao	1	41	0,30
T O T A L	177	13.351	100,00

Si nous examinons maintenant la structure des parcelles vivrières, ce qui frappe c'est l'exiguïté des champs: le mode, comme la moyenne, s'établissent à 75 ares. En nous référant aux surfaces cultivées, il ressort certes du tableau ci-dessous que 44,5 % du parcellaire vivrier sont constitués par des champs de plus d'un hectare. Mais ces champs ne sont qu'au nombre de 32 (soit 18 % du total), alors que les parcelles de moins d'un hectare totalisent 135 unités (soit 82 %)(cf. diagramme de répartition des parcelles ci-joint). Un champ seulement a plus de 2 hectares et appartient à un cultivateur de Klabo, ancien militaire, relativement dynamique!

REPARTITION DES PARCELLES VIVRIERES EN FONCTION DE

— LEUR DIMENSION

— LA SURFACE VIVRIERE PORTEE



STRUCTURE DES PARCELLES VIVRIERES

Superficie parcelles (en ares)	Nbre	Superficie totale(en ares)	%	% cumulés
de 0 à 50 ares	65	20,53	15,4	15,4
de 50 à 100	70	53,47	40,1	55,5
de 100 à 150	26	31,27	23,4	78,9
de 150 à 200	15	25,79	19,3	98,2
plus de 200	1	2,45	1,8	100,0
T O T A L	177	133,51	100,0	100,0

+ Les plantations pérennes

• Café

La taille particulièrement exiguë des plantations est ici également frappante: 73 ares en moyenne! 50 % des parcelles ont même moins de 50 ares, et un peu ^{plus} de 25 % seulement plus d'1 hectare. Par rapport aux surfaces cultivées cependant, ce dernier quart couvre plus de 55 % du terroir caféier. La parcelle la plus petite a moins de 2 ares, la plus grande 3,5 hectares et appartient à un jeune planteur particulièrement dynamique. Le tableau ci-dessous, ainsi que les diagrammes ci-joints, reproduisent le détail de ces données.

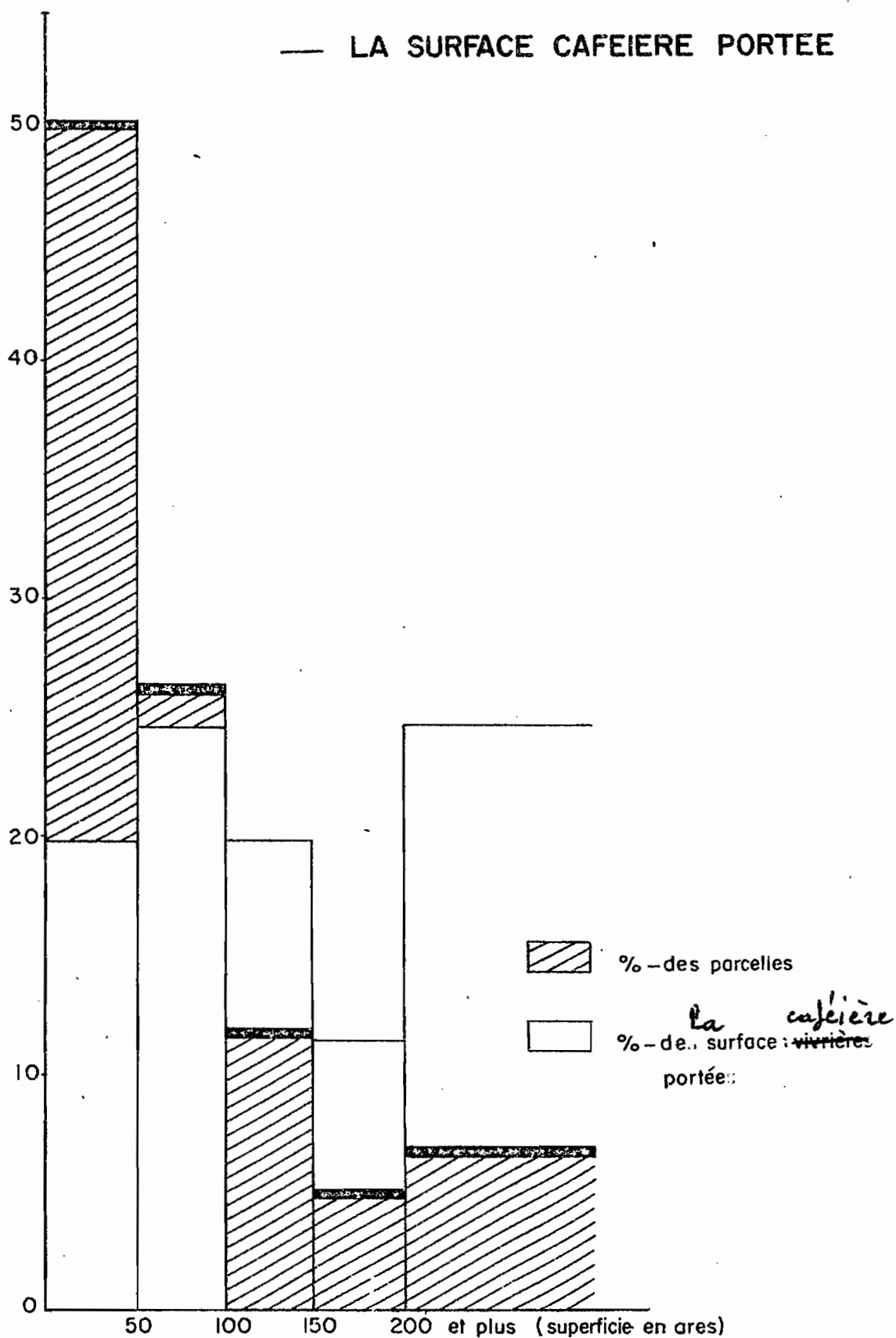
STRUCTURE DES PLANTATIONS DE CAFE

Superficie parcelles (en ares)	Nbre	Superficie totale(en ares)	%	% cumulés
de 0 à 50 ares	59	1.716,39	19,7	19,7
de 50 à 100 ares	31	2.139,77	24,6	44,3
de 100 à 150 ares	14	1.715,32	19,7	64,0
de 150 à 200 ares	6	993,74	11,4	75,4
plus de 200 ares	8	2.141,78	24,6	100,0
T O T A L	118	8.708,00	100,0	100,0

REPARTITION DES PLANTATIONS DE CAFE EN FONCTION DE

— LEUR DIMENSION

— LA SURFACE CAFEIERE PORTEE



Cette disparité entre superficies cultivées s'amenuise toutefois quelque peu si au lieu de prendre en considération le nombre de plantations on ne tient compte que des exploitations, le même planteur pouvant avoir deux ou même trois caféières. Ces exploitations sont dans une première approche au nombre de 92 (68 à 1 plantation, 22 à 2, 2 à 3), ce qui en porte déjà la superficie moyenne à 94 ares. Elles tombent en réalité à 82 si nous admettons que d'une part les femmes (5 cas), d'autre part les jeunes gens (5 cas également) propriétaires de plantation, ne sortent pas pour autant de l'exploitation du chef de ménage (mari ou père classificatoire). La taille moyenne de l'exploitation caféière dépasse dès lors légèrement l'hectare.

. Cacao

Les II cacaoyères ont une structure analogue: elles vont de 23 à 130 ares, la parcelle moyenne en totalisant 53. Elles se répartissent entre 9 exploitations (deux comptant deux plantations); à la superficie moyenne de 64 ares.

c) Les techniques culturales

En ce qui concerne la production vivrière, le système agricole continue à reproduire fidèlement et invariablement les techniques anciennes: culture itinérante sur brûlis, avec comme seul procédé de conservation des sols la jachère, qui est en moyenne de 6 ans, outillage rudimentaire (machette, houe)... La culture caféière elle-même ne s'est pratiquement accompagnée d'aucun apport nouveau: le jeune plant ne subit vraiment que les traitements rigoureusement indispensables à sa survie, puis l'arbre, parvenu à maturité, alimente davantage une économie de cueillette qu'une agriculture impliquant la mise en oeuvre de techniques novatrices.

~ Cultures vivrières

Les principales étapes du cycle vivrier correspondent toujours à

la description que nous en avons faite ci-dessus: défrichement de la parcelle dès l'arrivée de la saison sèche (fin décembre-janvier); abattage des arbres et brûlis (février); labourage à la houe et semis du premier riz (twissô) et du maïs dès la tombée des premières pluies (mars-avril); semis du riz principal et bouturage du manioc (mai-juin); désherbage, clôture et surveillance du champ pendant la petite saison sèche (juillet-août); récolte de septembre à fin octobre.

Les terrains les plus divers sont mis en culture, les sols des collines du Mont Sahon (30 % de la surface totale en 1965, ce qui est considérable), avec des pentes 30 à 50 %, aussi bien que les sols alluvionnaires plus ou moins submergés par les eaux. Avec les premières pluies les graines sont répandues à la volée. Puis la terre est remuée à la houe sur un à deux centimètres en sol gravillonnaire, sur trois à quatre centimètres en sol sableux. La densité de semis est d'environ 50 kg/ha. Les graines proviennent de la récolte précédente quand celle-ci n'a pas été totalement consommée, sinon d'achat. Aucun triage particulier n'est effectué. Les seules opérations d'entretien consistent en un vague désherbage après le premier mois (1), l'édification d'une clôture en bois pour protéger le riz des agoutis, et une surveillance du champ, quand les épis commencent à mûrir, contre les oiseaux.

Le maïs, et twissô, dont les cycles sont respectivement de deux et de trois mois, sont récoltés en premier, dès mai-juin. Puis vient le tour du riz principal, en septembre. Les épis sont coupés à l'aide d'instruments contendants, généralement de vieilles lames de couteau, au-dessus de la feuille paniculaire pour les femmes, en-dessous pour les hommes (2). Quant au manioc, qui ne vient à maturité que sept mois

(1) Seules les vieilles femmes pratiquent encore le désherbage à l'heure actuelle.

(2) Il ne nous a pas été possible d'obtenir une explication satisfaisante de cette pratique. Nous pensons qu'elle est simplement liée au fait que c'est le riz récolté par les femmes qui est consommé en premier, alors que celui récolté par les hommes est mis en bottes, ce qui exige le maintien d'une tige plus longue, et stocké. Peut-être conviendrait-il cependant de chercher plus loin, et pourrait-on rapprocher cet usage de théories psychologiques modernes qui font de la femme la consommatrice par excellence, alors que l'homme aurait plutôt une vocation d'accumulation...

après avoir été mis en terre, il est récolté au fur et à mesure des besoins, et constitue, d'une année sur l'autre, l'aliment de soudure par excellence entre le semis et la récolte du riz. Sa culture ne fait l'objet d'aucun soin et l'ancienne parcelle de riz où il s'est développé retourne à l'état de brousse avant même que la récolte ait commencé. L'opération de bouturage mise à part, il s'agit donc là d'un produit qui relève plus d'une économie de cueillette que d'une activité de production.

Avec de telles techniques il est évident que les rendements ne peuvent guère être élevés. Un sondage effectué sur la base d'un levé de carrés de densité et de rendement portant sur 1/5ème des parcelles (1) montre que les variantes extrêmes à l'hectare vont de 120 kg de paddy (soit 78 kg de riz décortiqué) à 2.160 kg (soit 1.690 kg de riz décortiqué). La médiane s'établit à 1.060 kg de paddy (641 kg décortiqués) et la moyenne à 1.090 kg, soit 712 kg de riz décortiqué. La plupart de ces parcelles portaient bien entendu toute une série d'autres cultures: maïs, manioc, gombo, tomate, aubergine, mil (rare), citrouille, piment, feuille à sauce... en quantité variable (2)!

(1) Les carrés retenus avaient 5 mètres sur 5, et furent choisis au hasard, au moment de la récolte, en fonction des zones de mûrissement du riz, et de manière à couvrir systématiquement les différentes parties du terroir. Le carré était installé à l'endroit même où se trouvait l'équipe des récolteurs (celle-ci pouvait donc aussi bien opérer en bordure qu'au centre de la parcelle), le paddy était coupé sous nos yeux, pesé, amené au campement ou au village, séché, décortiqué, repesé. Quant aux cultures associées, maïs déjà récolté, manioc encore vert, petits légumes et condiments, il fut procédé au comptage des pieds pour la première, des plants pour la seconde, à un inventaire exhaustif pour les autres!

(2) Voici à titre d'exemple le contenu de 5 carrés:

- carré n° 7: 3,150 kg de riz, 4 plants de manioc, 2 pieds de maïs, 5 pieds de mil, 4 pieds de gombo;
- carré n°14: 2,650 kg de riz seul;
- carré n°21: 3,200 kg de riz, 1 pied de gombo, 1 pied de tomate;
- carré n°28: 1,550 kg de riz, 6 pieds de maïs, 3 pieds de gombo;
- carré n°35: 2,400 kg de riz seul.

L'enquête agronomique de D. PICARD a par ailleurs établi qu'une graine de riz sur trois seulement donnait un pied, ce qui est normal étant donné la qualité des semences utilisées... La même étude a constaté une très grande irrégularité du nombre de pieds au m², un faible nombre de grains par panicule, un fort pourcentage de grains mal nourris aux extrémités des panicules, un faible poids de 1.000 grains!

- Cultures commerciales

A l'instar de la parcelle rizicole il est rare que la plantation de café ne porte que cette seule culture. Sur plus des 2/3 des plantations nous avons noté les associations les plus diverses: quelques pieds de cacao, bananiers, ananas, mandariniers, kolatiers... Ces arbres ou ces plantes sont généralement éparpillés sur une parcelle qui ne satisfait que rarement un tracé linéaire, et dont les plants ne respectent eux-mêmes aucun ordre précis et régulier de disposition (1)! Les caféières sont par ailleurs installées tant sur sols alluvionnaires (62 %) que sur sols gravillonnaires (38 %).

Si nous comparons le calendrier théorique de traitement du café, tel qu'il a été établi par l'IFCC (2) (tableau ci-contre), aux opérations effectivement réalisés par le paysan guéré sur sa plantation, l'assertion que nous faisons ci-dessus, et selon laquelle l'économie caféière se rapprochait plus d'une économie de cueillette que d'une activité de production, prend toute sa signification. Les façons d'entretien sont réduites au strict minimum: les jeunes plants sont souvent laissés sans ombrage et sans protection contre le bétail, d'où un nombre élevé de manquants; un nettoyage (exceptionnellement deux) en octobre-novembre, peu avant la récolte donc et essentiellement destiné d'ailleurs à permettre celle-ci, avec tous les inconvénients que cela comporte (chute notamment des cerises déjà mûres); l'égourmandage accompagne généralement le nettoyage, mais est fait d'une manière assez fantaisiste; le

(1) La distance d'implantation des pieds varie de 1 à 5 mètres. Il est évident que dans le premier cas les arbustes finissent par s'étouffer très vite les uns les autres, et ne peuvent connaître qu'une croissance très irrégulière.

(2) IFCC: Le calendrier agricole du planteur ivoirien de café et de cacao. Centre de Recherches de Côte d'Ivoire : Abidjan, 1964.

poudrage insecticide est insuffisant: 49 plantations, soit une quarantaine d'hectares, ont été traitées avec tout juste 115 kilos; aucun engrais, pas même de paillage, aucune pré-récolte sanitaire... Les cerises, récoltées en deux passages, sont mises à sécher souvent à même le sol, ou sur des claies, parfois surélevées, et sous lesquelles un feu contribue à accélérer l'opération.

Les observations de D. PICARD ont montré que 10 à 20 % des grains étaient attaqués par les scolytes. Aussi les rendements laissent-ils également beaucoup à désirer (1), et ne s'établissent-ils, sur 4 années, qu'à 382 kg/ha, avec des minima, quand l'année est particulièrement sèche, comme cela a été le cas en 1964, de moins de 300 kg/ha, et des maxima, les bonnes années, de plus de 400 (cf. tableau ci-après)!

PRODUCTION CAFEIERE DE 1962 à 1965

Année	Production totale (en kg)	Rendement/ha (en kg)
1962	36.341	417
1963	38.064	437
1964	25.680	294
1965	33.852	398
Moy/4 ans	33.484	382

(1) Parmi les raisons de ce faible rendement D. PICARD note d'une part l'appauvrissement du sol, le caféier possédant fréquemment 6 à 7 tiges (égourmandage mal fait); d'autre part l'affaiblissement de l'arbre, dont le développement n'est pas contrôlé.

CALENDRIER THEORIQUE DE TRAITEMENT DU CAFE

	Stade	Façons
Janvier	Début floraison	Récolte - Post récolte sanitaire - Recépage - Plantation bien nettoyée.
Février	Floraison	Post-récolte sanitaire - Entretien - Préparation nouvelle plantation.
Mars		Taille - Préparation nouvelle plantation
Avril		Piquetage - Trous pour nouvelle plantation Engrais.
Mai		Nettoyage - Egourmandage - Traitement contre scolyte. Plantation.
Juin		Débroussaillage. Sarclage - Egourmandage - Taille des branches mortes. Plantation nouvelle caféière.
Juillet		Entretien - Paillage - Egourmandage -Pré- récolte sanitaire contre scolyte des grains Lutte contre chenilles queue de rat.
Août	Grains formés	Entretien - Paillage - Egourmandage -Pré- récolte sanitaire contre scolyte des grains Lutte contre chenilles queue de rat.
Septembre	Grains formés	Entretien - Remplacement des manquants sur jeune plantation - Engrais - Etayage- Pré- récolte sanitaire lutte contre chenilles queue de rat.
Octobre	Début maturation	Nettoyage - Egourmandage - Remplacement des manquants. Engrais si non apporté en Septembre - Poudrage insecticide en vue récolte.
Novembre	Maturation	Egourmandage - Poudrage insecticide pour récolte - Récolte - Séchage, décorticage, triage - Pépinière.
Décembre	Fin maturation	Récolte. Egourmandage, en conservant 1 gourmand ou 2 de remplacement.

En ce qui concerne le cacao, encore que très faiblement représenté sur le terroir de Ziombli en 1965, soulignons simplement le fait que dans 9 plantations sur les 11 nous avons noté la présence de kolatiers: quand on sait l'incompatibilité qui existe entre ces deux arbres, il n'est pas étonnant que la production moyenne ne dépasse pas 180 kg/ha (cf. tableau ci-dessous):

PRODUCTION CACAODYERE DE 1962 à 1964

Année	Prod. totale (en kg)	Rendement/ha (en kg)
1962 (6 plant.en production)	490	125
1963 (7 plant.en production)	582	135
1964 (8 plant.en production)	1.275	280
Moy/3 ans	782	180

*
* *
/

La conclusion principale qui se dégage de cet examen de la structure agraire du terroir de Ziombli est que malgré un taux d'occupation de l'espace très élevé les surfaces cultivées sont plus que réduites: 93 hectares de cultures commerciales, 133 hectares de vivriers, et ce pour une population active de 134 hommes et de 185 femmes (soit 65 ares de culture de rente et environ un hectare de vivrier par homme actif, 47 et 72 ares par femme active). Cette situation est d'autant plus inquiétante que les rendements sont médiocres: 382 kg/ha pour le café, 180 kg/ha pour le cacao, 712 kg/ha pour le riz. Avec en plus une durée moyenne de jachère de 6 ans, le système actuel est pratiquement déjà

incompressible: ainsi se trouve dès à présent posé l'un des problèmes majeurs sur lequel nous aurons à revenir, et qui est celui de la pression démo-économique, qui se fait de plus en plus lourdement sentir dans cette région.

3! Les caractéristiques foncières

a) Droit d'usage et droit de propriété

L'introduction de cultures pérennes a entraîné un peu partout en Afrique Noire l'apparition, à côté du droit d'usage habituellement de règle, d'un droit permanent. Le terroir de Ziombli n'a pas échappé à cette évolution.

Le droit d'usage continue à régir l'agriculture vivrière: la terre appartient à la communauté villageoise toute entière et le paysan peut librement décider de défricher telle ou telle partie de la forêt et de la mettre en culture. Il suffit, une fois le terrain repéré, d'y mettre une marque quelconque (quelques coups de machette aux abords) pour que plus personne ne puisse s'y installer. Le paysan gardera sur cette parcelle, à la fin de la durée normale d'une jachère (6-7 ans), un droit d'usage préférentiel. S'il laisse passer ce terme, la terre retourne au village, et n'importe qui a la possibilité de la remettre en valeur.

Il en va tout autrement des plantations de rapport, dont la création a mis en oeuvre un droit qui auparavant ne s'était jamais appliqué à la terre, le droit de propriété. Un tel droit implique pour le propriétaire non seulement la jouissance permanente du bien foncier de son vivant, mais aussi la transmission par héritage de ce bien à ses ayants droit ou même sa vente.

En cas de dévolution successorale, la règle est celle qui régit l'attribution des biens du défunt, et que nous avons déjà examinée ci-dessus: l'héritage va normalement de père en fils, où, quand ce dernier

n'est pas encore en âge d'en prendre possession, est confié à un tuteur. Tout à fait exceptionnellement un legs peut être fait du vivant du mari à une femme particulièrement méritante (la femme dans la société traditionnelle n'ayant pas droit à des biens de valeur), ou à n'importe quelle autre personne.

Les transactions foncières ne sont encore que très rares, et ne peuvent porter bien entendu que sur des plantations pérennes. Dans ces cas ce sont d'ailleurs plus les arbres que l'on vend que la terre. Sur les 129 plantations de café et de cacao du terroir de 1965, deux parcelles seulement provenaient d'achat: la première, une caféière de 63 ares, avait été acquise en 1954 pour la somme de 16.000 Francs, la seconde, une caféière de 60 ares, l'avait été en 1958 pour 10.000 Francs. En 1966, l'une des plus importantes plantations du village, une caféière de 219 ares, fut par ailleurs cédée pour 30.000 Francs, prix très inférieur à sa valeur réelle. Aucun barème ne régit donc encore de telles transactions, qui sont plus soumises aux capacités respectives de négociation des contractants qu'à des lois du marché.

Le passage du droit d'usage au droit permanent n'a pas réellement posé jusqu'à présent de problème majeur. Le processus de l'appropriation par la mise en place de cultures pérennes a toujours été, depuis l'introduction de celles-ci, tacitement reconnu et accepté par tout le monde. La raréfaction progressive des terres disponibles, qui a déjà commencé à susciter une relative inquiétude dans le couloir particulièrement peuplé entre Nuon et Cavally où se situe notre terroir, ne manquera cependant probablement pas, dans les années à venir, de devenir une source de conflits (1).

(1) Dans notre second village d'étude, Sibabli, nous avons noté une pratique qui prouve que le problème du passage du droit d'usage au droit de propriété se pose déjà avec acuité, malgré un terroir beaucoup plus étendu et une absence apparemment totale de manque de terre. Depuis plusieurs années les paysans disséminent dans leurs parcelles vivrières quelques pieds de café, et quand après le délai normal de jachère un voisin veut prendre une option sur l'ancienne rizière, l'occupant précédent s'y oppose, arguant du fait qu'il ne s'agit pas d'un terrain commun, mais bel et bien d'une plantation pérenne, puisqu'elle porte du café, donc appropriée.

b) Travail agricole et modes de faire-valoir

- L'organisation du travail agricole

La division sociale du travail, telle qu'elle a été définie ci-dessus, reste toujours de rigueur. L'introduction des cultures industrielles l'a même accentuée, dans la mesure où celles-ci, en s'affirmant comme un secteur spécifiquement masculin, ont contribué à renforcer le caractère déjà très nettement féminin du secteur vivrier. Les clivages ne sont malgré tout pas absolus, et si les femmes participent couramment à la cueillette de café, beaucoup d'hommes acceptent également, mais sur le champ de leurs épouses seulement, de récolter le riz.

Seule une femme mariée (ou une veuve) a le droit d'avoir un champ vivrier: cette règle ne souffre encore actuellement d'aucune exception au village. S'il est admis qu'une même femme puisse cultiver deux ou trois parcelles, il l'est également que deux ou plusieurs femmes (co-épouses, ou souvent épouse et mère du chef de ménage) partagent la même parcelle: c'est généralement le cas quand ces femmes habitent une seule et même case, et disposent donc d'un grenier unique. Il est rare en effet que dès la première année la jeune épousée ait sa maison ou son champ propre. Le mari préfère la confier à une coépouse plus âgée, ou simplement à sa mère, qui l'initiera aux particularités du terroir et à son statut de femme. Ainsi sur les 187 femmes mariées que comptait Ziombli en 1965, 103 cultivaient chacune 1 parcelle, 15 s'occupaient de 2 et 3 de 3; 22 parcelles recevaient par contre le travail de 2 femmes chacune, 2 de 3 et 1 de 4. 12 femmes, pour des raisons diverses (vieillesse, maladie, voyage, désaccord avec le mari), n'avaient pas de champ du tout. A ces 187 femmes mariées s'ajoutaient 10 veuves, possédant également chacune une rizière propre.

Au même titre que la culture vivrière est le fait des femmes celle du café l'est des hommes: pas de n'importe quel individu de sexe masculin, mais de l'homme marié seulement, celui qui a pleinement

accédé au statut de vir, au sens à la fois de producteur, ayant des obligations sociales, et de reproducteur, ayant des charges familiales. Aussi un jeune homme n'a-t-il en principe pas le droit d'avoir de plantation commerciale: ce serait un défi lancé aux aînés de son lignage, un refus de respecter leur autorité, une soustraction à leur contrôle. A quoi lui servirait en effet le produit de son travail sinon à chercher à se libérer de la tutelle des anciens ? Il en est de même des femmes qui, comme nous l'avons déjà indiqué ci-dessus, n'étaient pas habilitées dans la société traditionnelle, à contrôler des biens importants: dans la mesure où l'argent est devenu le substitut par excellence de tout ce qui autrefois composait la richesse il est donc normal qu'elles n'y accèdent pas.

Ce schéma, s'il est encore respecté dans l'ensemble, commence cependant déjà à souffrir d'exceptions. Sur les 129 plantations pérennes que comptait le village de Ziombli en 1965, 5 étaient entre les mains de jeunes gens, et 5 autres de femmes. Ces écarts ne sont certes pas très importants, mais méritent malgré tout d'être signalés. En ce qui concerne les jeunes gens, tous les 5 sont orphelins de père: plutôt que de travailler pour une famille élargie dont les liens se distendent de plus en plus rapidement, et sur laquelle il craignaient de pouvoir de moins en moins compter à l'avenir, ils ont préféré s'installer à leur propre compte. Quant aux 5 femmes propriétaires, l'une l'est par accident (un voisin ayant par inadvertance débordé les limites de sa propre caféière et planté quelques pieds - il s'agit de moins de 2 ares - sur la parcelle vivrière de la femme en question alors que cette parcelle n'était pas encore retombée dans les communs); la seconde l'est à la suite d'une dévolution successorale litigieuse et inextricable (il s'agit du fameux cas de contestation de filiation examiné ci-dessus: plutôt que de relancer l'affaire au décès du mari de Kwè pour savoir qui hériterait de sa plantation, on a préféré différer l'échéance d'un règlement définitif en laissant purement et simplement la caféière à la veuve); la troisième l'est par un don en provenance d'un neveu utérin

(et dont les raisons nous restent mystérieuses); seules les deux dernières semblent avoir eu l'initiative de la création de leur caféière (l'une d'elles, particulièrement dynamique, est Présidente de la section villageoise des femmes de son quartier).

Si la plantation pérenne constitue à l'heure actuelle l'un des éléments principaux de la richesse d'un chef de famille, il convient toutefois de souligner que tous les hommes mariés ne se livrent enfin pas systématiquement à la culture commerciale. Sur les 102 chefs de ménage de Ziombli, 22, soit un peu plus de 20 %, n'avaient en 1965 ni caféière ni cacaoyère. Il s'agissait d'une part de 5 vieillards, à l'âge respectable, d'autre part de jeunes assez mal intégrés et faiblement enracinés au village, ayant à plusieurs reprises déjà cherché fortune à l'extérieur (Basse-Côte ou Libéria), sans succès, et toujours prêts à re-tenter n'importe quelle aventure (depuis, plusieurs ont d'ailleurs rejoint San Pedro, où l'ouverture du chantier du port a fait miroiter de nombreux espoirs)!

- Les modes de faire-valoir

Aucun cas de faire-valoir indirect, que ce soit sur le parcellaire vivrier ou sur les plantations pérennes, ne fut noté à Ziombli en 1965. La règle était à l'exploitation directe.

En 1968 cependant, avec l'arrivée au village d'un groupe de jeunes manoeuvres mossi, nous assistâmes à la conclusion de deux formes de contrat de métayage: la première confiait l'intégralité des travaux d'une caféière à cette force de travail externe, et stipulait le partage, après la cueillette, en deux parts égales, de la récolte; la seconde accordait pour les mêmes opérations le 1/3 de la récolte aux manoeuvres, mais incluait en plus dans le contrat logement et nourriture. Quoique encore que très timidement, la première formule semble se développer à l'heure actuelle, et intéresser autant les manoeuvres étrangers (Mossi et Dioula) qu'une fraction jeune et désœuvrée de

villageois qui préfèrent profiter immédiatement de leur travail plutôt que de s'astreindre aux longs délais de production que demande la création d'une plantation!

c) Occupation de l'espace et dynamique sociale

Il convient enfin de nous demander quel est le degré de socialisation de ce territoire villageois dont nous venons de présenter la structure. Cela nous amènera d'une part à examiner comment les différents lignages constituant la communauté de Ziombli se projettent sur le terroir; d'autre part à rappeler sommairement quels liens l'homme entretient sur le plan du sacré avec la terre.

- Terroir et projection lignagère

Le terroir de Ziombli satisfait tout d'abord pleinement la définition proposée par P. PELISSIER et ^{G.} SAUTTER de "portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire les moyens de subsistance" (1). Les limites de la surface appropriée sont fixées avec précision, par le réseau hydrographique ou des accidents de terrain, et empiéter sur ces frontières ou les dépasser ne peut se faire sans l'accord du village riverain. Ce finage rigoureux est très vraisemblablement le résultat du partage territorial auquel les différents clans du groupement de guerre Nidrou se livrèrent, il y a quelques 250 ans, à l'issue de leur migration.

La projection des différents lignages sur le terroir (cf. carte ci-jointe) reflète en second lieu assez fidèlement cette appropriation originelle. Rappelons que le village actuel de Ziombli est né du regroupement sur le site de l'ancien Ziombli de deux villages voisins, Guiriambli et Klabo. L'historique détaillé auquel nous avons procédé ci-dessus des différents lignages de ces localités, ainsi que de leurs va-et-vient permanents, nous a permis d'une part de montrer que leurs destinées étaient depuis fort longtemps étroitement liées, d'autre

(1) P. PELISSIER et G. SAUTTER: "Pour un atlas des terroirs africains", in L'homme, Revue Française d'Anthropologie, Janv.-Av.1964, p.57.

part de distinguer en leur sein deux entités malgré tout relativement différenciées: les lignages de l'ancien village de Gbohoubli (Glao, Gbéo, auxquels s'ajouteront plus tard les Welao), les lignages de l'ancien Klabo (Dakon, Doueyakon, Kpahon, Kpao et Zaha). Or en 1965, 4 ans après le début de l'opération de regroupement, donc en principe de fusion, ces deux entités conservaient encore des terroirs nettement distincts: l'ancienne limite entre les deux espaces villageois, le marigot Trouhin, continue toujours à l'heure actuelle à couper en gros le terroir en deux, la zone septentrionale étant occupée par les lignages de l'ancien Gbohoubli, la zone méridionale par ceux de l'ancien Klabo. Si ces derniers ont déjà commencé à franchir le Trouhin et à étendre leurs cultures vers le Nord, les premiers n'ont par contre pas empiété une seule fois encore sur la rive droite du marigot.

Par delà la projection de ces deux grandes entités, l'implantation des lignages pris séparément n'est enfin, et quant à elle, pas significative. Mis à part quelques noyaux relativement compacts, les parcelles d'un même groupement lignager sont disséminées un peu au hasard sur toute l'étendue du terroir. Cette constatation s'applique également, à un échelon inférieur, à la famille polygynique, et ne simplifie certes pas le problème des déplacements d'un champ à l'autre.

- Les rites agraires

Le lien que le paysan guéré entretient, sur le plan du sacré, avec la terre a déjà été amplement décrit dans la partie de ce travail consacrée à la régulation de l'ordre social. Aussi n'en rappellerons-nous que les éléments principaux.

Les rites agraires sont de trois ordres:

- + culte à la Lune, symbole de fertilité et de fécondité, et dont le mouvement est étroitement associé aux différentes phases de la vie agricole;

+ rites de conjuration des puissances chtoniennes, soit collectifs, soit individuels:

- . collectifs: cérémonies au niveau de l'ensemble du village marquées par la sortie de kwi, génie médiateur entre le monde des hommes et celui de la nature, d'une part à l'ouverture de chaque cycle agricole (c'est kwi qui donne officiellement l'autorisation de commencer les travaux champêtres), d'autre part chaque fois que le rythme du cycle est compromis, par des pluies trop abondantes ou une sécheresse trop excessive;
- . individuels: sacrifice à la terre (un mélange de riz et d'huile de palme) que le paysan effectue, pour conjurer les génies de la brousse, sur chaque parcelle qu'il projette de mettre en culture; mise en place de koã, "protecteurs" du champ;

+ cérémonie de bénédiction des prémices, au cours de laquelle intervient de nouveau kwi, qui donne officiellement aux villageois l'autorisation de consommer les produits nouveaux (maïs et riz).

Signalons enfin qu'il n'existe chez les Guéré pas de chef de terre, ce rôle étant exercé par le chef de village pour les opérations de type "laïque" (octroi ou prêt d'une parcelle à un étranger par exemple), par kwi, ou quand cette institution fait défaut, par le digo, l'aîné de la communauté, pour les opérations de type "sacré".

4. Temps de travaux et niveaux d'activité

Après avoir analysé les caractéristiques agraires et foncières du terroir de Ziombli, il convient d'examiner enfin, en rapport avec l'organisation du système de production, de quelle manière le paysan guéré dispose de son temps. L'intérêt que revêt, dans l'optique d'une étude de sociologie du développement, une telle recherche, en dépit des délicats problèmes méthodologiques qu'elle soulève, n'est plus à

démontrer. Des travaux récents, effectués sur des terrains divers (1), ont amplement confirmé et l'utilité et la nécessité de ce type d'entreprise.

Le point de départ de l'approche quantitative dont nous exposons ici les résultats fut le sentiment que nous acquîmes très rapidement, au contact de la réalité villageoise locale, de l'existence de goulots d'étranglement liés à des contraintes imposées par le facteur "temps". En d'autres termes, il nous apparaissait que si les Guéré avaient du mal à cumuler culture vivrière et culture commerciale, ce n'était pas la conséquence, comme le proclament encore actuellement les autorités, de leur seule "paresse naturelle", mais bien plus d'une incapacité matérielle à faire front, à certaines époques de l'année, aux exigences à la fois de l'un et de l'autre système cultural. Encore fallait-il l'établir d'une manière qui ne fût pas que subjective.

C'est à cette démonstration que nous tenterons de procéder à partir de l'examen des résultats d'une enquête "budget-temps" portant sur un échantillon de 6 "unités" choisies en fonction du rang social, de l'âge, et du statut matrimonial de leur "chef", soit un total de 21 personnes (6 hommes, 15 femmes) réparties comme suit:

- Unité I: 1 chef de lignage, 78 ans, 5 femmes de 75 à 39 ans;
- Unité II: 1 chef de gbowõ (segment de lignage), 50 ans, 3 femmes de 38 à 25 ans;
- Unité III: 1 homme-médecine (koËi-dioi), 44 ans, 4 femmes de 39 à 18 ans;

(1) cf. notamment ceux menés en Côte d'Ivoire par des chercheurs de l'ORSTOM (M. AUGÉ, P. ETIENNE, J.-L. BOUTILLIER, A. SCHWARTZ), et dont rend compte un numéro spécial des Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines (volume V, n° 3 - 1968) intitulé: "Temps et Développement: Quatre sociétés en Côte d'Ivoire". Pour les problèmes méthodologiques, voir surtout l'article introductif de M. AUGÉ: "Temps social et développement", et en fin de Cahier, une bibliographie sur le temps établie par M. LE PAPE.

- Unité IV: 1 homme de 36 ans, actif et dynamique, 2 femmes de 29 et 28 ans;
- Unité V: 1 monogame de 23 ans, 1 femme de 23 ans;
- Unité VI: 1 célibataire de 24 ans.

L'unité de mesure retenue fut la demi-journée, et la durée d'observation le cycle annuel complet.

Le dépouillement des résultats n'alla pas sans poser des problèmes également. Pour la clarté de l'exposé nous avons retenu deux grandes catégories temporelles significatives: le temps non productif, le temps productif. La première catégorie recouvre les temps d'"inactivité" (repos, maladie) et d'"activité sociale et rituelle" (visites à la famille, fréquentation du marché, deuil, funérailles, etc!...); la seconde les "activités domestiques", les "activités de production" (culture vivrière, culture commerciale), les "activités de ramassage", le "travail prestataire", le "travail salarié", les "activités productrices de services". Le clivage entre les deux types de catégories n'est en réalité pas aussi évident. Selon quels critères peut-on considérer en effet qu'un temps est productif ou non productif? Une activité de type social ou rituel par exemple (règlement de litige, négociation matrimoniale, funérailles, etc...), si elle est effectivement non productive économiquement, l'est-elle aussi sociologiquement? Ou encore la fréquentation du marché, répond-t-elle à la satisfaction d'un besoin social (temps non productif) ou simplement domestique (temps productif)? Si dans cette approche nous avons privilégié le critère économique, c'est simplement parce qu'il nous semblait le mieux à même de répondre aux exigences précises de l'investigation telle que nous en avons défini le but ci-dessus!

Nous examinerons successivement le rapport temps productif/temps non productif, la ventilation du temps productif, les fluctuations saisonnières.

a) Temps productif et temps non productif

Le rapport temps productif/temps non productif est donné par le tableau ci-après:

TEMPS PRODUCTIF ET TEMPS NON PRODUCTIF

	% du temps total	
	Hommes	Femmes
I. Temps non productif	43,3	19,1
a) Inactivité	29,1	3,7
- Repos	22,9	1,6
- Maladie	6,2	2,1
b) Activité sociale et rituelle	14,2	15,4
II. Temps productif	56,7	80,9
a) Activité domestique	12,6	30,9
b) Activité de production	26,7	44,4
- Cult. vivrières	14,3	32,2
- Cult. commerciales	12,4	12,2
c) Activité de ramassage	1	1,6
d) Travail prestataire	4,7	2
e) Travail salarié	5,5	2
f) Activité productrice de service	6,2	
Total	100	100

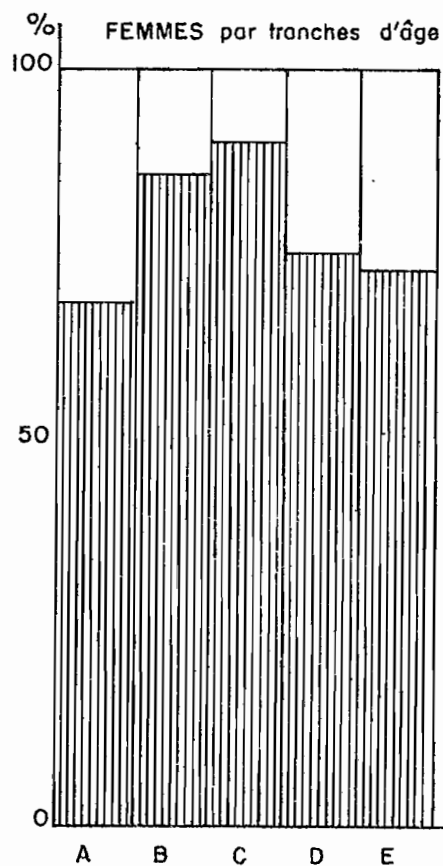
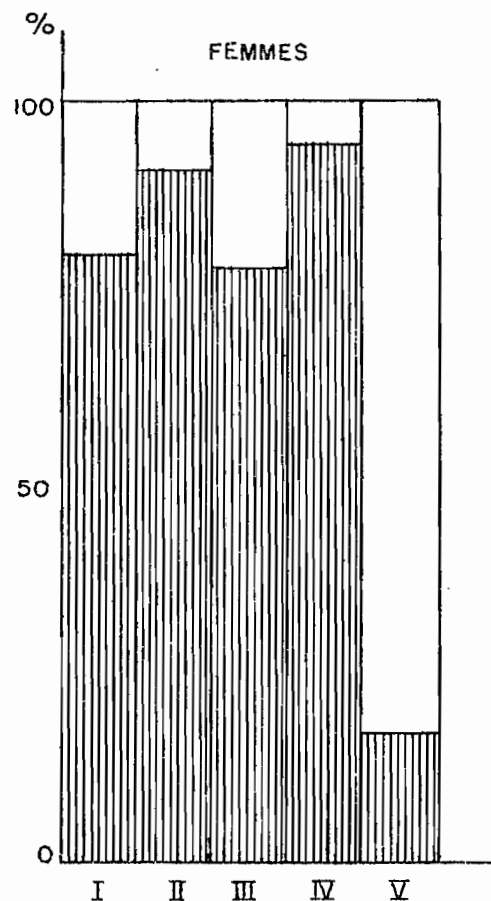
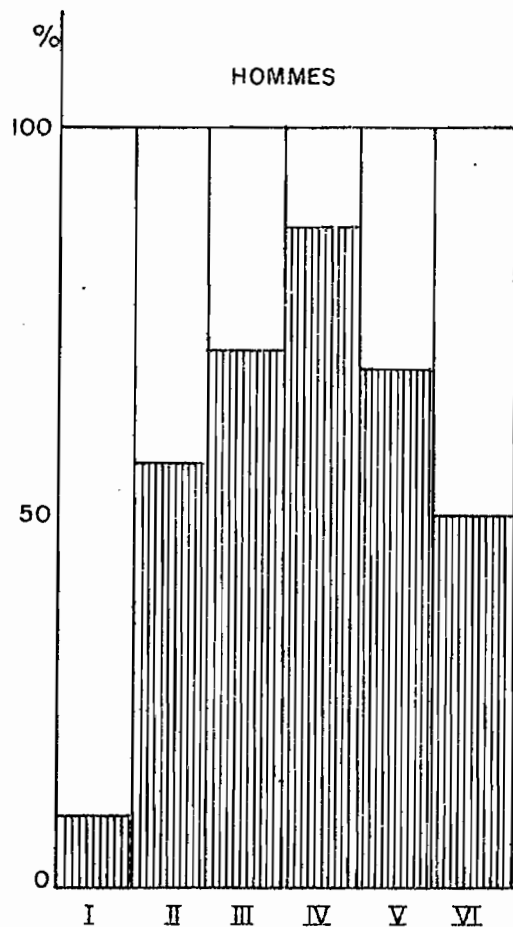
La lecture de ce tableau permet de faire les remarques d'ensemble suivantes: importance considérable du temps non productif chez les

hommes: 43,3 % du temps total (contre 19,1 % seulement chez les femmes); sur-occupation féminine par rapport au temps productif masculin: 80,9 % contre 56,7 %.

Ces données, qui traduisent des moyennes, demandent cependant à être pondérées, en fonction de l'âge d'une part, du statut social et matrimonial de l'autre. Si nous examinons en effet le rapport temps productif/temps non productif par unité de mesure (diagrammes ci-contre) nous constatons: du côté des hommes, une progression très significative en courbe croissante de VI à IV, puis décroissante de IV à I, le maximum se situant à 86,9 % de temps productif pour IV et les minima respectivement à 49,3 % pour VI (célibataire) et à 9,4 % pour I (chef de lignage de 78 ans, 5 femmes); du côté des femmes, un taux d'activité par unité à peu près constant (de 80 à 90 %), sauf pour V, jeune mariée n'ayant pas encore de champ de riz, et une progression par tranches d'âge identique à celle des hommes. Le temps productif masculin réel, compte non tenu de I, vieillard en marge déjà du système de production, et de VI, célibataire non encore pleinement intégré, se situe donc entre 55,9 et 86,9 %, et se rapproche sensiblement de celui des femmes.

Dans le temps non productif masculin (diagrammes ci-contre) la place occupée par le temps social et rituel épouse une courbe comparable aux deux précédentes: croissante de VI (célibataire) à III (homme-médecine), puis décroissante de III à I. La faible participation de I, chef de lignage, à la vie sociale et rituelle n'est pas étonnante, et confirme ce que nous avons pu dire ailleurs du rôle de plus en plus réduit que jouent les vieux dans la société guéré actuelle. Chez les femmes, ce temps social et rituel est à peu près constant d'une unité à l'autre: seule V, nouvellement mariée, passe la quasi-totalité de l'année en visites et déplacements. Soulignons enfin qu'à l'intérieur du temps non productif le taux d'inactivité des hommes est très nettement supérieur à celui des femmes.

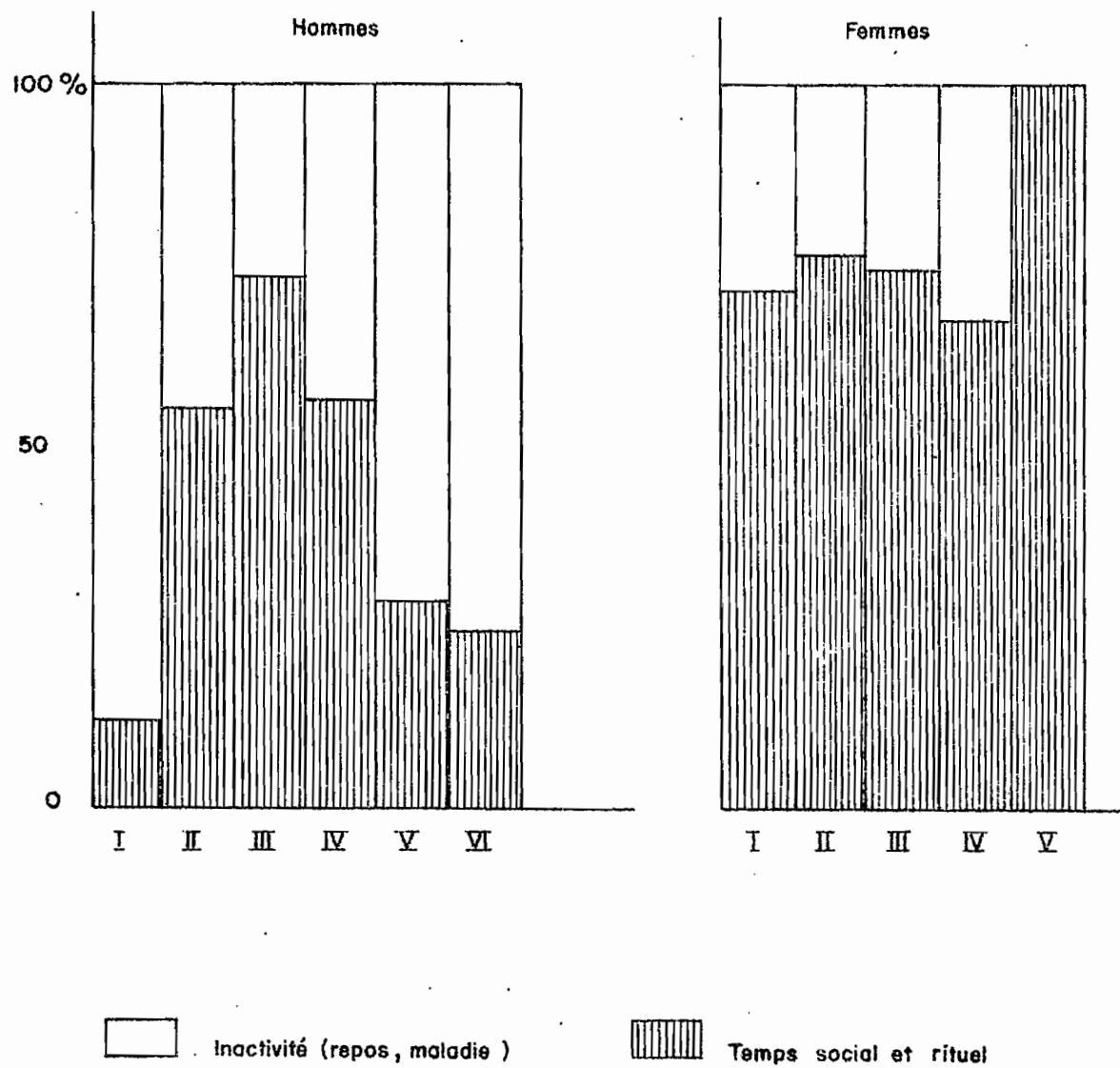
TEMPS PRODUCTIF ET TEMPS NON PRODUCTIF



 temps non productif
 temps productif

A plus de 60 ans (2 fe)
 B de 40 à 60 ans (2 fe)
 C de 30 à 40 ans (5 fe)
 D de 20 à 30 ans (5 fe)
 E moins de 20 ans (1 fe)

VENTILATION DU TEMPS NON PRODUCTIF



b) Ventilation du temps productif

L'examen du temps productif nous permettra de procéder à une comparaison entre d'une part niveaux d'activité actuels et niveaux d'activité traditionnels, d'autre part travail masculin et travail féminin.

- Niveaux d'activité actuels et niveaux d'activité traditionnels

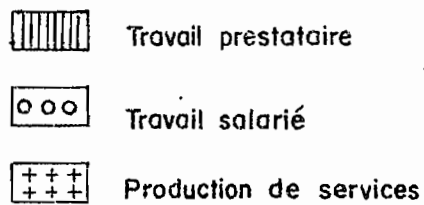
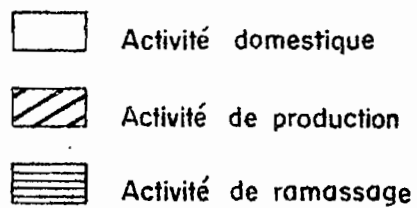
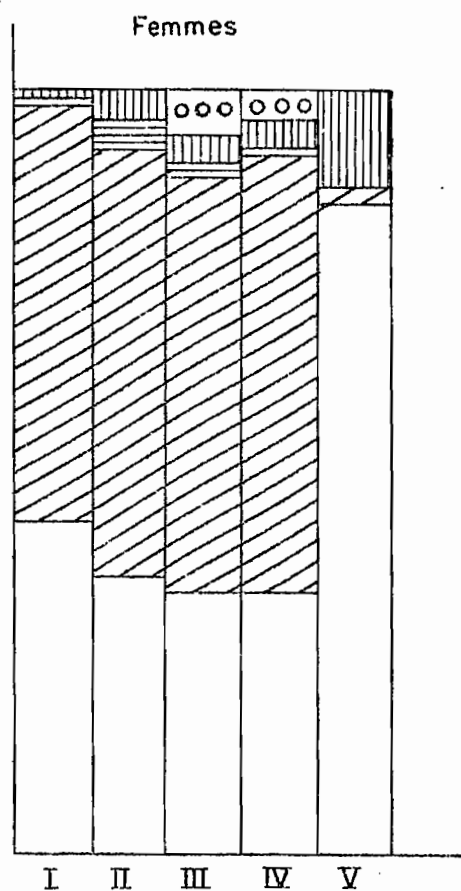
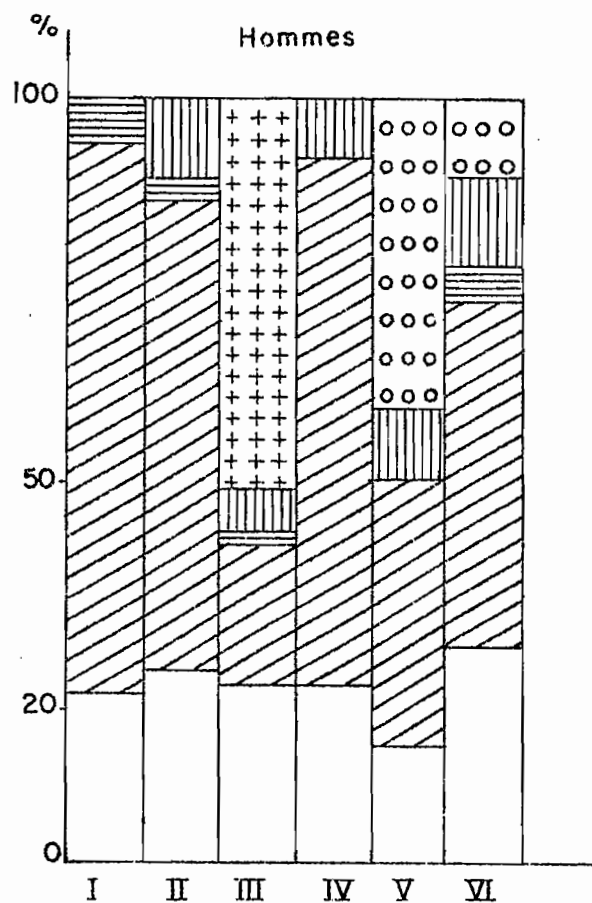
Nous avons retenu dans l'analyse de l'univers économique traditionnel trois grands niveaux d'activité: ramassage, production, transformation. Quel temps le paysan guéré continue-t-il à leur consacrer à l'heure actuelle ? Si nous soustrayons du temps productif global le temps consacré d'une part à la culture commerciale (21,7 % pour les hommes, 15 % pour les femmes), d'autre part au travail salarié de type moderne (7,1 % pour les hommes), il ressort que les activités traditionnelles mobilisent encore 71,2 % du temps productif des hommes, et 85 % de celui des femmes.

Le tableau ci-après ainsi que les diagrammes ci-contre donnent la ventilation détaillée de ce temps productif.

VENTILATION DU TEMPS PRODUCTIF

!Activité	% du temps productif total	
	Hommes	Femmes
-Activité domestique	22,3	38,2
-Activité de production	47,	54,8
+ cult. vivri.	25,3	39,8
+ cult. commer.	21,7	15
-Activité de ramassage	1,8	2
-Travail prestataire	8,3	2,4
-Travail salarié	9,7	2,6
+ sociétaire	2,6	2,6
+ individuel	7,1	
-Activité produc. de service	10,9	
Total	100	100

VENTILATION DU TEMPS PRODUCTIF

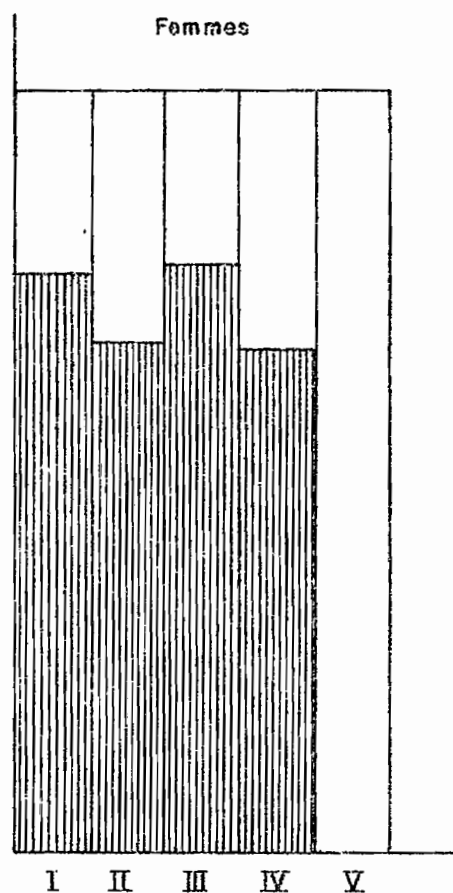
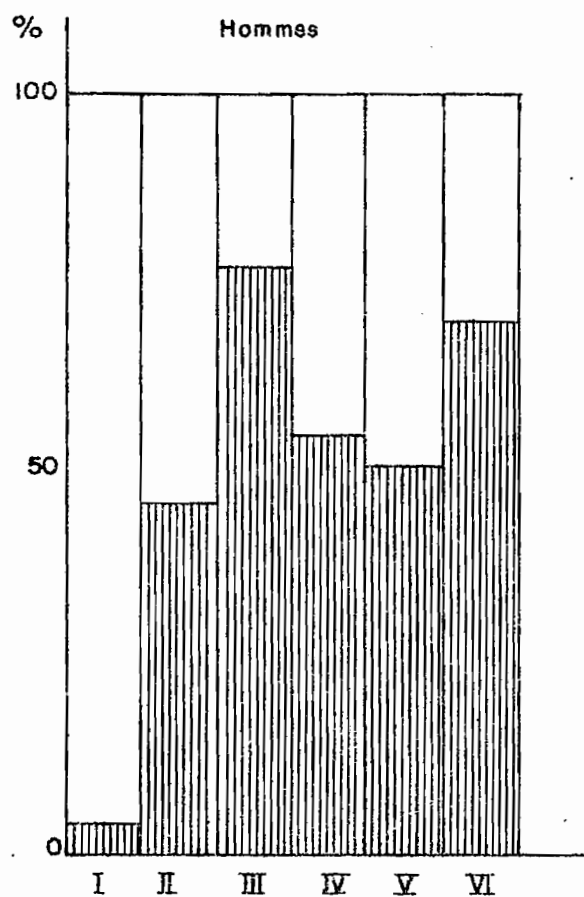


Il convient de souligner la part importante consacrée par les hommes aux activités domestiques: 22,3 % (alors que les cultures commerciales ne reçoivent que 21,7 % du temps productif); ce temps a été entièrement requis par la construction et l'entretien de l'habitat. Précisons que l'année 1965, avec la politique de regroupement des villages, a connu en ce domaine une activité anormale: Même les femmes, sur les 38,2 % de leur temps domestique, en ont consacré 10 % environ à l'habitat, le reste étant allé essentiellement à la préparation des aliments et aux corvées ménagères.

L'analyse du temps consacré aux activités de production proprement dites (culture vivrière, culture commerciale) illustre d'une manière particulièrement frappante les conclusions que nous avons dégagées ci-dessus de l'examen des techniques culturales:

- + la riziculture traditionnelle absorbe 25,3 % du temps productif masculin et 39,8 % du temps productif féminin, ce qui, pour les rendements que l'on sait, est plus qu'anormal; les opérations de défrichement et d'abattage de bois requièrent à elles seules près de 70 % du temps des hommes, le reste allant presque entièrement à la confection de la clôture contre les agoutis. Ces mêmes tâches de préparation du terrain amputent également le temps productif féminin de près du 1/3 (cf. diagrammes ci-contre);
- + l'examen du temps consacré aux cultures commerciales est plus éloquent encore: si 21,7 % du temps productif masculin et 15 % du temps productif féminin reviennent au café et au cacao, plus de 65 % de ce temps pour les hommes et plus de 95 % pour les femmes vont aux opérations de récolte et de conditionnement. La culture commerciale nous apparaît de ce fait comme relevant effectivement davantage d'une économie de cueillette que d'une activité de production (cf. diagrammes ci-contre);
- + si nous comparons enfin les deux types de production, la culture vivrière continue à être largement plus accaparente que la culture commerciale: 53,7 % et 72,5 % des temps respectivement

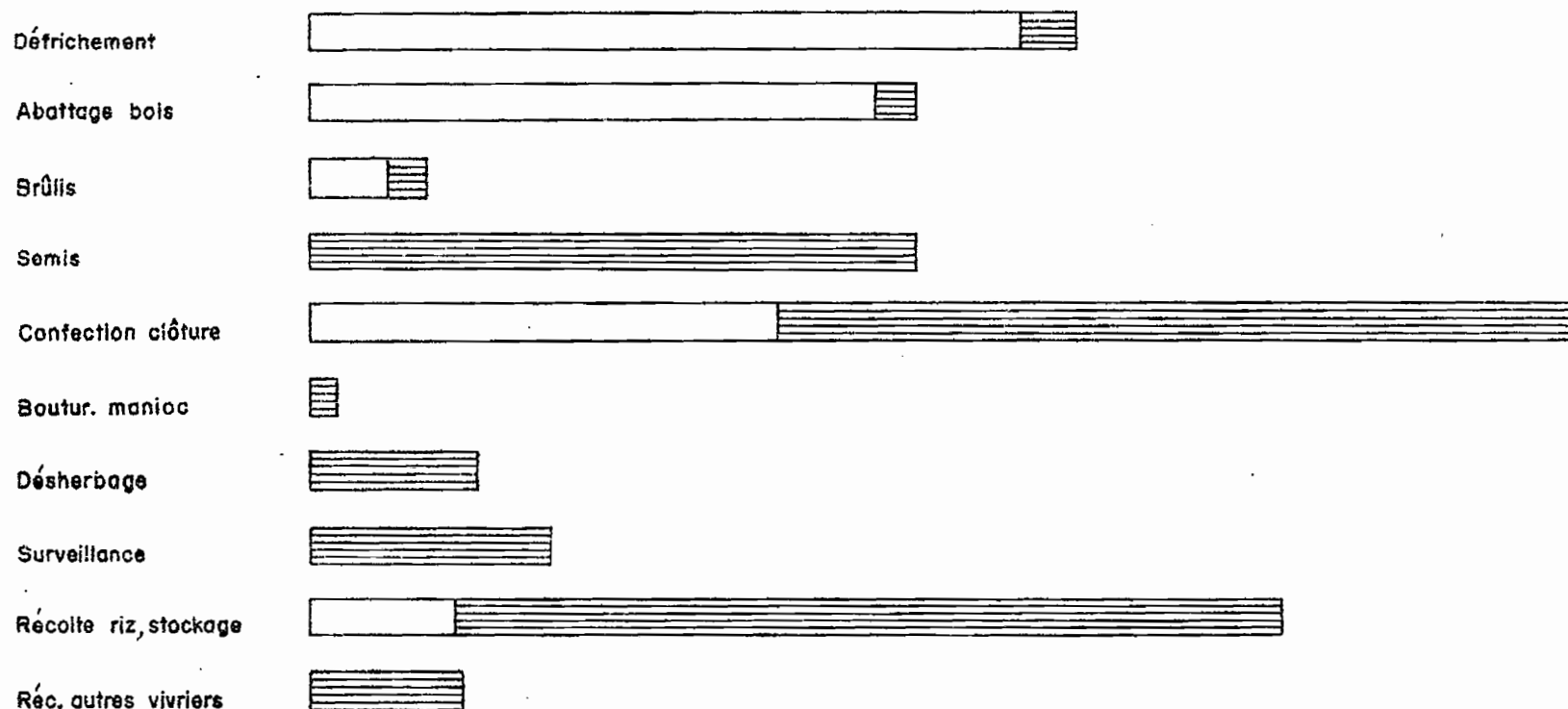
VENTILATION DU TEMPS PRODUCTIF ENTRE CULTURES VIVRIERES ET CULTURES COMMERCIALES



 Cultures commerciales

 Cultures vivrières

TEMPS CONSACRE A LA CULTURE VIVRIERE (en % du temps global consacré aux activités de production)



Hommes

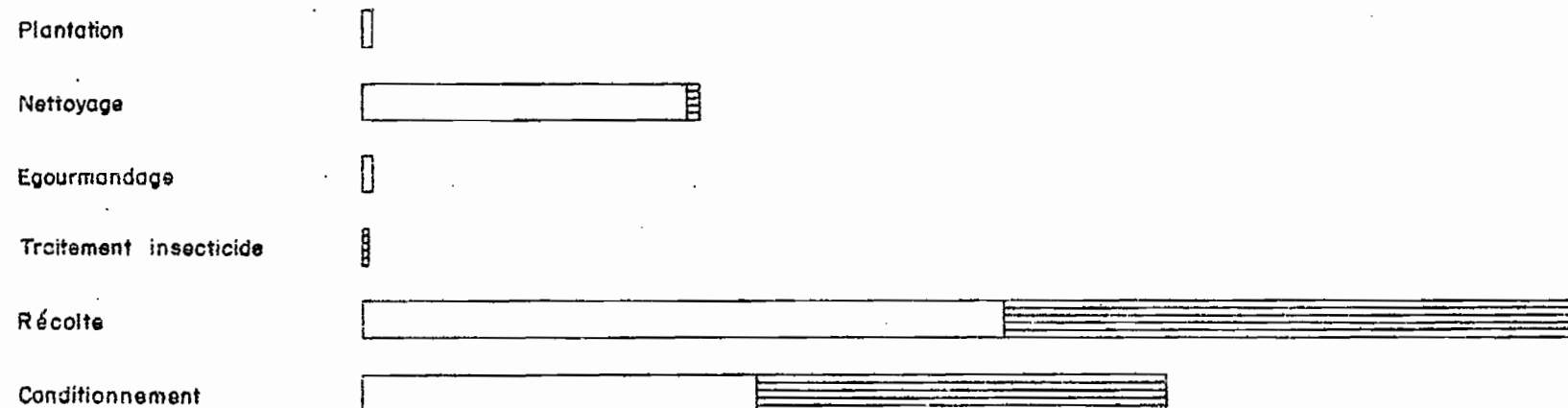
Femmes

Echantillon : 6 hommes
15 femmes

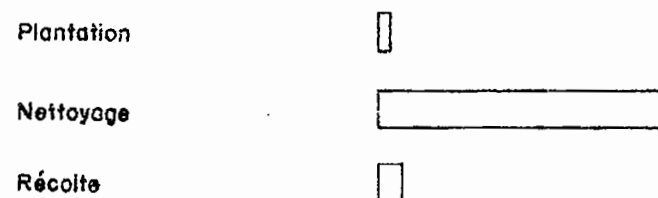
= 10 %

TEMPS CONSACRE AUX CULTURES COMMERCIALES en % du temps global consacré aux activités de production

CAFE



CACAO



Hommes
 Femmes

Echantillon : 6 hommes
 15 femmes

= 10 %

masculin et féminin vont à la première, 46,3 % et 27,5 % seulement à la seconde.

Les activités de ramassage, quant à elles, n'occupent plus que très faiblement le paysan guéré: 1,8 % du temps productif masculin, 2 % du temps productif féminin. Ce temps se partage entre cueillette (régimes de noix de palme), ramassage (cola) et pêche pour les hommes, et va exclusivement à la pêche pour les femmes.

Le travail prestataire continue par contre à prélever une part relativement importante sur le temps productif masculin: 8,3 %. Ce temps va à la construction et à l'entretien des pistes, la réfection des ponts, les corvées de nettoyage du village, etc... Les femmes sont plus privilégiées en ce domaine: 2,4 % seulement de leur temps productif est absorbé par la voirie.

Le travail salarié se subdivise en deux types:

- + le travail salarié de type sociétaire traditionnel (rémunération payée à une société d'entraide qui en fin de saison en répartit le montant entre les différents membres): il occupe ici 2,6 % du temps productif et des hommes et des femmes;
- + le travail salarié individuel de type moderne: il ne concerne en réalité qu'une personne de notre échantillon, et le pourcentage de 7,1 % n'a que peu de signification.

Les activités productrices de services enfin sont exclusivement constituées par les soins médicaux traditionnels prodigués par III, homme-médecine réputé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du village. Le pourcentage de 10,9 %, qui est une moyenne ventilée sur l'ensemble de l'échantillon, n'a donc lui aussi que peu de signification.

- Travail masculin et travail féminin

, Le schéma traditionnel de division sociale du travail, comme nous l'ont déjà indiqué les diagrammes de ventilation du temps productif, n'a été en fin de compte que très faiblement affecté par le développement

des cultures de rapport. Les femmes ne participent actuellement à celles-ci que pour les opérations de récolte et de conditionnement (triage du café essentiellement). Elles ne donnent qu'accessoirement un "coup de main" pour les tâches d'entretien des plantations (nettoyage, traitement insecticide). Les hommes, au niveau de la culture vivrière, continuent, quant à eux, à se cantonner assez strictement à leurs attributions anciennes: défrichement, abattage du bois, brûlis, clôture, avec une amorce de participation cependant à la récolte du riz.

Travail masculin et travail féminin peuvent ainsi schématiquement être ventilés de la manière suivante:

Activités	Hommes	Femmes
1. Activités domestiques		x
a) Préparation aliments et corvées domestiques		x
b) Activité de transformation de type domestique		x
c) Fréquentation du marché	x	x
d) Construction, entretien habitat	x	x
2. Activités de production		
a) Culture vivrière		
- Défrichement	x	
- Abattage bois	x	
- Brûlis	x	x
- Semis, bouturage		x
- Confection clôture	x	x
- Désherbage		x
- Surveillance		x
- Récolte, stockage	x	x
b) Culture commerciale		
- Plantation	x	
- Entretien	x	
- Récolte	x	x
- Conditionnement	x	x
3. Activités de ramassage	x	x
4. Travail prestataire	x	x
5. Travail salarié		
a) sociétaire	x	x
b) individuel	x	

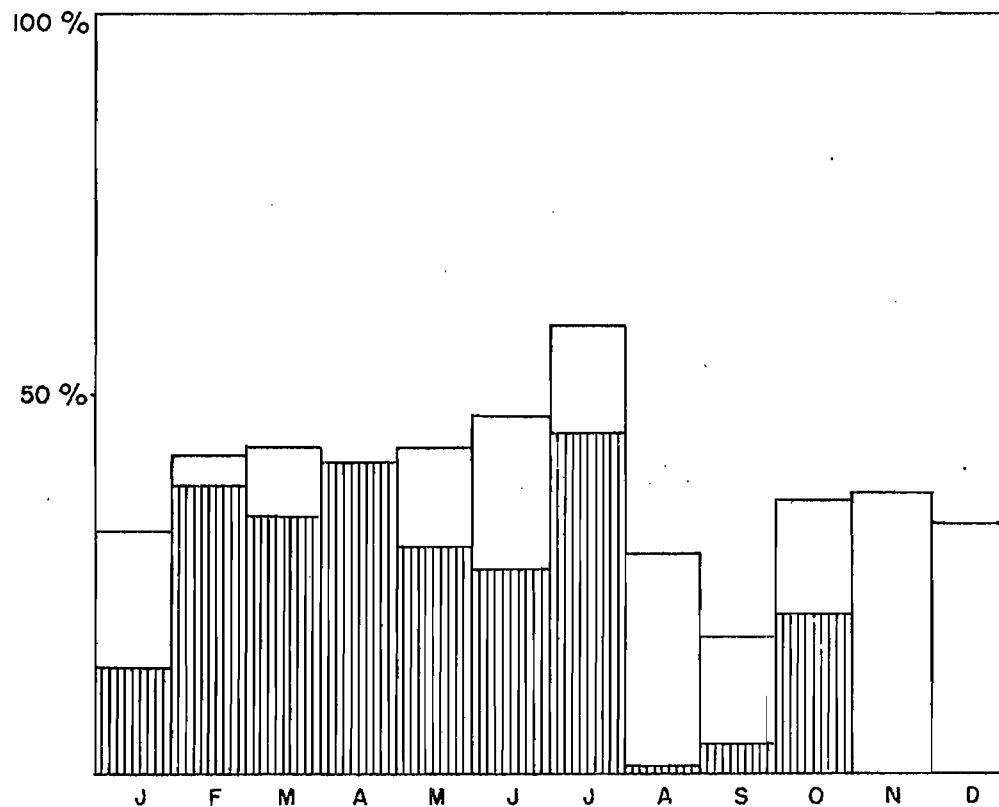
c) Fluctuations saisonnières

L'examen du rapport global temps productif/temps non productif ne nous a guère permis jusqu'à présent d'étayer notre hypothèse de départ de l'existence de goulots d'étranglement liés à des contraintes imposées par le facteur "temps". L'importance du temps non productif, donc, théoriquement et en partie du moins, disponible, serait plutôt à priori de nature à nous faire penser l'inverse.

Temps productif et temps non productif sont en réalité inégalement répartis sur l'ensemble de l'année, celle-ci se divisant assez nettement en deux périodes: l'une, d'intense activité, de février à juillet, l'autre, plus calme, d'août à janvier. Or l'analyse du temps productif de cette première période laisse apparaître deux types au moins de goulots d'étranglement, issus, le premier de la non-congruence dans le temps des productions vivrière et commerciale, le second de l'inadéquation au système actuel des techniques vivrières traditionnelles, trop coûteuses en temps.

En ce qui concerne la non-congruence dans le temps des productions vivrière et commerciale, il ressort des diagrammes ci-contre (moyenne des 3 unités les plus significatives d'une part, budget-temps de IV, producteur le plus représentatif, de l'autre) que le calendrier agricole du paysan guéré est particulièrement chargé de février à juillet (taux moyen d'occupation agricole de 41 à 59 %, s'élevant en juillet jusqu'à 87 % pour IV). Or c'est pratiquement pendant ces 6 mois qu'à la fois le riz et le café exigent le plus de travail: préparation de la parcelle (défrichement, abattage du bois, brûlis), semis et clôture pour la première culture, opérations d'entretien de la plantation (nettoyage, égourmandage, recépage, paillage, traitement anti-scolyte) pour la seconde. Jadis la culture vivrière absorbait à elle seule, pendant cette période de l'année, tout le temps du producteur. Les techniques culturales n'ayant pas évolué, le surplus susceptible d'être dégagé aujourd'hui au profit de la culture commerciale ne peut donc être que

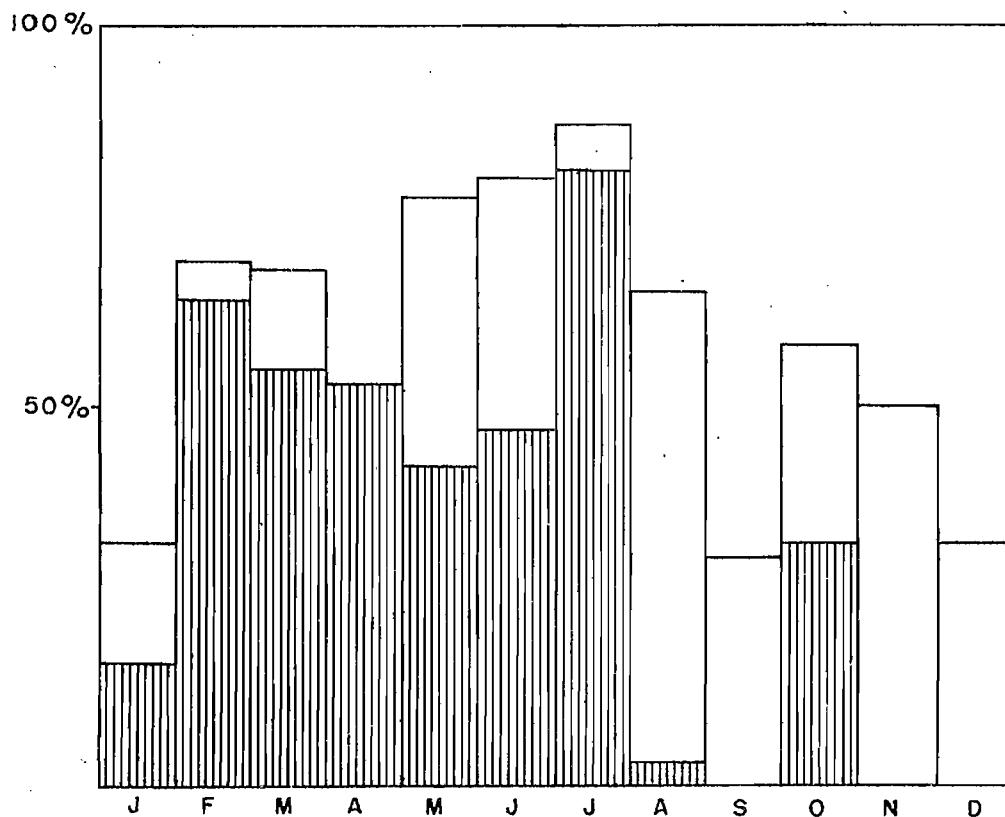
VARIATION DU TEMPS CONSACRE AUX CULTURES VIVRIERES ET AUX CULTURES COMMERCIALES (par rapport au temps global)



Moyenne 3 unités
(II, IV, VI)

 Cultures Commerciales

 Cultures Vivrières



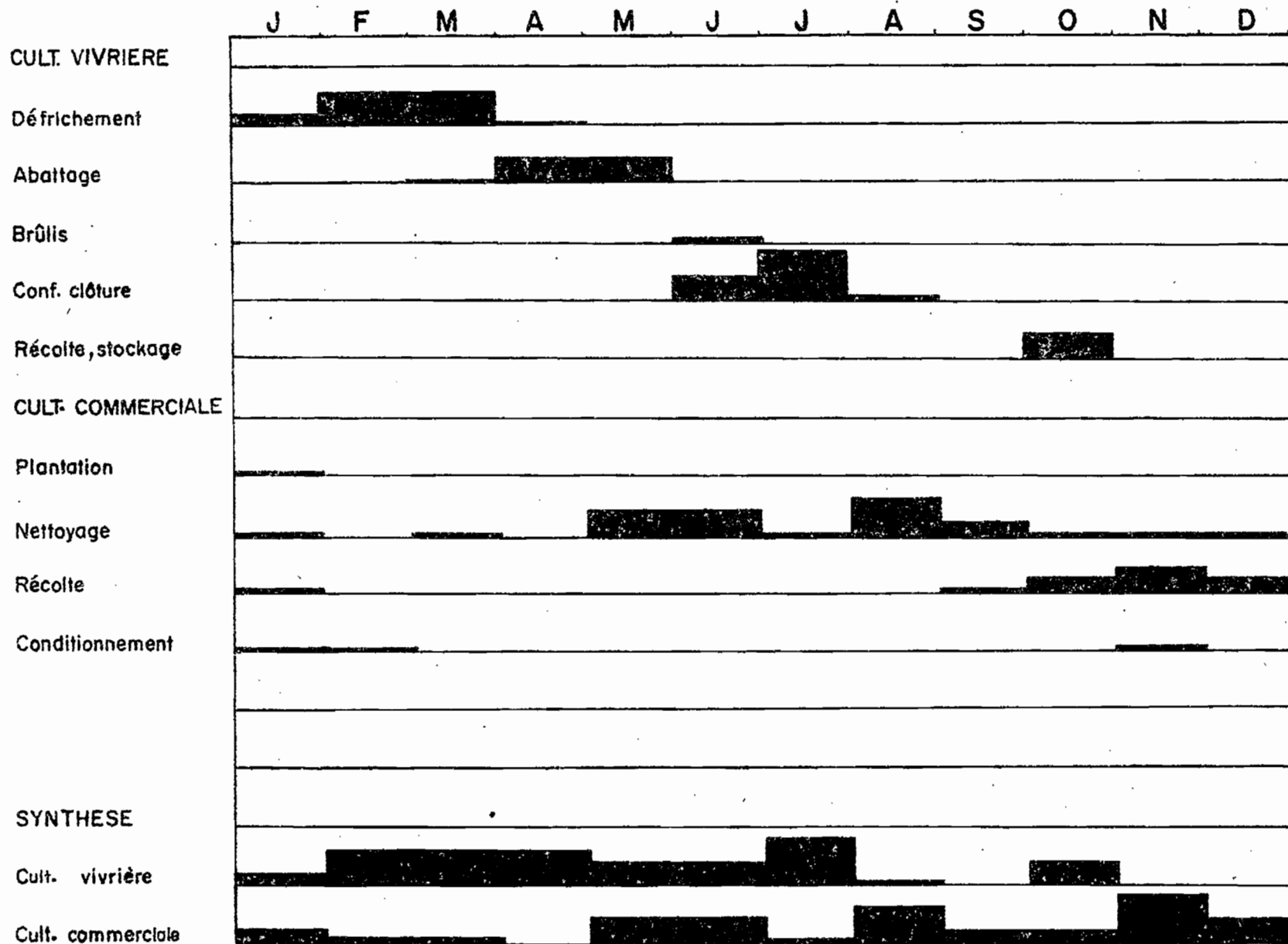
Unité IV

réduit, quand il ne s'ampute pas purement et simplement du temps vivrier. La compression affecte par conséquent à la fois l'une et l'autre culture, le temps consacré au café l'étant automatiquement au détriment du riz et inversement.

Le second goulot d'étranglement - inadéquation au système de production actuel des techniques culturales vivrières traditionnelles - est étroitement lié au premier, et se situe en juillet-août. Il résulte essentiellement du fait que le 1/3 environ du travail masculin consacré au secteur vivrier va à la confection de la clôture contre les agoutis! Or ce temps nous paraît strictement incompressible. Bien plus, c'est lui qui impose la taille des parcelles mises en culture. Harceler le paysan, comme le font depuis quelques années les autorités administratives, pour l'inciter à étendre sa production rizicole, revient en réalité à poser le problème en termes faux. A quoi servirait en effet un accroissement des surfaces cultivées si parallèlement les rendements devaient diminuer, ce qui se produirait inéluctablement? Le producteur a parfaitement conscience des limites du système actuel, et si les parcelles vivrières n'ont que 75 ares en moyenne, ce n'est la conséquence ni de la "paresse", ni d'une quelconque mauvaise volonté, mais bien d'un calcul d'adaptation optimale des possibilités aux contraintes!

Il apparaît donc clairement, en conclusion, que de février à juillet, culture vivrière et culture caféière se télescopent, et ce à une époque de l'année où l'une comme l'autre sont également exigeantes. Les techniques traditionnelles de production vivrière offrant une élasticité pratiquement nulle sur le plan "temps", c'est la culture commerciale qui en attendant souffre le plus de cette situation: l'examen du calendrier agricole de IV, producteur pourtant particulièrement actif, montre à quel point les opérations d'entretien des plantations pérennes sont réduites pendant cette période. Le véritable travail de nettoyage ne commence qu'en août, et se poursuit en septembre et en octobre, alors que les cerises sont souvent formées et risquent de tomber, le seul but de l'opération étant d'ailleurs de permettre à

CALENDRIER AGRICOLE DE IV



Légende: Nombre de jours

de 5

de 5 à 9

de 10 à 14

de 15 à 19

20 et +

partir de novembre la récolte. Il est évident que dans de telles conditions la culture caféière s'apparente effectivement davantage à une activité de cueillette qu'à une activité de production.

*
* *
*

L'examen des budgets-temps nous permet, quant au fonctionnement de l'économie villageoise guéré, de tirer deux séries de conclusions au moins:

- le paysan guéré n'est encore que très faiblement intégré à l'économie moderne: moins de 30 % du temps productif masculin et 15 % seulement du temps productif féminin sont consacrés à des activités de type moderne (culture commerciale, travail salarié); les occupations traditionnelles continuent donc à l'accaparer pour l'essentiel de son temps;
- le système de production actuel est bloqué d'une part par l'impossibilité de satisfaire correctement dans le temps à la fois la culture vivrière et la culture commerciale, de l'autre par des techniques trop coûteuses en temps qui empêchent l'extension tant de l'une que de l'autre de ces cultures; ces données seront reprises dans notre analyse conjoncturelle.

B. Les fonctions de production et de consommation: les nouveaux termes de l'"équilibre".

L'analyse que nous proposons maintenant est celle des fonctions de production et de consommation à partir de l'examen de 3 budgets familiaux. Etant donné la petite taille de l'échantillon les données que nous présenterons n'auront évidemment un intérêt autre que monographique. L'esprit dans lequel furent effectués les relevés visait simplement à connaître de l'intérieur et en profondeur, par des contacts

quotidiens directs avec les enquêtés, le "fonctionnement" du groupe de production et de consommation que constituent le mari, sa (ou ses) femme(s) et leurs enfants. Le questionnaire soumis aux intéressés en fin de chaque journée, pendant la durée d'une année, était conçu d'une façon très ouverte, le seul canevas en étant la recherche de la manière dont s'effectuaient les opérations (espèces, nature, troc) d'une part, de leur importance de l'autre. L'échantillon retenu reflète en gros assez judicieusement la structure socio-démographique du village. En voici la composition:

- Unité budgétaire (UB) I: un chef de lignage, 55 ans, 5 femmes de 65 à 37 ans, 8 enfants dont 2 en bas âge, 4 à l'école à l'extérieur du village, et 2 (des jeunes gens de 21 et de 24 ans) déjà intégrés au système de production, mais encore sous la coupe de leur père;
- Unité budgétaire II: 1 homme de 47 ans, 2 femmes de 37 et 41 ans, 4 enfants de 2 mois à 12 ans, dont 2 qui fréquentent l'école du village; cette UB représente le ménage moyen type de Ziombli: 1 homme, 2 femmes, 4 enfants;
- Unité budgétaire III: 1 homme de 36 ans, 1 femme de 36 ans, 4 enfants de 4 à 17 ans, dont 1 qui fréquente l'école du village et l'aîné (un garçon) qui participe déjà au système de production.

Notre étude budgétaire porte donc sur les opérations en espèces, les opérations en nature et le troc - l'autoconsommation restant exclue -. Afin de pouvoir situer dans le budget global l'importance que continuent à avoir les transactions de type traditionnel, opérations en nature et de troc ont été évaluées au cours du village, et présentées non pas en termes comptables (tout ce qui entre en nature figurant du côté des sorties) mais en termes de flux réels (une entrée en nature demeurant effectivement du côté des entrées).

Nous examinerons tout d'abord les rapports globaux entre d'une part opérations en espèces, opérations en nature, troc, d'autre part entrées et sorties, en second lieu la fonction de production, en

troisième lieu la fonction de consommation, enfin les fluctuations saisonnières des recettes et des dépenses.

I. Les rapports globaux

a) Opérations en espèces, opérations en nature et troc

La première question à laquelle nous permet de répondre notre enquête budgétaire est celle de l'importance des transactions de type traditionnel (représentées en gros ici par les opérations en nature et le troc) par rapport au budget global (opérations en espèces + opérations en nature + troc). Cette importance nous est donnée, pour les 3 UB prises séparément, puis pour l'ensemble des 3, en chiffres absolus (1) et en pourcentages, par le tableau ci-après:

	I		II		III		Total	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
-Opérations en espèces	314.970	72,4	207.145	8,7	76310	98,3	598425	79,7
-Opérations en nature	83.200	19,1	18.365	7,7	755	1	102320	13,6
-Troc	36.720	8,5	12.590	5,3	570	0,7	49880	6,7
Total	434.890	100	238.100	100	77635	100	750625	100

Ce tableau appelle les commentaires suivants:

- si pour l'ensemble des 3 UB les opérations se font à près de 80 % en espèces, le degré d'intégration à l'économie monétaire varie cependant d'une façon notoire de I (72,4 %) à III (98,3 %). Cet écart ne fait en réalité que traduire la différence de statut entre I, chef de

(1) En Francs CFA.

lignage, et III, simple villageois, le premier étant pris dans un réseau de droits et d'obligations traditionnel qui continue à respecter le schéma ancien (primauté de l'échange en nature);

- le troc, pour des raisons liées principalement à la structure par âge des UB, suit une progression identique: de 8,5 % pour I (moyenne d'âge de 52 ans), il passe à 5,3 % pour II (41 ans) et tombe à 0,7 % pour III (36 ans). L'évolution actuelle tend donc plutôt à sa disparition;
- soulignons enfin que si, comme nous l'avons noté ci-dessus, le paysan guéré ne consacre encore que moins du 1/3 de son temps aux cultures de rapport, les 4/5èmes de ses transactions se situent par contre déjà à l'intérieur des circuits monétaires.

b) Entrées et sorties

- En ce qui concerne les opérations en espèces, le rapport entrées/sorties dégage un solde positif pour les 3 UB:

UB	Entrées	Sorties	Solde
I	198.200	116.770	+ 81.430
II	115.130	92.015	+ 23.115
III	42.535	34.580	+ 7.955

Ce solde met en évidence une épargne brute, qui correspond en réalité à une thésaurisation (l'investissement, comme nous le verrons plus loin, étant pratiquement inexistant), dont le taux est d'autant plus élevé que les responsabilités du chef d'UB sont plus importantes: 18,7 % pour III, 20,1% pour II, 41,1 % pour I. L'existence d'un tel phénomène, dans une société à forte dot, n'est pas du tout étonnant: il est du devoir du chef de lignage, responsable de l'alliance matrimoniale, d'être à tout moment à même de faire face à ses obligations, et de celui de tous les

hommes valides du groupe de l'aider. Ces obligations ne sont d'ailleurs pas que matrimoniales: en cas de décès l'organisation des funérailles ne doit jamais prendre non plus le lignage au dépourvu.

- L'examen du rapport entrées/sorties du compte opérations en nature corrobore, pour la première UB du moins, les conclusions précédentes:

UB	Entrées	Sorties	Solde
I	12.765	70.435	- 57.770
II	12.820	5.545	+ 7.275
III	235	520	- 285

+ si I a pu faire face en 1965 à des sorties cinq fois supérieures à ses entrées, et ce pour couvrir principalement des frais matrimoniaux, c'est en grande partie grâce à la thésaurisation réalisée sur les entrées en espèces. Suivant les circonstances le solde de ce compte sera en effet créditeur ou débiteur, mais dans ce dernier cas rarement au-delà de ce que permet de couvrir le solde du compte précédent;

+ II par contre n'a pas eu à faire face en 1965 à des dépenses en nature exceptionnelles: ses entrées sont très largement supérieures aux sorties (+ 7.275 F), ce qui lui permet à ce niveau également de thésauriser.

- Quant aux opérations de troc, le rapport entrées/sorties est équilibré par définition.

2! La fonction de production

Nous incluons dans la fonction de production toutes les entrées dans l'UB, qu'elles soient en espèces, en nature ou de troc.

a) Entrées en espèces

Origine des entrées	I		II		III		Total	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
-Agriculture industrielle	146.630	74	47.935	41,6	23850	56,1	218415	61,4
-Agriculture traditionnel	9.475	4,8	16.060	13,9	6760	15,9	32295	9,1
-Ramassage	25.185	12,7	15.500	13,5	10675	25,1	51380	14,4
-Artisanat			20.425	17,8			20425	5,7
-Bénéf. sur opér. commerc.	2.370	1,2			230	0,5	2600	0,7
-Transf. et recouvrement de créances	14.540	7,3	15.210	13,2	1000	2,4	30750	8,7
Total	198.200	100	115.130	100	42535	100	355865	100

- l'agriculture industrielle, exclusivement caféière, procure en moyenne au paysan guéré environ 60 % de ses ressources monétaires; son importance varie cependant sensiblement d'une UB à l'autre: 41,6% seulement pour II, qui, comme nous le verrons, a par ailleurs une activité artisanale relativement rentable, 74 % pour I, chef de lignage disposant de bien plus de dépendants;
- l'agriculture traditionnelle (produits vivriers, petits légumes et condiments, fruits) intervient pour 9 % environ dans ces entrées: cela signifie d'une part que le secteur de production traditionnel n'est plus exclusivement orienté vers l'autoconsommation, d'autre part qu'il n'échappe plus totalement à l'économie monétaire. Pour II par exemple les revenus de l'agriculture traditionnelle s'élèvent même au 1/3 de ceux de l'agriculture industrielle;
- les activités de ramassage (cueillette, chasse, pêche, élevage) entrent pour une part plus importante encore que l'agriculture traditionnelle dans les ressources monétaires du paysan guéré: 14,4 %

(les extrêmes allant de 12,7 % pour I à 25,1 % pour III). Il s'agit là principalement de revenus issus de la commercialisation de la cola (9,6 %) et de produits de l'élevage (4,5 %);

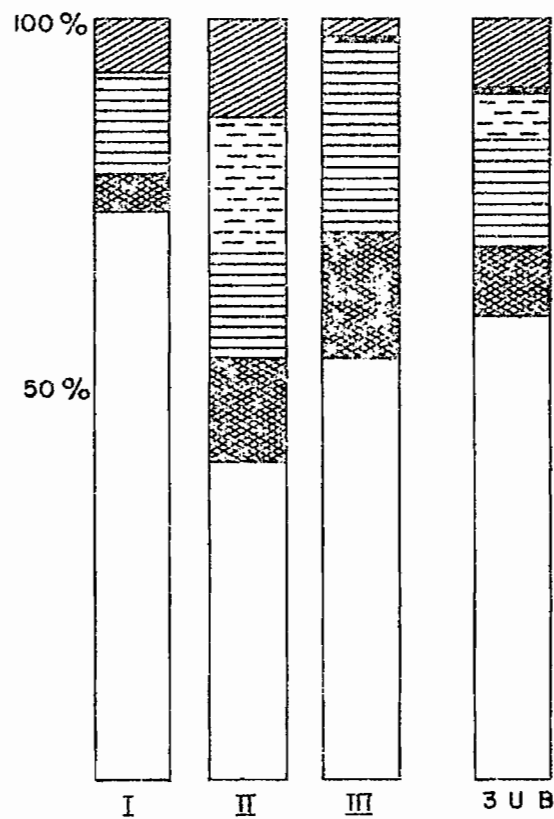
- l'artisanat ne procure de revenu qu'à II, qui en saison creuse surtout se livre à des travaux de vannerie: confection de paniers, intégralement écoulés dans le village même. Cette activité lui rapporte près de 18 % de son revenu monétaire global;
- 4 sur les 5 femmes de I, ainsi que la femme de III, réalisent de menus bénéfices sur des activités d'achat-revente au village de produits tels que le riz, le sel, le vin, le tabac en poudre, le pétrole, le savon... Ces bénéfices sur opérations commerciales ne constituent cependant que 1,2 % des revenus en espèces de I et 0,5 % seulement de ceux de III;
- les transferts (cadeaux reçus) et recouvrements de créances interviennent enfin pour une part relativement importante dans les entrées en espèces: 8,7 % pour l'ensemble des 3 UB, jusqu'à 13,2 % pour II. Le "crédit" (recouvrement de créances) constitue le 1/3 environ du poste.

La culture commerciale, contrairement à ce que l'on aurait tendance à s'imaginer à priori, dans le cadre d'une économie qui reste très largement d'autosubsistance, n'est donc de loin pas la seule source de revenu monétaire. L'agriculture traditionnelle, les activités de ramassage et l'artisanat sont à la base de près du 1/3 des entrées en espèces, auxquelles s'ajoutent encore environ 10 % de bénéfices sur opérations commerciales, de transferts et de recouvrements de créances (cf. diagrammes ci-contre).

C'est à partir de ces entrées en espèces qu'il nous est possible d'évaluer le revenu monétaire moyen par capita et par an du paysan guéré. Pour la moyenne des 3 UB celui-ci s'établit, pour l'année 1965, à 13.180 Francs, avec des écarts cependant trop importants d'une UB à l'autre pour que ce chiffre puisse être retenu: 7.000 Francs seulement de revenu pour III, UB n'ayant d'autres ressources que celles de

BUDGETS FAMILIAUX

I-Fonction de production: Entrées en espèces



Agriculture industrielle



Agric. trad. et prod. dérivés



Activités de ramassage



Artisanat



Bénéfices sur opérations commerciales



Transfert et recouvrement de créance

l'agriculture, 14.500 Francs pour I, UB de chef de lignage, et 16.450 Francs pour II, dont le chef se livre, comme nous l'avons vu, à une activité artisanale relativement lucrative. Le revenu moyen par tête et par an ne dépasse vraisemblablement pas encore, pour l'ensemble du village, 10.000 Francs (1).

b) Entrées en nature

Nature des entrées	I		II		III		Total	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
I. Biens alimentaires	8.220	64,4	9.760	76,1	235	100,0	18.215	70,6
- Denrées aliment. locales	7.665	60,1	8.820	68,8	225	95,8	16.710	64,7
- Denrées aliment. import.	120	0,9	20	0,1	5	2,1	145	0,6
- Boissons et stimulants	435	3,4	920	7,2	5	2,1	1.360	5,3
2. Biens non alimentaires	4.545	35,6	3.060	23,9			7.605	29,4
- Textiles et habillement	3.850	30,2	3.000	23,4			6.850	26,5
- Biens ménagers	695	5,4	60	0,5			755	2,9
Total	12.765	100	12.820	100	235	100	25.820	100

Les entrées en nature sont à plus de 70 % constituées par des biens alimentaires. Il s'agit essentiellement de denrées locales circulant selon un processus de troc différé, la compensation ne se faisant qu'ultérieurement. Seul I a des rentrées non alimentaires de quelque importance: textiles et habillement, biens ménagers, reflétant son statut de chef de lignage non seulement payeur mais aussi receveur de dot.

(1) Rappelons (cf. Introduction) que l'enquête du BDPA avait estimé le revenu monétaire agricole, pour 1960, à 4.600 Francs. Ce chiffre nous paraît nettement sous-évalué.

c) Troc

Les entrées par troc revêtent l'importance suivante:

Nature des entrées	I	II	III	Total	
	CA			CA	%
-Produits de l'agric.trad.	455	275	30	760	3
-Produits de ramassage	430	435	255	1120	4,5
-Produits d'importation	5	845		850	3,4
-Services	117.470	14740		122210	189,1
Total	118.360	16295	285	124940	100

La part des "services" dans ces entrées est écrasante: près de 90 % pour l'ensemble des 3 UB. Ces services consistent essentiellement en travail fourni dans les caféières et rizières de I et II par des sociétés d'entraide villageoises rémunérées en nature (café et riz: cf. ci-après troc-sorties). Le troc "produit contre produit" n'est donc plus qu'insignifiant (10,9 %).

3) La fonction de consommation

Nous incluons dans la fonction de consommation toutes les sorties de l'UB, qu'elles soient en espèces, en nature ou de troc.

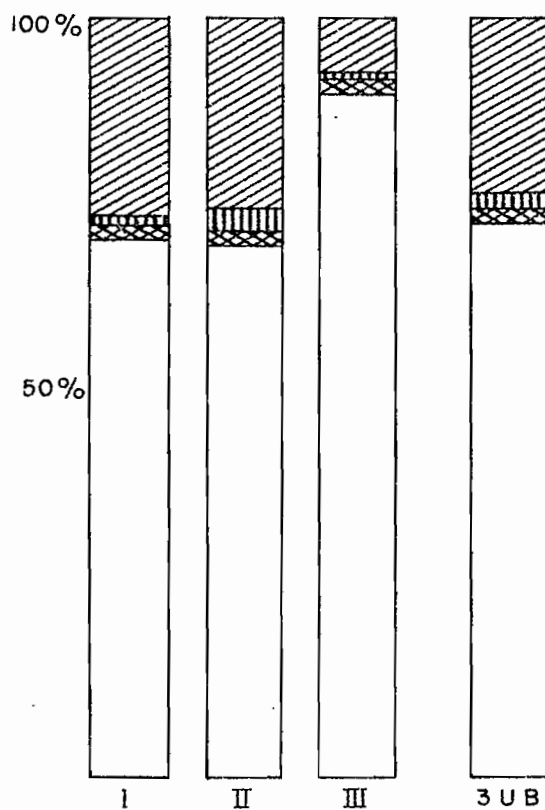
a) Sorties en espèces

Elles sont données par le tableau suivant:

Nature des sorties	I		II		III		Total	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
-Dépenses de consommation	82690	70,8	64035	69,6	30375	89,9	177100	73
-Dépenses d'exploitation	2135	1,9	1995	2,2	700	2,1	4830	2
-Dépenses d'investissement	875	0,7	2860	3,1	325	1	4060	1,7
-Transf. et remboursement de dettes	31070	26,6	23225	25,1	2375	7	56570	23,3
Total	116770	100	92015	100	33775	100	242560	100

BUDGETS FAMILIAUX

2-Fonction de consommation: sorties en espèces



Dépenses de consommation



Dépenses d'exploitation



Dépenses d'investissement



Transferts et remboursement de dettes

L'examen de ce tableau et des diagrammes ci-contre montre que la quasi-totalité des sorties en espèces se ventilent en dépenses de consommation (près des 3/4) et en transferts et remboursements de dettes (près du 1/4). Dépenses d'exploitation (fonctionnement de l'exploitation agricole) et dépenses d'investissement (habitat, outillage) sont pratiquement inexistantes: 2 % des sorties pour le premier poste, 1,7 % seulement pour le second.

- Ventilation des dépenses de consommation de biens et services

Ventilées en dépenses alimentaires et en dépenses non alimentaires, les dépenses de consommation se présentent de la manière suivante:

	I		II		III		Total	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
1. Dépenses alimentaires	44.130	53,4	43.995	68,7	10685	35,2	98810	55,8
a) Denrées alim. locales	8.000	9,7	17.930	28,0	4530	14,9	30460	17,2
b) Denrées alim. import.	28.750	34,8	16.600	25,9	2785	9,2	48135	27,2
c) Boissons et stimulants	7.380	8,9	9.465	14,8	3370	11,1	20215	11,4
2. Dépenses non aliment.	38.560	46,6	20.040	31,3	19690	64,8	78290	44,2
a) Textiles et habillem.	19.240	23,3	8.130	12,7	14445	47,6	41815	23,6
b) Equip. et entretien ménager	5.785	7,0	7.860	12,3	4845	15,9	18490	10,4
c) Services	13.535	16,3	4.050	6,3	400	1,3	17985	10,2
Total	82.690	100	64.035	100	30375	100	177100	100

55,8 % des dépenses sont donc de type alimentaire, 44,2 % non alimentaires. Par ordre d'importance, et indépendamment de la nature de la sortie, les grands postes se classent comme suit:

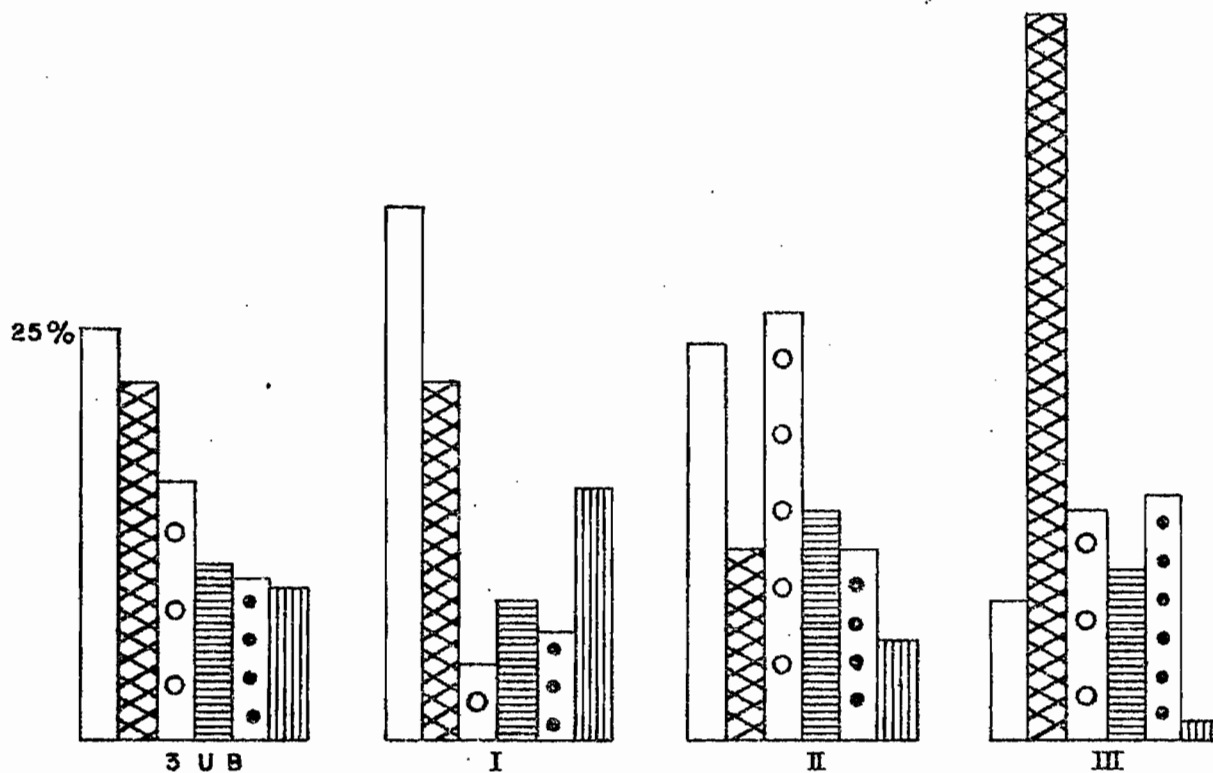
- denrées alimentaires importées	27,2 %
- textiles et habillement	23,6 %
- denrées alimentaires locales	17,2 %
- boissons et stimulants	11,4 %
- équipement et entretien ménager	10,4 %
- services	10,2 %

C'est cet ordre que nous avons adopté pour représenter graphiquement leur ventilation. L'examen des diagrammes ci-contre laisse cependant apparaître que d'une UB à l'autre il varie sensiblement.

- + Denrées alimentaires importées: elles entrent pour plus du quart dans les dépenses des 3 UB. Il s'agit essentiellement d'achat de riz pour combler le déficit de la production locale. Ces achats représentent 98,1 % des dépenses du poste, 26,7 % des dépenses totales de consommation, et 19,5 % de l'ensemble des sorties en espèces. Leur importance est donc considérable, et souligne sans ambiguïté l'inefficience du système de production vivrière actuel, incapable de satisfaire la consommation, et étroitement tributaire de l'économie monétaire.
- + Textiles et habillement: ce poste absorbe près d'un autre quart des dépenses du paysan guéré (tissus, pagnes, habits, chaussures), tant pour ses besoins personnels que pour les exigences du système social (mariage, funérailles...).
- + Denrées alimentaires locales: l'importance de ce poste (17,2 %) accentue encore le caractère d'étroite dépendance qui lie à l'heure actuelle le secteur vivrier traditionnel à l'économie monétaire nouvelle. Dans ces dépenses les achats de poisson (frais ou fumé) et de viande (de chasse surtout) interviennent pour les 2/3 environ, le reste allant par ordre d'importance aux graines de palme, aux produits vivriers, à l'huile de palme, aux petits légumes et condiments...
- + Boissons et stimulants: ce poste est d'autant plus modeste (11,4 %) que les dépenses de tabac à priser y entrent pour près de 75 %. Les boissons alcoolisées d'importation (vin rouge en particulier),

FONCTION DE CONSOMMATION

ventilation des dépenses de consommation de biens et services



Denrées alimentaire importées



Textiles et habillement



Denrées aliment. locales



Boissons, stimulants



Equipement et entretien ménager



Services

contrairement à toute attente, n'y ont qu'une place réduite: environ 25 %.

- + Equipement et entretien ménager: sur les 10,4 % de ce poste, les dépenses d'équipement, faibles, ne représentent encore qu'un quart à peine; les dépenses d'entretien (achat notamment de pétrole et de savon) revêtent par contre déjà une certaine importance.
- + Services: les 10,2 % de dépenses de services se ventilent, selon leur importance, en dépenses scolaires (frais de scolarité, fournitures) - les 2/3 environ du poste -, dépenses de transport (15 %), soins médicaux (15 %), menues dépenses diverses (photographe, coiffeur...). Par rapport à l'ensemble des sorties en espèces, l'effort de scolarisation, ressenti en 1965 à Ziombli comme particulièrement lourd, ne s'élève pourtant encore qu'à 5 %.

- Ventilation des dépenses de transfert

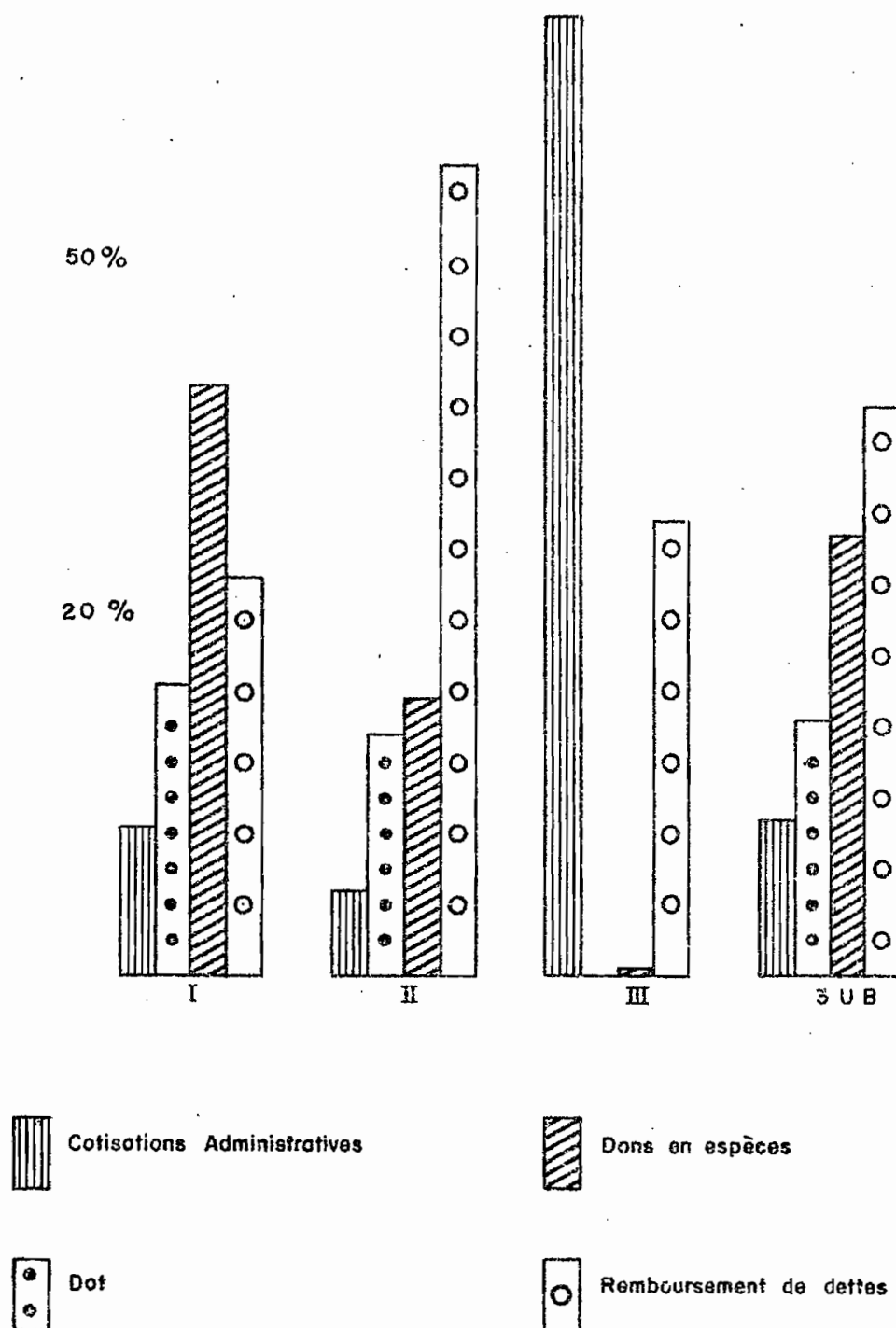
Le second chapitre important des sorties en espèces est constitué par les dépenses de transfert, qui atteignent, nous l'avons vu, 23,3 % du total des sorties. Ces dépenses se ventilent comme suit:

	I		II		III		Total	
	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
1. Cotisations adminstrat.	3.225	10,4	1.430	6,2	1.600	67,4	6.255	11,1
2. Dot	6.300	20,3	4.000	17,2			10.300	18,2
3. Dons en espèces	12.880	41,4	4.575	19,7	10	0,4	17.465	30,9
4. Remboursement de dettes	8.665	27,9	13.220	56,9	765	32,2	22.550	39,8
Total	31.070	100	23.225	100	12.375	100	56.570	100

- + Les cotisations administratives (11,1 %) sont constituées par l'ensemble des redevances versées d'une part au Parti, l'affiliation étant

FONCTION DE CONSOMMATION

ventilation des dépenses de transfert



obligatoire à partir de l'âge de 14 ans; d'autre part au Fonds de construction d'édifices religieux dans la capitale, une souscription lancée dans ce but en 1965 ayant été dès le départ, pour la même catégorie d'âge, non moins obligatoire.

- + Le paiement de dot (18,2 %) n'intervient que pour I, chef de lignage, aux responsabilités matrimoniales importantes (20,3 % de ses dépenses de transfert) et pour II, qui venait d'entamer une procédure d'acquisition d'une troisième femme.
- + Le montant des dons en espèces (30,9 %) traduit notamment l'importance du statut de I, chef de lignage, chargé de recevoir visiteurs et solliciteurs et de les reconduire (par un cadeau). Ce poste est quasi inexistant pour III.
- + Le remboursement de dettes (39,8 %) constitue enfin le poste le plus important des dépenses de transfert, allant jusqu'à 56,9 % du chapitre pour II, grand joueur de poker et grand emprunteur. Les principaux bailleurs de fonds des villages guéré sont actuellement les guérisseurs qui octroient des prêts à des taux plus qu'usuraires: pour un emprunt de 1.000 Francs le débiteur est tenu, au bout de 6 mois, de rembourser 1.500.

- Dépenses d'exploitation et d'investissement

Elles sont, rappelons-le, quasi inexistantes:

- + les dépenses d'exploitation (2 %) sont constituées par les espèces versées à la main d'oeuvre salariale en rémunération des travaux effectués sur les plantations industrielles ou vivrières;
- + les dépenses d'investissement (1,7 %) concernent l'achat d'une part de matériaux de construction, d'autre part d'outillage.

b) Sorties en nature

	I		II		III		Total	
Nature des sorties	CA	%	CA	%	CA	%	CA	%
I. Biens alimentaires	34.455	48,9	4.845	87,4	520	100,0	39.820	52,1
Denrées alim. locales	33.725	47,9	3.860	69,6	455	87,5	38.040	49,8
Denrées alim. import.	40	0,1	35	0,6	15	2,9	90	0,1
Boissons et stimul.	690	0,9	950	17,2	50	9,6	1.690	2,2
II. Biens non alimentaires	35.980	51,1	700	12,6			36.680	47,9
Textiles et habillem.	35.950	51,0					35.950	47,0
Biens ménagers	30	0,1	700	12,6			730	0,9
Total	170.435	100,0	5.545	100,0	520	100,0	176.500	100,0

La structure des sorties en nature reflète encore mieux que celle des entrées le statut social de leur auteur: si les biens alimentaires l'emportent encore légèrement pour l'ensemble des 3 UB (52 %), les biens non alimentaires, essentiellement dotaux, constituent plus de la moitié des sorties de I, chef de lignage, principal responsable en matière matrimoniale, et 12,6 % de celles de II qui, comme nous venons de l'indiquer, était en train d'acquérir une troisième femme.

c) Troc

Les sorties par troc se présentent comme suit:

Nature des sorties	I	II	III	CA	Total %
-Prod.de l'agric. ind. (café)	4.050	4.500		8.550	34,3
-Prod.de l'agric. tradition.	13.715	875	280	14.870	59,6
-Prod. de ramassage	355	180		535	2,1
-Prod. d'importation		15	5	20	0,1
-Prod. de l'artisanat	725			725	2,9
-Services	240			240	1
Total	18.360	6.295	285	24.940	100

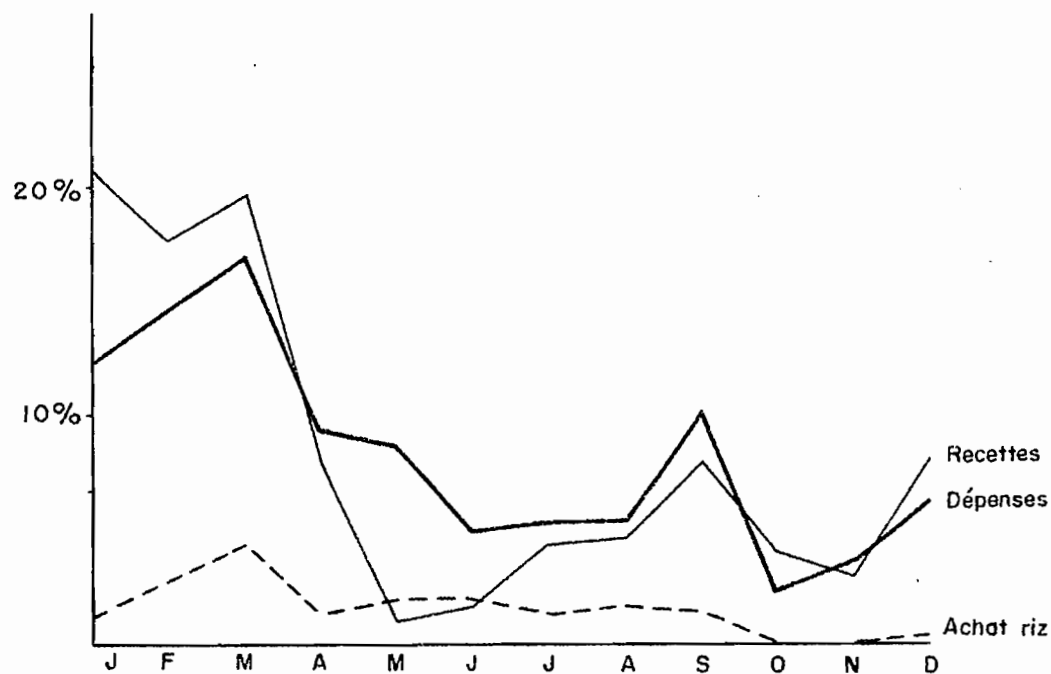
L'importance du poste "services" dans la structure des entrées se retrouve en gros ici au niveau des sorties des deux premiers postes, produits de l'agriculture industrielle (riz): café et riz constituent en effet la contrepartie, sous forme de rémunération, du travail (services) effectué sur les plantations de I et de II. Les autres postes sont insignifiants.

4. Les fluctuations saisonnières

L'examen du graphique ci-contre montre que plus de la moitié des recettes se fait de janvier à mars, c'est à dire pendant les mois de traite du café. La courbe atteint son minimum en mai-juin, période de forte activité champêtre, puis remonte légèrement de juillet à septembre, la commercialisation de la cola d'une part, de produits de l'élevage et de l'artisanat de l'autre fournissant les revenus d'appoint. Un second minimum est enregistré en octobre, la remontée s'amorçant fin novembre, avec la cueillette du premier café.

FLUCTUATIONS SAISONNIERES DES RECETTES ET DES DEPENSES

TOTAL 3 U B



La courbe des dépenses épouse assez étroitement celle des recettes, avec des écarts entre extrêmes moins marqués cependant. Un premier maximum se situe en mars: il est principalement le fait de l'achat de riz d'importation destiné à pallier le déficit, qui commence à se faire sentir dès avril, de la production locale. Un second maximum est atteint en septembre: il est dû aux frais de scolarisation; pour faire face à ces frais, le chef de la 1ère UB alla jusqu'à vendre un boeuf !

L'achat du riz d'importation évolue selon une courbe sensiblement parallèle à la précédente de janvier à avril. Puis, alors que la courbe de l'ensemble des dépenses continue à décroître, les sorties consacrées au riz connaissent même, d'avril à juin, un léger accroissement, pour rester ensuite à peu près constantes jusqu'en septembre. En octobre-novembre, pendant la récolte du riz local, ces achats sont nuls. Ils reprennent cependant dès décembre.

*
* *

L'étude des budgets familiaux nous permet de poser quantitativement un certain nombre de données de l'économie villageoise guéré actuelle. L'approche des rapports globaux nous montre en premier lieu que les transactions de type traditionnel (opérations en nature, troc) représentent encore en valeur 1/5ème des opérations; qu'il existe une forte thésaurisation destinée non pas à l'investissement, mais à la satisfaction de besoins sociaux et rituels de type traditionnel (mariage, funérailles). L'examen de la fonction de production nous apprend en second lieu que la culture commerciale n'est pas la seule source de revenu monétaire, les activités de type traditionnel intervenant pour plus du tiers dans les entrées en espèces; que le revenu monétaire moyen par tête et par an s'établit à 10.000 Francs environ. L'analyse

de la fonction de consommation jette en troisième lieu une lumière inquiétante sur l'absence quasi-totale de dépenses d'exploitation et d'investissement (3,7 % seulement), la majorité des dépenses (96,3 %) allant à la consommation de biens et de services (73 %) - l'achat de riz d'importation intervenant à lui seul pour 19,5 % - et aux transferts et remboursements de dettes (23,3 %). La lecture des courbes de fluctuations saisonnières des recettes et des dépenses nous révèle enfin que près des 2/3 des recettes (65,7 %) et plus de la moitié des dépenses (52,4 %) se font de janvier à avril, le village vivant au ralenti les autres mois de l'année.

C'est sur la base à la fois de ces données et de celles du terroir qu'il nous est possible à présent de procéder à une analyse conjoncturelle de l'économie villageoise guéré.

III. L'ECONOMIE VILLAGEOISE GUERE D'HIER A DEMAIN: DONNEES DE CONJONCTURE.

Un examen, même superficiel, de l'économie villageoise guéré actuelle laisse apparaître que "quelque chose ne va pas". Il existe en effet chaque année une période de soudure pendant laquelle le manioc, aliment pauvre et peu apprécié, est en partie substitué au riz, aliment noble et riche par excellence. Celle-ci dure de fin mai à début septembre (cf. évolution du trend de consommation alimentaire ci-contre) et est perçue par la population, à partir du moment où moins d'un repas sur deux est à base de riz, comme une période de véritable disette. Face à cette situation les vieux ne manquent pas d'évoquer avec nostalgie l'heureux temps de leur jeunesse où "les greniers étaient remplis" et où tout le monde mangeait (sous-entendu du riz) tous les jours de l'année.

La pénétration coloniale et, avec elle, la diffusion de l'économie monétaire ont en fait rompu un certain nombre d'équilibres anciens, et mis sur pied un système de production hybride et désarticulé, paralysé par une série de goulots d'étranglement.

A. Les ruptures d'équilibre

Elles sont de trois ordres: éclatement des cadres sociaux traditionnels, dégradation du schéma d'autorité, libéralisation des rapports de production.

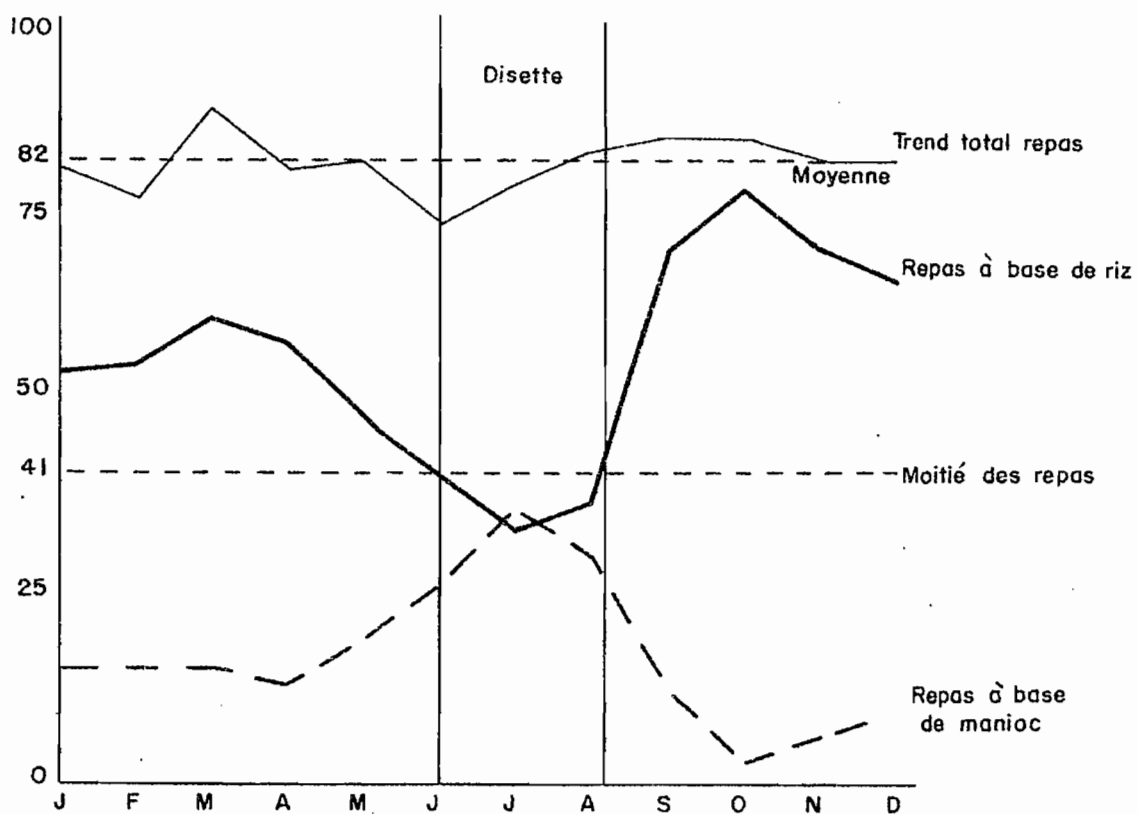
1. Eclatement des cadres sociaux traditionnels

Nous avons vu que dans la société précoloniale le système de production ne pouvait être valablement saisi qu'au niveau du bloa (ou tribu). La spécialisation clanique en particulier tendait à faire de la tribu une unité économique fonctionnelle, capable de vivre sur elle-même. Face à l'extérieur elle formait une entité homogène et fermée, ne s'ouvrant occasionnellement sur ses voisins que pour le seul besoin de se procurer certains biens complémentaires. Cette quasi-autarcie du

EVOLUTION DU TREND DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

MOYENNE 3 UNITES BUDGETAIRES

% de repas pris
(base: 3 par jour)



bloa était une des principales caractéristiques du système de production traditionnel.

La pénétration coloniale, en supprimant les frontières du bloa, le fait disparaître à la fois en tant qu'unité sociale (le groupement de guerre n'a plus de raison d'exister), et en tant que cadre d'une activité économique fonctionnelle. Bien plus, l'éclatement et la dispersion géographique du patriclan (tké), qui font suite à la mise en place de l'appareil administratif nouveau, entraînent un bouleversement total des rapports de production à l'intérieur même de l'entité clanique.

Il en résulte, sur le plan économique, que la production orientée vers l'échange inter-tribal disparaît complètement, l'acquisition des biens rares se faisant dorénavant par le truchement de la monnaie, et l'intermédiaire du commerçant dioula, Syro-Libanais ou Européen, sur le marché colonial; que la production orientée vers l'échange inter-tribal obéit à des normes nouvelles.

2. Dégradation du schéma d'autorité

L'efficacité du système de production traditionnel découlait en grande partie du pouvoir de contrôle que détenaient les vieux. Or ce pouvoir était fondé essentiellement sur l'accaparement par ces derniers des biens à usage spécifiquement matrimonial. L'introduction de la monnaie, en substituant progressivement les espèces aux biens qui traditionnellement entraient dans la dot, a sérieusement perturbé le schéma classique. Jadis les vieux seuls avaient accès aux biens rares; aujourd'hui tout le monde a accès à cette forme nouvelle de richesse qu'est la monnaie. Il suffit de faire une plantation de café pour échapper à l'emprise du schéma d'autorité ancien.

En réalité les choses ne se passent pas exactement ainsi. Il est rare que les jeunes rompent aussi brutalement avec le modèle ancien. Ce qui se produit généralement c'est une sorte de fragmentation de

l'autorité du chef de clan accompagnée d'une translation de pouvoir aux chefs de lignage (unu). C'est le chef de unu qui assure dorénavant la régulation matrimoniale, mais sans disposer des moyens de coercition qui permettaient jadis aux vieux de contrôler tout l'appareil de production. Alors que dans la société traditionnelle la pression s'exerçait du haut vers le bas, dans la société actuelle elle agit du bas vers le haut. L'introduction de l'économie monétaire a certes libéré l'individu de l'emprise du groupe, mais les nouveaux rapports de production qu'elle crée sont ambigus.

3. Libéralisation des rapports de production.

La libéralisation des rapports de production est directement liée à la dégradation du schéma d'autorité. Dans la société traditionnelle les rapports entre le chef de clan, qui détient le pouvoir de décision et de contrôle, et la base, qui constitue la force d'exécution, sont de type coercitif. L'aîné du groupe agit au nom de l'ensemble de la collectivité, et est reconnu par l'extérieur comme le seul interlocuteur valable. L'apparition d'un système économique nouveau, qui reconnaît et sanctionne l'initiative individuelle, a été très vite perçue comme un moyen de se libérer de la tutelle des anciens. En accédant enfin lui-même à la richesse, par le biais de la culture du café, l'individu acquiert une pleine capacité économique et devient maître de sa destinée. La substitution de la monnaie aux biens rares anciens a opéré en ce domaine un véritable renversement de la hiérarchie traditionnelle des rapports de production.

Disparition des courants d'échange inter-tribaux, dégradation du schéma d'autorité et libéralisation des rapports de production sont des phénomènes en fait directement issus de la substitution de la monnaie aux moyens traditionnels de paiement. Ce qu'il est cependant important de souligner ici c'est moins l'aspect technique du mécanisme que la nature intrinsèque et le degré d'accessibilité des biens qui entrent en jeu: biens rares à usage spécifique et difficilement accessibles d'un côté, espèces monétaires, à usage multiple et facilement

accessibles de l'autre. Un changement de perspective aussi radical ne pouvait demeurer sans effet sur l'organisation traditionnelle du système de production.

B. L'adaptation du système de production

La monétarisation de l'économie n'a en rien modifié les paliers d'orientation du producteur, elle n'a fait que substituer, comme nous l'avons déjà souligné, un bien nouveau, la monnaie, à un ensemble de biens traditionnels. Le moyen de se procurer par contre ce bien nouveau, en l'occurrence la culture du café, a mis l'individu en face d'un choix. C'est la réponse à ce choix qui a donné naissance au système de production dualiste actuel.

Nous avons vu que dans la société traditionnelle l'agriculture vivrière occupait le paysan guéré dix mois sur douze. Il était donc difficile de dégager d'un calendrier aussi chargé le surplus de temps nécessaire à la culture caféière. D'où l'alternative devant laquelle a été mis le producteur: continuer à cultiver le riz en respectant les normes du système ancien, ou se "lancer" dans le café et adopter des normes de production nouvelles.

Si, en théorie, le problème du choix s'est posé en des termes aussi nets, dans la pratique la réponse apportée par le paysan resta ambiguë. Personne n'accepta de se fier entièrement au système nouveau en renonçant définitivement à la culture vivrière, comme personne n'accepta non plus de se fier exclusivement au riz en renonçant au café. On décida donc de ne sacrifier aucune des deux cultures, mais de les faire vivre côte à côte.

Aussi le système de production actuel, résultat de cette juxtaposition, est-il double: d'un côté survivance de la culture vivrière traditionnelle, de l'autre développement d'un secteur rapporté, orienté vers la culture commerciale. L'étude des temps de travaux montre que

les deux systèmes ne s'emboîtent pas mais, pour reprendre l'expression de Monica HUNTER, se télescopent (1), dans la mesure où les calendriers agricoles de l'un et de l'autre se superposent. Le temps consacré au café l'est donc obligatoirement au détriment du riz et inversement.

Comment techniquement les deux systèmes peuvent-ils cependant vivre côte à côte ? Le schéma traditionnel d'organisation de la production a été conservé, mais au lieu de continuer à s'appliquer au seul secteur vivrier il a été étendu et adapté à la culture du café. Cette adaptation a pu se faire grâce à la monétarisation des rapports de production d'une part, à l'individualisation des cellules de production de l'autre.

1. Monétarisation des rapports de production

La juxtaposition de l'économie caféière à l'économie vivrière traditionnelle a entraîné une raréfaction et, partant, une valorisation du facteur-temps. Les rapports de production n'étant par ailleurs plus régis par le schéma d'autorité traditionnel, il fallait trouver un stimulant nouveau pour inciter l'individu à rester, ou à entrer, dans le circuit. Ce stimulant fut la substitution d'un système de rémunération du travail aux rapports de coercition anciens.

La monétarisation des rapports de production a transformé la structure existante sur deux plans principalement :

- les sociétés d'entraide se constituent dorénavant moins sur la base du lignage que sur la base de rapports d'affinité multiples; elles deviennent des "unités d'intervention" groupant un ensemble de personnes ayant décidé de mettre leur force de travail en commun pour la louer à qui en a besoin sous forme de contrat de type salarial;
- aux unités de production traditionnelles viennent s'ajouter des agents économiques nouveaux, attirés par l'appât du gain que permet la monétarisation des rapports de production. Il s'agit de manœuvres dioula

(1) Monica HUNTER: Reaction to conquest. Londres: International African Institute, 1936.

- plus récemment mossi - qui opèrent soit isolément, soit en groupe, et qui concluent, pour l'exécution de tâches précises (ayant trait aussi bien à la culture du riz qu'à celle du café), des contrats de louage de services avec le producteur guéré.

2. Individualisation des cellules de production

Le système économique traditionnel se caractérisait par l'existence d'unités de production (groupes domestiques et sociétés d'entraide) fonctionnelles. L'introduction de la culture du café et l'apparition d'un système dualiste exigeaient la constitution d'unités à la fois plus souples et poly-opérationnelles, capables de faire face aux exigences et de la culture vivrière et de la culture industrielle. L'adaptation s'est effectuée à partir d'une individualisation des unités traditionnelles de production, qui, en se fractionnant, ont gagné en mobilité et en capacité d'intervention:

- accentuation du rôle de la cellule matricentrique au niveau de la culture du riz, du groupe domestique au niveau de la culture du café;
- apparition d'une multitude de sociétés d'entraide (nous en avons dénombré 23 à Ziombli en 1965 - dont 17 constituées sur une base autre que lignagère - : 8 d'hommes, 10 de femmes, 2 de jeunes garçons, 3 de jeunes filles), ne comptant quelquefois que 4 ou 5 membres, dont l'intervention peut être sollicitée indifféremment pour les opérations de culture de riz ou de café. Au niveau de ces sociétés on retrouve une certaine spécialisation, mais une société de jeunes filles peut être chargée aussi bien du "labourage" d'un champ de riz que de la cueillette du café.

Ces tentatives d'adaptation n'ont cependant pu empêcher la formation de goulets d'étranglement.

C. Les goulots d'étranglement

1. Incompressibilité du rapport démo-économique

Les populations guéré, avec un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 3 %, connaissent à l'heure actuelle un essor démographique particulièrement important. Si pour l'ensemble du pays le rapport démo-économique est suffisamment élastique pour qu'il ne se pose pas de sitôt un problème de terre, dans le couloir entre Nuon et Cavally, où la densité est voisine de 40 habitants au km², le rapport terre-hommes est dès à présent pratiquement incompressible.

Les données relatives à la structure agraire du terroir de Ziombli permettent de définir d'une manière très précise la nature exacte de ce goulot d'étranglement. Nous savons que, déduction faite des surfaces non cultivables ou cultivées en café et cacao, le village dispose de 1.150 hectares environ de terres pour sa production vivrière. Sur ce potentiel théorique, quelques 130 hectares sont effectivement consacrés chaque année au riz et autres produits associés (1). La jachère possible est donc de 8 ans. Il s'agit là du minimum dont la terre a besoin pour se reconstituer. Si le taux d'accroissement actuel se maintient, le village doublera ses effectifs en moins d'une génération, et, à moins d'une émigration massive, la pression démographique sera telle que le rapport terre-hommes atteindra très rapidement le seuil de rupture.

2. Illusion monétaire et effets de substitution

La monétarisation de l'économie a entraîné un ensemble d'effets de substitution liés à ce que nous appellerons l'"illusion monétaire". Le producteur, qui n'est pas arrivé à faire le choix entre le système traditionnel et le système nouveau, tout en essayant de faire coexister les deux, accorde cependant une nette préférence à la culture commerciale créatrice de revenu monétaire. A ses yeux l'argent qu'il aura ainsi gagné doit lui permettre de compenser largement le déficit de sa récolte

(1) 12 % des parcelles cultivées, soit une vingtaine d'hectares, se situent même déjà, en 1965, à l'extérieur des limites du terroir (cf. plan ci-joint).

vivrière, et de substituer, à moindre frais, au riz traditionnellement produit sur place du riz d'importation.

En réalité la disparité des coûts marginaux entre culture vivrière et culture commerciale, au profit de cette dernière, n'est pas aussi évidente. Une étude plus technique permettrait de prouver que le rapport est plus souvent à l'avantage du riz qu'à celui du café. Même à égalité de rapport, la substitution ne serait donc que fallacieuse et ne marquerait aucun progrès sur le système traditionnel.

Mais ce qui est bien plus grave, c'est que cette substitution ne s'opère le plus souvent que dans l'imagination du producteur, et ceci pour deux raisons :

- d'une part l'absence de simultanéité entre rentrée monétaire et achat du produit de substitution (la commercialisation du café se fait de décembre à février, le riz vient à manquer à partir de juin);
- d'autre part l'absence de prévision économique: le consommateur ne conçoit pas d'acheter du riz en février pour le stocker jusqu'en juin, mais attend que les réserves de riz local soient épuisées pour procéder à l'opération de substitution... dans la mesure où il reste encore de l'argent. Ainsi, une faible partie seulement des ressources monétaires sert à combler le déficit en riz. Mais la période de disette demeure.

3. Non-congruance de deux systèmes de production différents

Ce qui rend difficile la coexistence du système de production traditionnel et du système nouveau, rapporté de l'extérieur, c'est le fait que les deux systèmes ne s'emboîtent pas mais, comme nous l'avons déjà souligné, se télescopent. C'est pourquoi il n'est actuellement pas possible au producteur de satisfaire conjointement les exigences de la culture vivrière et de la culture industrielle. Le télescopage se produit à la fois dans le temps et dans l'espace:

- dans le temps: la comparaison des calendriers agricoles de la culture du café et du riz révèle que chacune des productions est à même d'occuper théoriquement le paysan une bonne partie de l'année. Le fait de se livrer aux deux cultures revient nécessairement à négliger l'une ou l'autre, si ce n'est toutes les deux;
- dans l'espace: toute terre plantée en café non seulement l'est aux dépens du vivrier, mais, par le phénomène de l'appropriation, sort également du patrimoine foncier commun (les terres vivrières appartenant à l'ensemble de la communauté villageoise).

4. Inadaptation des techniques traditionnelles

L'introduction de la culture caféière s'est faite sans aucune innovation technique. Le paysan continue de même à cultiver le riz selon les méthodes ancestrales. Il en découle que les rendements sont très bas: 380 kg/ha pour le café, 700 kg/ha pour le riz (alors qu'une plantation de café bien entretenue peut donner 1 tonne/ha, et que les Chinois de Formose, dans leurs parcelles expérimentales de riz, atteignent, avec deux récoltes par an, un rendement de 10 tonnes/ha).

La faible rentabilité de la culture vivrière actuelle a, par ailleurs, une autre cause, qui est généralement ignorée des pouvoirs publics. Il s'agit de la rupture de l'équilibre biologique qui avant la multiplication du fusil de chasse de type moderne existait entre les panthères et les aulacodes, les premières se nourrissant des seconds. La disparition quasi-totale de la panthère a entraîné, comme nous l'avons déjà souligné, une prolifération des agoutis, et la nécessité pour le paysan désireux de ne pas voir sa récolte entièrement ravagée par ces rongeurs, très friands des jeunes pousses de riz, de "clôturer" hermétiquement son champ. Il s'agit là d'un travail d'une minutie telle qu'il exige, comme nous l'avons vu ci-dessus, un investissement en temps énorme, et que partant il restreint considérablement la taille des parcelles cultivées. L'extension des rizières, réclamée à cor et à cri par l'Administration, n'entraînerait donc aucun accroissement de la production,

puisque le champ devenu trop grand ne pourrait plus être entièrement "isolé" dans les délais et serait très rapidement la proie des aulacodes. Or, tant que l'on cultivera le riz d'une manière extensive, c'est-à-dire en changeant d'emplacement chaque année, il ne sera pas possible de substituer à l'enceinte actuelle une clôture en grillage, certes plus onéreuse et difficilement déplaçable, mais dont la rapidité de pose et la durabilité permettraient seules de remédier à cette situation.

La population a conscience de l'existence de ces goulots d'étranglement et envisage l'avenir avec très peu d'optimisme, attendant trop manifestement qu'une intervention extérieure lui dicte la conduite à tenir pour la sortir de l'impasse. Or nous avons vu que les pouvoirs publics, qui ont compris qu'il y avait "crise", ne saisissaient pas toujours très clairement à quel niveau il fallait intervenir. Aussi, malgré des mots d'ordre répétés, du type "Travaillez davantage, faites des rizières plus grandes", l'incidence réelle de leur action est-elle à peu près nulle. Elle le restera aussi longtemps que l'on n'aura pas démontré au paysan d'une manière concrète et probante ce qu'il convenait de faire.

*
* * *

A la lumière de ces données, le problème majeur de l'économie villageoise guéré actuelle consiste donc à faire coexister harmonieusement, et d'une manière rentable, la culture vivrière traditionnelle et l'économie caféière nouvelle. Théoriquement il ne semble pourtant techniquement pas impossible de résorber le goulot d'étranglement issu de la superposition de deux systèmes également exigeants. Le paysan guéré consacre dix mois sur douze à la culture du riz, alors que le cycle maximum de ce produit (compte tenu des variétés différentes) n'excède pas cinq mois. Or une comptabilisation des activités de production montre que la simple préparation du champ (défrichement,

abattage des arbres, brûlis, nettoyage) requiert plus de la moitié du temps du producteur. C'est au niveau de la "compression" des temps de travaux que l'intervention doit donc se faire. Celle-ci n'est en réalité possible qu'avec le passage d'un système cultural extensif à un système cultural intensif.

Que pourrait être une telle riziculture intensive ? Avec une superficie cultivée de 130 hectares et un rendement moyen de 700 kg/ha, le terroir de Ziombli produit actuellement quelques 90 tonnes de riz par an. Or, il existe chaque année dans ce même village une période de disette d'environ trois mois. Pour satisfaire la demande, il faudrait donc que la production soit portée à 120 tonnes au moins. La riziculture expérimentale chinoise atteint, quant à elle, avec deux récoltes par an, un rendement de 10 tonnes/ha (1). Elle suppose, bien sûr, la possibilité d'irrigation, et exige non seulement une main d'œuvre relativement formée, ouverte aux méthodes culturales nouvelles (travail dans la boue notamment) et capable de fournir un effort constant, mais aussi un minimum d'investissements (outils, engrais, et éventuellement système de pompage). Même en admettant que l'application par le paysan guéré de la méthode chinoise ne donne qu'un rendement de 5 tonnes/ha, pour obtenir les 120 tonnes de riz dont a besoin annuellement le village de Ziombli il suffirait, théoriquement, d'une rizière de 24 hectares ! Compte tenu cependant des coûts élevés de production et afin de permettre le financement des frais d'exploitation et d'amortissement par la vente de surplus la surface cultivée devrait en réalité être d'une trentaine d'hectares.

Concrètement une telle opération serait-elle possible ? Nous avons souligné, au début de ce travail, que dans la région de Toulépleu le ruissellement intense avait entraîné la formation d'un "relief en creux",

(1) Chiffres fournis par la mission agricole chinoise de Formose à Toulépleu. Soulignons que cette même mission obtient depuis 1967 sur une parcelle expérimentale de 50 ares, aménagée dans un bas-fond marécageux à la sortie de la ville, 3 récoltes par an.

avec constitution, dans les bas-fonds, de marécages ou de ruisselets à faible écoulement. Les zones marécageuses sont inexistantes sur le terroir de Ziombli. Quant aux ruisselets, ils ne permettent pas l'irrigation, non seulement parce qu'ils sont encaissés, à bords francs et à pente presque nulle sur la partie "utile" du territoire villageois qu'ils traversent mais surtout parce qu'ils sont à sec plus de la moitié de l'année. Il existe par contre, baignant la partie orientale du terroir sur une dizaine de kilomètres, une rivière, le Cavally, qui, riche en eau même en saison sèche, constitue une réserve inépuisable. Il s'agit là, pour les villages riverains, d'un atout exceptionnel, et à partir duquel devrait pouvoir être opéré sans trop de difficultés le passage de la riziculture extensive à la riziculture intensive. Les modalités techniques seraient à définir par un spécialiste. Quant au mode de production, il pourrait difficilement ne pas être de type collectif. L'acquisition d'une motopompe, pièce maîtresse de l'opération, représente en effet un investissement beaucoup trop élevé pour le simple particulier; une machine, du type utilisé en Côte d'Ivoire par les Formosans et capable d'irriguer une vingtaine d'hectares, revient à 200.000 Francs CFA environ. Seule une coopérative villageoise serait en mesure d'assumer d'une part une telle dépense de base, d'autre part les multiples autres frais qu'entraînerait le projet.

Supposons qu'une telle initiative soit prise. Une coopérative se constitue au niveau du village. Elle parvient à rassembler les fonds nécessaires à l'achat de deux motopompes du type défini ci-dessus. Un terrain de 40 hectares (afin d'utiliser au maximum la capacité des machines) est aménagé en bordure du Cavally. Les conseillers techniques chinois, au nombre de 6 à Toulépleu, ne demanderaient pas mieux que d'assurer l'encadrement pour le démarrage de l'opération. La production annuelle, qui serait de l'ordre de 200 tonnes, permettrait donc, la consommation étant de 120 tonnes, la commercialisation des 80 autres tonnes, soit une rentrée monétaire de quelques 2,4 millions de francs(1).

(1) A raison de 30.000 Francs la tonne. Soulignons par ailleurs, et à titre de comparaison, que les quelques 30 tonnes de café que produit annuellement le village ne rapportent, à 90.000 Francs la tonne en 1966, que 2.700.000 Francs... Ceci pour illustrer le fait que la culture vivrière est en réalité bien plus rentable que la culture caféière.

Non seulement les sociétaires pourraient être remboursés de leur mise de fonds dès la première année, mais la coopérative, au fur et à mesure de l'accroissement de son capital, serait à même soit de procéder à de nouveaux investissements, soit d'étendre le champ de ses activités, et, partant, de devenir le véritable promoteur d'une économie villageoise moderne.

Il serait par ailleurs facile de démontrer que l'adoption d'une telle riziculture irriguée non seulement serait moins accaparante que la culture traditionnelle, mais libérerait en plus le temps dont le paysan manque à l'heure actuelle pour entretenir correctement sa caféière résorbant ainsi le goulot d'étranglement évoqué ci-dessus. En mars 1965, la population active du village de Ziombli s'élevait à 319 personnes (134 hommes, 185 femmes). Elle est de l'ordre de 350 en 1969. L'hectare de riz cultivé selon la méthode chinoise exige en moyenne le travail de 3 hommes. Même en faisant passer ce chiffre à 5, les 40 hectares de notre rizière n'occuperaient à plein temps et par an que 200 individus, soit 57 % de la capacité théorique de travail du village. Les 150 actifs restant disponibles, soit 43 %, affectés à la culture du café, consacraient par conséquent au moins 5 mois par an à ce produit, ce qui est bien plus qu'il n'en faut en réalité pour s'en occuper correctement.

La mise sur pied d'une telle opération, qui entraînerait une reconsidération totale de la notion de "travail" et aboutirait à un bouleversement radical du système actuel de production, peut apparaître a priori comme difficilement réalisable. Elle n'exige pourtant dans la pratique que la conjonction de deux conditions:

- l'existence d'une propension à innover d'une part, qui serait le propre de quelques éléments dynamiques, susceptibles par leur exemple de créer un rapide effet d'entraînement;
- l'existence d'une propension à accepter l'innovation d'autre part, qui ferait que la masse réagirait favorablement à l'initiative des leaders.

Ce "dynamisme" de l'innovation, induit de l'intérieur, nous semble le seul moyen de réaliser l'adéquation entre l'économie vivrière traditionnelle et la culture commerciale, et partant de réorganiser le système de production actuel sur des bases rationnelles.

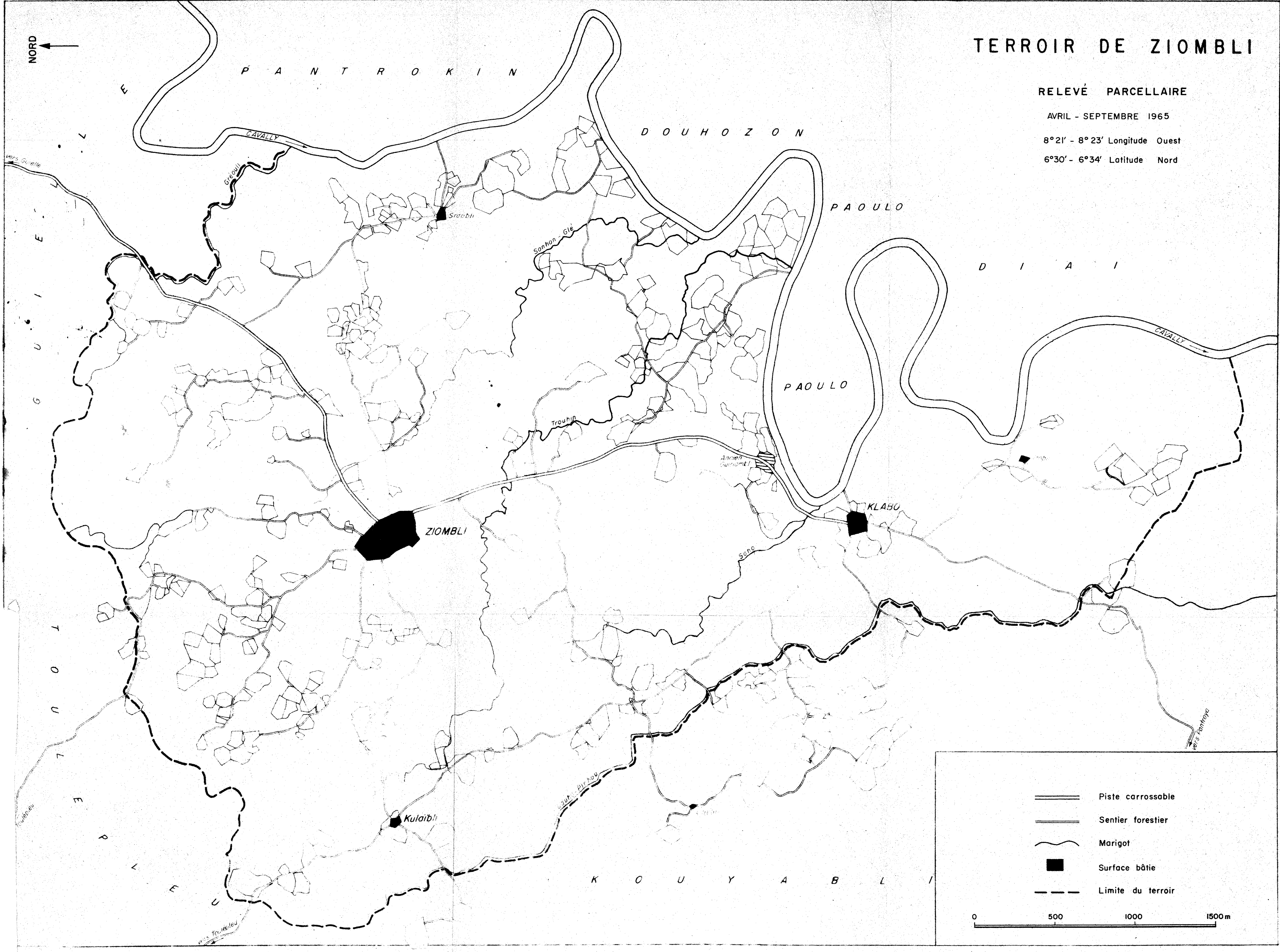
TERROIR DE ZIOMBLI

RELEVÉ PARCELLAIRE

AVRIL - SEPTEMBRE 1965

8°21' - 8°23' Longitude Ouest

6°30' - 6°34' Latitude Nord



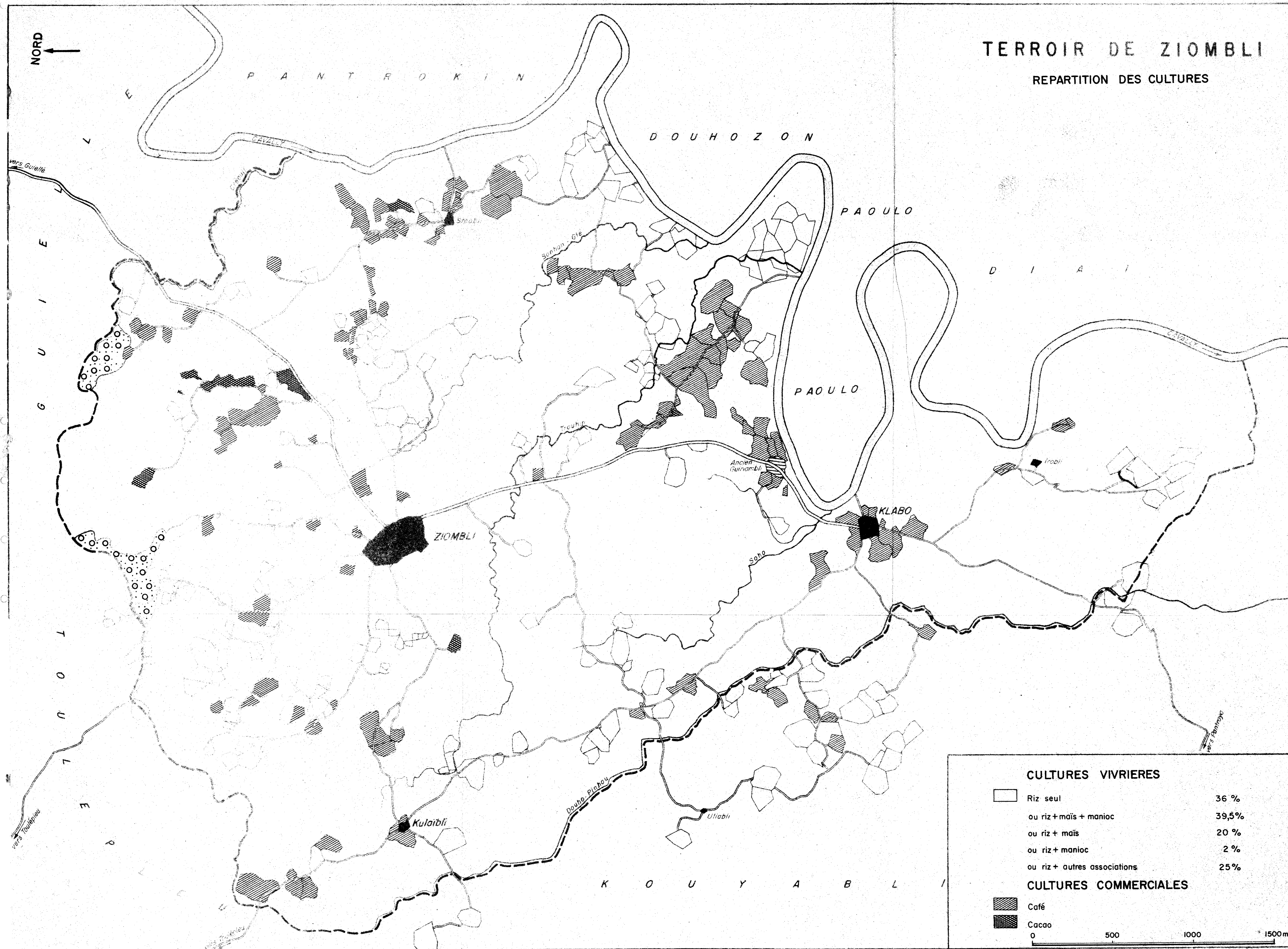
- == Piste carrossable
- == Sentier forestier
- ~ Marigot
- Surface bâtie
- - - Limite du terroir

0 500 1000 1500 m

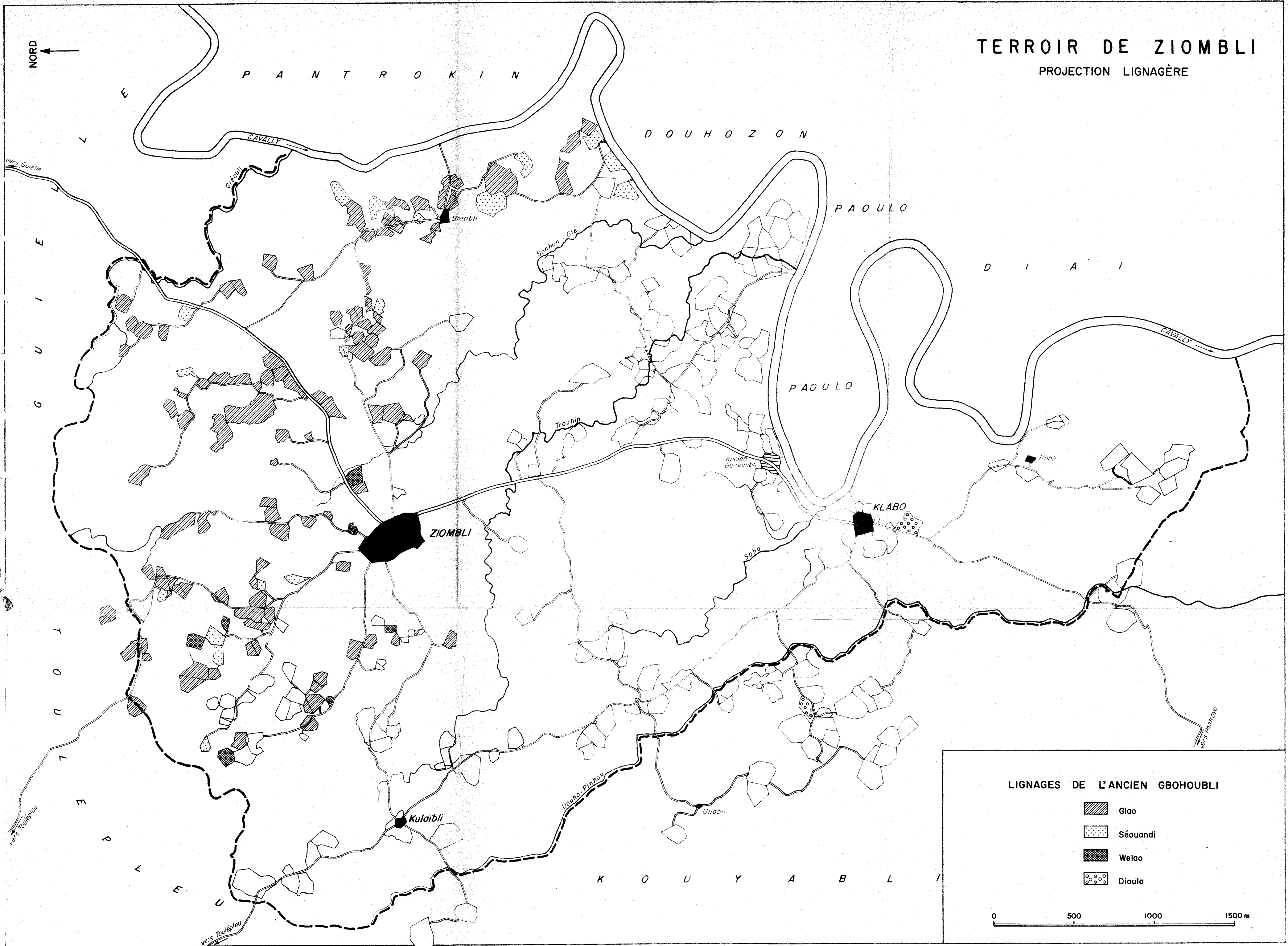
NORD

TERROIR DE ZIOMBLI

REPARTITION DES CULTURES



TERROIR DE ZIOMBLI
PROJECTION LIGNAGÈRE



LIGNAGES DE L'ANCIEN GBOHOUBLI

- Glao
- Séouandi
- Welao
- Dioula

0 500 1000 1500 m

TERROIR DE ZIOMBLI

PROJECTION LIGNAGÈRE

